

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

F



Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture



Organisation
mondiale de la Santé

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Fax: (+39) 06 5705 4593 - E-mail: codex@fao.org - www.codexalimentarius.org

REP13/CAC

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

Trente-sixième session

Siège de la FAO, Rome (Italie)

1^{er} - 5 juillet 2013

RAPPORT

RÉSUMÉ

La Commission:

- a) a adopté plusieurs amendements au Manuel de procédure;
- b) a adopté 25 normes Codex nouvelles ou révisées, textes apparentés ou amendements à ces textes et un grand nombre de dispositions nouvelles ou révisées concernant les additifs et les LMR pour les pesticides et les médicaments vétérinaires;
- c) a adopté 10 projets de normes Codex ou textes apparentés et plusieurs LMR pour les pesticides à l'étape 5;
- d) a approuvé 14 propositions relatives à de nouveaux travaux et deux propositions relatives à la cessation d'activités;
- e) est convenue de réexaminer à sa prochaine session les questions liées à d'éventuels travaux sur une norme pour le fromage fondu;
- f) a pris note du budget du Codex et des dépenses pour 2012-2013 et du budget pour 2014-2015; a remercié la FAO, l'OMS et les pays membres de leur appui et les a encouragés à poursuivre leurs efforts en vue d'assurer le financement du Codex et des avis scientifiques qui lui sont fournis: et a décidé d'établir un sous-comité du Comité exécutif chargé du suivi des progrès accomplis quant aux options pérennes de financement des avis scientifiques.
- g) a pris note de l'état d'avancement de la mise en œuvre du Plan stratégique 2008-2013;
- h) a adopté le Plan stratégique de la Commission du Codex Alimentarius 2014-2019;
- i) a examiné le rapport annuel (2012) et le rapport de situation et le rapport de suivi du Fonds fiduciaire pour le Codex, et a pris note du calendrier proposé pour l'évaluation finale du projet; et a remercié la FAO, l'OMS et les pays donateurs de leur appui au Fonds fiduciaire;
- j) a pris note de la situation en matière de prestation d'avis scientifiques par la FAO et l'OMS, et d'autres informations utiles émanant de la FAO et de l'OMS;
- k) a appuyé le maintien de la coopération et de la coordination avec les organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales;
- l) a réélu en qualité de président M. Sanjay Dave (Inde), et de vice-présidents M. Samuel Godefroy (Canada), Mme Awilo Ochieng Pernet (Suisse) et M. Samuel Sefa-Dedeh (Ghana).

TABLE DES MATIÈRES

	Paragraphe
INTRODUCTION	1-17
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	18
RAPPORT DU PRÉSIDENT DE LA SOIXANTE-HUITIÈME SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF	19-23
RAPPORTS DES COMITÉS RÉGIONAUX FAO/OMS DE COORDINATION	24-29
PROPOSITIONS D'AMENDEMENTS AU MANUEL DE PROCÉDURE	30-31
PROJETS DE NORMES ET TEXTES APPARENTÉS À L'ÉTAPE 8 DE LA PROCÉDURE	32-33
Fruits et légumes frais	34-36
Comité FAO/OMS de coordination pour l'Europe	37
Poisson et produits de la pêche	38-40
Comité FAO/OMS de coordination pour l'Asie	41
Hygiène alimentaire	42
Nutrition et aliments diététiques et de régime	43-57
Groupe de travail intergouvernemental spécial du Codex sur l'alimentation animale	58-64
Systèmes d'inspection et de certification des importations et des exportations alimentaires	65-67
Additifs alimentaires	68-69
Sucres	70-72
Contaminants présents dans les aliments	73-80
Résidus de pesticides	81-83
Projets de normes et de textes apparentés maintenus par la Commission à l'étape 8	
Projet de LMR pour la somatotropine bovine	84
AVANT-PROJETS DE NORMES ET TEXTES APPARENTÉS À L'ÉTAPE 5	85-100
RÉVOCATION DE NORMES ET TEXTES APPARENTÉS DU CODEX EN VIGUEUR	101-103
AMENDEMENTS AUX NORMES ET TEXTES APPARENTÉS DU CODEX	104-105
PROPOSITIONS RELATIVES À L'ÉLABORATION DE NOUVELLES NORMES ET DE NOUVEAUX TEXTES APPARENTÉS, AINSI QU'À L'INTERRUPTION D'ACTIVITÉS	
Élaboration de nouvelles normes et de textes apparentés	106-129
Interruption des travaux	130
QUESTIONS DÉCOULANT DES RAPPORTS DES COMITÉS ET DES GROUPES DE TRAVAIL DU CODEX	131-157
PLANIFICATION STRATÉGIQUE DE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS	
a) État d'avancement général de la mise en œuvre	158-161
b) Projet de Plan Stratégique du Codex pour 2014-2019	162-177
QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES	178-193
QUESTIONS DÉCOULANT DE LA FAO ET DE L'OMS	
a) Projet et Fonds fiduciaire FAO/OMS à l'appui d'une participation renforcée au Codex	194-199
b) Autres questions émanant de la FAO et de l'OMS	200-209

RELATIONS ENTRE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS ET D'AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES	210-229
ÉLECTION DU PRÉSIDENT, DES VICE-PRÉSIDENTS ET DES AUTRES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF	230-237
DÉSIGNATION DES PAYS CHARGÉS DE NOMMER LES PRÉSIDENTS DES COMITÉS ET DES GROUPES INTERGOUVERNEMENTAUX SPÉCIAUX DU CODEX	238
AUTRES QUESTIONS	239

ANNEXES

	Page
I LISTE DES PARTICIPANTS	42
II AMENDEMENTS AU MANUEL DE PROCÉDURE	106
III LISTE DES NORMES ET TEXTES APPARENTÉS ADOPTÉS PAR LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS À SA TRENTE-SIXIÈME SESSION	107
IV LISTE DES PROJETS DE NORMES ET TEXTES APPARENTÉS ADOPTÉS À L'ÉTAPE 5 PAR LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS À SA TRENTE-SIXIÈME SESSION	111
V LISTE DES NORMES ET TEXTES APPARENTÉS RÉVOQUÉS PAR LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS À SA TRENTE-SIXIÈME SESSION	112
VI LISTE DES PROJETS DE NORMES ET TEXTES APPARENTÉS APPROUVÉS EN TANT QUE NOUVEAUX TRAVAUX PAR LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS À SA TRENTE-SIXIÈME SESSION	113
VII LISTE DES TRAVAUX INTERROMPUS PAR LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS À SA TRENTE-SIXIÈME SESSION	115
VIII PRÉSIDENTE DES ORGANES SUBSIDIAIRES DU CODEX	116
IX PLAN STRATÉGIQUE DE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS 2014-2019	118

INTRODUCTION

1. La Commission du Codex Alimentarius a tenu sa trente-sixième session à Rome du 1^{er} au 5 juillet 2013. M. Sanjay Dave (Inde), Président de la Commission, a présidé la session. Il était assisté des vice-présidents, M. Samuel Godefroy (Canada), Mme Awilo Ochieng Pernet (Suisse) et M. Samuel Sefa-Dedeh (Ghana). Étaient présents 620 délégués représentant 126 États Membres, ainsi qu'une Organisation membre, un pays observateur et 41 organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales, notamment des organismes des Nations Unies. La liste des participants, y compris les membres du Secrétariat, figure à l'Annexe I au présent rapport.

Allocutions de bienvenue du Directeur général de la FAO et du Directeur général de l'OMS

2. M. José Graziano da Silva, Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et Mme Margaret Chan, Directeur général de l'Organisation mondiale de la santé, ont souhaité la bienvenue à la Commission du Codex Alimentarius à Rome pour sa trente-sixième session. Ils ont rappelé qu'en juillet 1963, la Commission tenait sa première session en tant que principal organe du Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires, composé au départ de 30 Membres et comptant aujourd'hui 185 États Membres, une organisation Membre et 220 observateurs. Ils se sont félicités de ce que le Codex représente l'une des coopérations permanentes les plus longues dans le système des Nations Unies. Ils se sont félicités des résultats obtenus par le Codex, des fondements scientifiques de son processus décisionnel, de sa nature participative et de sa composition réellement mondiale, éléments qui, les uns comme les autres, contribuent à sa crédibilité et à sa notoriété en tant qu'organisme de normalisation, reconnu par l'OMC comme faisant autorité en matière de sécurité sanitaire des aliments. Ils ont insisté sur la nécessité de trouver des moyens de continuer à financer la fourniture d'avis scientifiques indépendants au Codex et d'étudier les moyens de continuer à faire participer les pays en développement aux activités du Codex une fois que le Fonds fiduciaire pour le Codex aura cessé de fonctionner en 2015. M. Graziano da Silva a déclaré qu'il serait difficile d'imaginer que l'alimentation, la santé et les économies seraient les mêmes sans le Codex Alimentarius, qui a œuvré dans l'ombre, très peu connu du grand public. Il a ajouté que le Codex et l'élaboration de normes étaient des volets importants du mandat de la FAO, comme l'indiquent clairement son Cadre stratégique et son Programme de travail révisés. Il a par ailleurs souligné que la sécurité sanitaire des aliments était aussi importante au regard de l'objectif mondial de la FAO en matière d'éradication de la faim et de la malnutrition, étant donné que la sécurité alimentaire des populations passe nécessairement par l'accès à des aliments sains, que le Codex a aidé à améliorer l'accès à des aliments sains et nutritifs et qu'il fournit des normes utiles à tous ceux qui tirent leurs moyens d'existence de l'agriculture et du système alimentaire. Il a précisé qu'au cours des 50 dernières années, la Commission du Codex Alimentarius avait fait beaucoup pour renforcer les systèmes nationaux de sécurité sanitaire des aliments et encourager le commerce international des denrées alimentaires. La participation active au Codex avait aidé les pays à être compétitifs sur les marchés mondiaux des produits alimentaires et du même coup à améliorer la sécurité sanitaire des aliments au niveau national. Il a souligné la nécessité pour le Codex de s'adapter aux changements et d'agir en collaboration toujours plus étroite avec les différents secteurs, les diverses administrations et au-delà des frontières nationales, dans l'esprit de l'approche «Une seule santé» pour la santé des personnes, des animaux et de l'environnement.

3. Mme Chan a déclaré que lorsque le Codex avait été créé, les lois relatives à l'alimentation divergeaient, ignorant les principes scientifiques et nutritionnels, et ces divergences avaient provoqué d'importants obstacles au commerce. Le Codex avait progressivement pu réduire ces obstacles, mettre la science au service de la protection des consommateurs et, ce faisant, fournir aux approvisionnements alimentaires une sorte de filet de sécurité à l'échelle mondiale. S'appuyant sur une méthodologie scientifique rigoureuse, le Codex avait également modifié les normes pour évaluer la qualité des aliments en stimulant la recherche scientifique et technologique concernant les aliments. Les aliments contaminés pouvaient être mortels, notamment pour les très jeunes enfants et les personnes très âgées. Mme Chan a indiqué qu'aujourd'hui la faim avait reculé dans de nombreuses régions du monde et que la diversité des régimes alimentaires pouvait avoir des effets bénéfiques sur la santé; toutefois, la chaîne alimentaire devenait de plus en plus complexe, davantage de points critiques pouvaient apparaître au niveau des maillons faibles et, lorsque cela se produisait, des foyers de maladies pouvaient toucher de nombreux pays sur plusieurs continents avec des rappels massifs et ébranler la confiance des consommateurs, et ce pour longtemps. Elle a par ailleurs fait observer qu'aujourd'hui les aliments les moins chers, prêts à consommer, et les plus facilement accessibles étaient souvent très caloriques, mais pauvres en nutriments, qu'ils favorisaient l'obésité et que les maladies non transmissibles liées au régime alimentaire allaient souvent de pair avec la

malnutrition dans le même pays, voire dans la même communauté ou la même famille, et qu'il serait bon que le Codex se penche aussi sur ces problèmes.

Allocutions de bienvenue du Sous-Directeur général de la FAO et du Sous-Directeur général de l'OMS

4. M. Ren Wang, Sous-Directeur général chargé du Département de l'agriculture et de la protection des consommateurs de la FAO, a noté que la FAO accueillait un certain nombre d'instruments internationaux, offrant à leurs membres une tribune pour examiner diverses questions portant sur des normes, directives et codes internationaux et prendre des décisions à cet égard (le Codex, la CIPV et le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture). Il a informé la Commission de la décision de transférer les unités chargées du Codex et de la sécurité sanitaire des aliments au niveau du Département de l'agriculture afin de donner plus de visibilité à la sécurité sanitaire des aliments. Il a souligné l'importance du nouveau plan stratégique de la Commission qui appuierait le nouveau cadre stratégique de la FAO et en particulier l'Objectif stratégique 4: «Veiller à la mise en place de systèmes agricoles et alimentaires plus ouverts et plus efficaces». Il a informé la Commission que la trente-huitième session de la Conférence de la FAO avait approuvé le budget pour 2014-2015 et que le budget du Codex avait été protégé, ce qui témoignait de la priorité que la FAO attribuait au Codex et à ses activités, sans cesser de tenter d'utiliser ces ressources de manière plus efficace.

5. M. Keiji Fukuda, Sous-Directeur général de l'OMS, Sécurité sanitaire et environnement, a informé la Commission que l'Organisation avait mis au point un «Plan stratégique pour la sécurité sanitaire des aliments, y compris les zoonoses d'origine alimentaire pour 2013-2022» afin d'établir un cadre et des objectifs cohérents et d'identifier les domaines d'action prioritaires pour les dix prochaines années. Il a en outre informé la Commission au sujet des activités de l'OMS dans le domaine de la nutrition, notamment la double charge de la malnutrition et de l'obésité et des maladies non transmissibles liées aux régimes alimentaires. Il a noté que l'OMS rencontrait des difficultés pour mobiliser des ressources mais qu'elle continuait à attribuer un rang élevé à la sécurité sanitaire des aliments et à la nutrition dans son programme. Il s'est félicité du fait que le Codex avait pris des mesures importantes pour moderniser son fonctionnement depuis l'évaluation du Codex en 2002 et il a noté que l'élaboration des normes était devenue plus rapide, que les pays en développement participaient de plus en plus activement au débat et que l'harmonisation des approches entre les différents comités du Codex fondées sur les principes de l'analyse des risques avait gagné en cohérence. Il a également noté que le Codex était mieux connu aujourd'hui grâce à une meilleure communication et à l'adoption de technologies Internet qui devraient être ultérieurement développées.

Allocutions de bienvenue des représentants des membres du Codex

6. Les ministres des États membres du Codex en leur qualité de coordonnateurs régionaux, du Turkménistan, le plus récent État membre du Codex, et de l'Italie, en tant que pays hôte de la FAO avaient été invités à prendre la parole devant la Commission à l'occasion de son cinquantième anniversaire.

7. Mme Gloria Abraham Peralta, Ministre costa-ricienne de l'agriculture et de l'élevage, a rendu hommage au Codex pour sa contribution à la sécurité sanitaire et à la qualité des aliments et a déclaré qu'il avait favorisé «l'agriculture fondée sur les connaissances» dans son pays, car le Codex suivait un processus transparent qui unissait les pays dans l'harmonisation de normes alimentaires internationales fondées sur la science et le consensus qui, à leur tour, constituaient la base technique des lois nationales. Elle s'est cependant inquiétée de voir que de nombreux pays, malgré l'existence du Codex, établissaient encore de nouvelles lois restrictives et contradictoires et que les normes privées continuaient de proliférer sans le soutien scientifique nécessaire et qu'elles représentaient un coût élevé pour les producteurs et les exportateurs. Elle a déclaré que dans un monde en évolution demandeur d'aliments sûrs et de qualité, où les disponibilités en eaux et en terres iraient en se raréfiant, définir les modalités pour traiter les questions émergentes dans le cadre de son mandat sans abandonner le fondement scientifique comme l'une des pierres angulaires de ses activités constituait un défi lourd à relever pour le Codex.

8. M. Ghulam Nabi Azad, Ministre indien de la santé et du bien-être de la famille, a déclaré que le Codex Alimentarius était de la plus haute importance car son pays s'efforçait d'atteindre la sécurité alimentaire et nutritionnelle et adoptait des lois sur la sécurité sanitaire des aliments. Il a indiqué que l'époque où chaque pays et chaque population locale se bornaient à consommer des aliments produits sur place était révolue et que, en matière d'alimentation, les distances s'étaient effacées pour tous. Il a noté que la sécurité alimentaire en elle-même était une grande réalisation pour l'Inde et que le défi à relever consistait maintenant à garantir la qualité et la sécurité sanitaire des produits alimentaires, tant à l'importation qu'à l'exportation. Il a déclaré que le cadre scientifique adopté par le Codex lui donnait une position prépondérante en matière de sécurité

sanitaire des aliments et de pratiques commerciales loyales et qu'il serait fort utile que les organismes de normalisation privés envisagent de participer aussi aux activités du Codex, afin de faciliter son processus de normalisation. Il a indiqué que l'Inde se félicitait de ce que la Commission envisage de créer un nouveau comité sur les épices et que son pays était prêt à participer encore plus activement au Codex et aux activités de renforcement des capacités.

9. M. Assik Tommy Tomscoll, Ministre de l'agriculture et de l'élevage de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, a insisté sur l'importance du Codex pour les économies des petits pays comme, par exemple, les États insulaires du Pacifique. Il a déclaré qu'il pouvait imaginer un monde sans obstacles au commerce où le «Codex Alimentarius sera le schéma directeur des pratiques mondiales libres et loyales». Il a exprimé sa gratitude, au nom du Gouvernement de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, et du Premier Ministre, M. Peter O'Neill, pour l'excellent travail effectué par la FAO, l'OMS et la Commission du Codex Alimentarius en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Il a indiqué que la Commission avait offert une tribune unique où les gouvernements pouvaient exprimer leurs inquiétudes et leurs idées et chercher de nouvelles possibilités pour construire un monde meilleur, libéré de la faim, de la malnutrition et de la pauvreté. Il a déclaré que le Codex devait jouer un rôle plus important pour déterminer les modalités qui permettraient aux États insulaires du Pacifique de faire face aux difficultés qu'ils rencontrent dans leurs systèmes alimentaires.

10. M. Giuseppe Castiglione, Sous-Secrétaire d'État, Ministre italien des politiques agricoles, alimentaires et forestières, s'est exprimé au nom du Ministre italien de l'agriculture, Mme Nunzia De Girolamo, et du Gouvernement italien. Il a fait l'éloge des réalisations importantes du Codex, qui offre la tribune internationale la plus représentative pour l'élaboration et l'harmonisation des normes alimentaires dans le monde. Il a estimé que l'adoption des normes Codex par vote n'aiderait pas l'organisation et porterait atteinte à la crédibilité et à l'acceptation universelle des normes Codex. Il a déclaré que le commerce alimentaire international continuerait de croître rapidement dans les années et les décennies à venir, avec un intérêt et une demande accrue s'agissant des produits de meilleure qualité et que l'augmentation des ménages des classes moyennes dans les pays en développement, dont le nombre devrait doubler au cours des 10 prochaines années, aurait une incidence sur la consommation alimentaire dans le monde. Il a invité le Codex à contribuer aux préparatifs et à la réussite de l'Expo 2015 qui ne s'intitule pas par hasard Nourrir la planète, Énergie pour la vie.

11. M. Ylham Gayipov, Chef adjoint du Service public sanitaire et épidémiologique, du Turkménistan, a rappelé que son pays était devenu en 2012 le membre le plus récent du Codex, et qu'un Comité national du Codex avait été établi. Il a remercié la FAO et l'OMS de leur soutien dans ce processus. Il a souligné le rôle des normes de sécurité sanitaire et de qualité des aliments fondées sur le Codex pour le contrôle des importations, et noté que le Turkménistan avait adopté récemment différentes réglementations dans le domaine de la sécurité sanitaire des aliments et de la nutrition, ainsi que des programmes visant à promouvoir des régimes alimentaires sains. M. Gayipov a aussi indiqué que le Turkménistan envisageait aussi de présenter sa candidature à l'OMC, et noté que l'harmonisation des normes alimentaires à l'échelle mondiale était importante.

12. Mme Yayoi Tsujiyama, au nom du Coordonnateur régional pour l'Asie, et du Gouvernement japonais, a parlé de la région en quatre termes clés: «majorité» parce que la région Asie occupe le premier rang sur le plan de la population et de la production agricole; «diversité» parce que la région Asie comprend 23 pays caractérisés par des géologies, des climats, des religions et des régimes alimentaires très divers; «singularité» car le climat peut aussi avoir une incidence sur la population et la variété des espèces de ravageurs et de microorganismes dans l'environnement, ce qui nécessite l'utilisation de matériels différents des autres régions; et «plus grande visibilité» car davantage de membres de la région Asie accueillent maintenant des comités et groupes spéciaux du Codex ou ont eu des expériences en matière d'accueil conjoint. Elle a formulé le vœu que les membres de la région Asie continuent à contribuer aux activités du Codex dans le but d'assurer la sécurité sanitaire des aliments non seulement dans la région, mais aussi sur la planète.

13. M. Stanislaw Kowalczyk, Inspecteur chef de l'agriculture et de la qualité alimentaire, Pologne, s'est exprimé au nom du Ministre polonais de l'agriculture et du développement rural, M. Stanisław Kalemba. Il a rappelé les origines du Codex, depuis la fin du dix-neuvième siècle lorsqu'est apparu le Codex Alimentarius Austriacus, jusqu'en 1961, date à laquelle la Conférence de la FAO a établi le Codex Alimentarius. Il a salué les événements marquants du Codex pour la sécurité sanitaire des aliments et les pratiques loyales dans le commerce alimentaire, comme les «Principes généraux en matière d'hygiène des aliments» ou la «Norme générale sur l'étiquetage des denrées alimentaires préemballées». Il a recommandé de se garder d'interpréter une partie du mandat du Codex «assurer des pratiques loyales dans le commerce alimentaire» comme

consistant simplement à faciliter le commerce alimentaire mondial, ce qui apparaissait comme le grand défi que le Codex aurait à relever dans le futur et il était d'avis que le Codex ne devait pas hésiter à lancer un débat sur ses procédures, qui permettent à la Commission d'adopter une norme par vote, avec une majorité d'une voix.

14. M. Louis Lahoud, Directeur général au Ministère de l'agriculture du Gouvernement libanais, a rappelé qu'il importait d'assurer la protection des consommateurs, compte tenu des risques associés au changement climatique et à la pollution environnementale, et que les normes Codex servaient de référence commerciale dans le cadre de l'OMC. Il a rappelé l'engagement du Ministère libanais de l'agriculture à l'égard du travail du Codex, en particulier en qualité de coordonnateur pour le Proche-Orient. Il a fait observer que le nouveau Plan stratégique du Codex devait répondre aux besoins des pays en développement et promouvoir une participation plus efficace au Codex, en remerciant la FAO et l'OMS de leur soutien; il a souligné qu'il importait que les normes et les documents soient disponibles dans toutes les langues; et il a insisté sur le fait que les principes de la crédibilité scientifique, du consensus, de la confiance et de la coopération étaient essentiels pour élaborer des normes internationales, au profit des États membres.

15. Le Président de la Commission, M. Sanjay Dave, a également souhaité la bienvenue aux délégués, aux ministres et aux hauts responsables du Costa Rica, de l'Inde, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, de l'Italie, du Japon, du Liban, de la Pologne, du Soudan et du Turkménistan, dernier membre en date à avoir rejoint le Codex. Par ailleurs, il a salué la présence de plusieurs anciens présidents, vice-présidents et secrétaires du Codex. Il a souligné qu'il était nécessaire de trouver de nouvelles modalités pour financer durablement les avis scientifiques, ainsi qu'une initiative appelée à remplacer le Fonds fiduciaire du Codex, et qu'il convenait d'intensifier le renforcement des capacités des pays en développement en matière d'harmonisation des normes nationales avec celles du Codex, de services de laboratoire, et de développement des compétences. Il a rendu hommage à l'excellent travail des trois vice-présidents quant au Plan stratégique 2014-2019 (M. Samuel Godefroy), aux préparatifs de la célébration du cinquantième anniversaire (Mme Awilo Ochieng Pernet) et au financement des avis scientifiques (M. Samuel Sefa Dedeh). En outre, il a félicité le Secrétariat du Codex, la FAO et l'OMS, qui apportaient inlassablement leur contribution depuis tant d'années et avaient aidé à préparer la célébration du cinquantième anniversaire. Sans leur travail acharné, les sessions du Codex ne pourraient être menées à bien. Il a déclaré que les travaux réalisés par le Codex ces cinquante dernières années étaient une réussite collective et a exhorté l'ensemble des délégations à continuer de travailler main dans la main, notamment sur la visibilité du Codex dans le monde entier afin que celui-ci soit reconnu comme l'organe prééminent en matière d'établissement de normes alimentaires.

16. Mme Awilo Ochieng Pernet, Vice-Présidente de la Commission du Codex Alimentarius qui a coordonné la célébration du cinquantième anniversaire du Codex, a remercié toutes les personnes et entités qui ont contribué à cet événement: la FAO, l'OMS, le Secrétariat du Codex, les points de contact du Codex, les comités nationaux du Codex et leurs présidents, ainsi que les présidents des comités du Codex. Elle a également remercié les Membres du Codex et les Observateurs qui ont organisé des manifestations au niveau national, régional ou international, à l'occasion du cinquantième anniversaire du Codex, ainsi que les États hôtes des comités du Codex qui ont organisé des événements en marge des sessions de leur comité. Elle a par ailleurs mis en exergue plusieurs initiatives marquant le cinquantième anniversaire du Codex: un livret regroupant les contributions des présidents des comités du Codex sur les défis et les réalisations de leur comité respectif qui serait distribué dans le cadre de la manifestation en marge organisée pour le cinquantième anniversaire intitulée «50 ans de Codex - réalisations, défis et priorités. Perspectives mondiales et régionales»; un nouveau film sur le Codex qui serait projeté au cours de la session; et la remise de certificats signés par les Directeurs généraux de la FAO et de l'OMS aux anciens et aux actuels présidents et vice-présidents du Codex au cours de la réception officielle du cinquantième anniversaire du Codex.

Répartition des compétences

17. Conformément au paragraphe 5 de l'article II du Règlement intérieur de la Commission du Codex Alimentarius, la Commission a pris note de la répartition des compétences entre l'Union européenne et ses États membres, telle que présentée dans le document CRD 1.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (Point 1 de l'ordre du jour)¹

18. La Commission a adopté l'ordre du jour provisoire comme ordre du jour de sa session.

RAPPORT DU PRÉSIDENT DE LA SOIXANTE-HUITIÈME SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF (Point 2 de l'ordre du jour)²

19. Conformément à l'article V.7 du Règlement intérieur, le Président a fait part à la Commission des conclusions de la soixante-huitième session du Comité exécutif et a noté que les recommandations émanant de la session sur certaines questions spécifiques seraient examinées au titre des points de l'ordre du jour pertinents.

20. Le Comité exécutif a entrepris un examen critique des normes et textes apparentés proposés pour adoption à différentes étapes de la procédure, et les recommandations du Comité exécutif sont présentées dans le rapport. Au cours de cet examen, la complémentarité et la synergie entre les comités ont été notées, et le Comité exécutif a demandé une plus grande efficacité dans la gestion des travaux du Codex. La charge de travail et l'intérêt des propositions devraient faire l'objet d'un nouveau débat dans un proche avenir. Il a été recommandé de donner suite à plusieurs propositions de nouvelles activités.

21. Le Comité exécutif a examiné longuement le projet de Plan stratégique du Codex 2014-2019 et il est convenu d'un document de consensus tenant compte des préoccupations et des attentes de toutes les régions, de la FAO et de l'OMS.

22. Le Comité a réfléchi aux différentes demandes d'avis scientifiques à l'appui de l'élaboration des normes et noté la grave pénurie des ressources financières nécessaires pour fournir ces avis qui sont fondamentaux pour les travaux du Codex. Le Comité a examiné un document présentant les différentes approches qui permettraient d'élargir la base des donateurs de manière durable, y compris les financements du secteur privé, tout en préservant la neutralité, l'indépendance et la transparence, et a noté que cette question devait être examinée avec les organes directeurs de la FAO et de l'OMS. Le Comité a décidé de centrer son attention sur certaines des options à court terme, au sujet desquelles la FAO et l'OMS sont convenues de faire le point sur leur faisabilité à la prochaine session. Le Comité est aussi convenu de recommander à la Commission d'inviter ses membres à appeler la FAO et l'OMS à maintenir et appuyer le financement qu'elles apportent aux avis scientifiques. Le Comité a aussi examiné les rapports du Fonds fiduciaire du Codex.

23. Le Comité exécutif a également demandé au Secrétariat du Codex d'élaborer une stratégie de communication du Codex que la FAO et l'OMS devront approuver.

RAPPORTS DES COMITÉS RÉGIONAUX FAO/OMS DE COORDINATION (Point 3 de l'ordre du jour)³**Comité FAO/OMS de coordination pour l'Afrique (CCAFRICA)**

24. Le Coordonnateur pour l'Afrique (Cameroun) a souligné les principaux points examinés lors de la vingtième session du CCAFRICA, à savoir, la mise en œuvre du Plan stratégique pour le CCAFRICA (2008-2013); l'élaboration d'un nouveau plan stratégique (2014-2019); les progrès réalisés au niveau de la communication au sein du Comité; et l'élaboration d'un document de travail sur l'élaboration des normes régionales. Le Coordonnateur a remercié le Fonds fiduciaire pour le Codex, le Bureau interafricain pour les ressources animales de l'Union africaine, la FAO et l'OMS pour leur appui aux pays africains qui permettait notamment d'accroître leur participation aux travaux de la Commission et de ses organes subsidiaires et d'améliorer les systèmes de sécurité alimentaire. Le Coordonnateur a également informé la Commission qu'il avait été reconduit pour un deuxième mandat.

Comité FAO/OMS de coordination pour l'Asie (CCASIA)

25. Le Coordonnateur pour l'Asie (Japon) a indiqué à la Commission que, lors de sa dix-huitième session, le CCASIA était convenu de transmettre deux projets de norme régionale pour adoption à l'étape 5/8 et à l'étape 5 de la procédure, sur lesquels la Commission se pencherait lors de l'examen de points ultérieurs de l'ordre du jour. Lors de cette session, le Comité avait également examiné le projet de Plan stratégique

¹ CX/CAC 13/36/1.

² REP13/EXEC.

³ REP13/AFRICA, REP13/ASIA, REP13/EURO, REP13/LAC, REP13/NEA, REP13/NASWP.

2014-2019, était convenu de proposer une nouvelle activité et avait nommé le Japon Coordonnateur régional. Il avait été noté que le Fonds fiduciaire pour le Codex avait considérablement favorisé la participation des pays asiatiques aux réunions du Codex.

Comité FAO/OMS de coordination pour l'Europe (CCEURO)

26. Le Coordonnateur pour l'Europe (Pologne) a indiqué à la Commission que le CCEURO avait examiné le projet de Plan stratégique 2014-2019 et formulé plusieurs observations et propositions détaillées; mené à bien la révision du projet de norme régionale pour les chanterelles (transmis pour adoption); et renvoyé le projet de norme pour l'ayran pour remaniement et examen à la prochaine session. Le Comité avait échangé des informations sur les systèmes nationaux de sécurité et de contrôle des aliments, les structures du Codex, l'utilisation des normes Codex, et avait nommé les Pays-Bas Coordonnateur pour l'Europe. Un atelier organisé par la FAO, l'OMS, la Pologne et la Géorgie avait précédé la session. Le Coordonnateur a exprimé sa gratitude à la Géorgie, partenaire dans l'organisation de la réunion, et remercié tous les pays européens pour leur appui et leur excellente coopération.

Comité FAO/OMS de coordination pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CCLAC)

27. Le Coordonnateur pour l'Amérique latine et les Caraïbes (Costa Rica) a indiqué à la Commission que, lors de sa dix-huitième session (San José, Costa Rica, 19-23 novembre 2012), le CCLAC était convenu des points suivants à l'échelon régional: il défendait les principes scientifiques dans le processus de prise de décision au sein du Codex; il considérait qu'il n'y avait nul besoin de lignes directrices supplémentaires pour aboutir au consensus; il n'était pas en faveur d'une révision des règles de vote; et il était en faveur du recours aux formulaires de notification de réserve. Le CCLAC avait examiné le projet de Plan stratégique 2014-2019, appuyé, à l'exception du Mexique, la poursuite des travaux sur le fromage fondu et reconnu l'importance des travaux du Codex sur les épices, et adopté une position régionale sur plusieurs autres questions, notamment l'appui apporté à la production de données sur les LM de cadmium dans le cacao et sur les LMR de pesticides dans les cultures mineures. Le Comité avait approuvé une procédure pour l'adoption de positions régionales au sein du CCLAC et pour la coordination des positions entre les sessions pour l'utilisation interne du Comité. Le Comité avait approuvé son Plan stratégique régional 2013-2019 et était convenu de démarrer une nouvelle activité sur l'élaboration d'une norme internationale pour le pirarucu, une espèce aquatique amazonienne, et d'une norme régionale pour le yacon. Le Comité avait reconduit le Costa Rica dans son mandat de coordonnateur régional.

Comité FAO/OMS de coordination pour le Proche-Orient (CCNEA)

28. Le Coordonnateur pour le Proche-Orient (Liban) a indiqué à la Commission que le CCNEA, à sa septième session (Beyrouth, Liban, 21-25 janvier 2013), avait achevé le Code d'usages régional pour les aliments vendus sur la voie publique, ainsi que la norme régionale pour la pâte de dattes, pour examen par la Commission. Le Comité avait également examiné le projet de Plan stratégique 2014-2019, s'était déclaré favorable à la poursuite des travaux du Codex sur le fromage fondu et avait approuvé la création d'un nouveau comité du Codex sur les épices. Le Comité était convenu de proposer quatre nouveaux thèmes de travail (produits halal, viande réfrigérée et surgelée, labneh et zaatar). Il avait enfin reconduit le Liban dans ses fonctions de coordonnateur régional pour un second mandat.

Comité FAO/OMS de coordination pour l'Amérique du Nord et le Pacifique Sud-Ouest (CCNASWP)

29. Le Coordonnateur pour l'Amérique du Nord et le Pacifique Sud-Ouest (Papouasie-Nouvelle-Guinée) a indiqué à la Commission que, lors de sa douzième session, le CCNASWP avait approuvé dans le principe le Plan stratégique 2014-2019 et était convenu de s'en servir de base, lors de l'élaboration de la version définitive du Plan stratégique pour le CCNASWP 2014-2019 à sa prochaine session. Le Comité était convenu de démarrer une nouvelle activité sur l'élaboration d'une norme régionale pour les jus de noni fermentés, et de recueillir des informations en vue de déterminer les produits et les problèmes de sécurité sanitaire ou commerciaux connexes qui pourraient faire l'objet de normes régionales et d'établir des mécanismes permettant de classer par ordre de priorité les produits pouvant présenter un intérêt pour la région. Le Comité était également convenu qu'il n'était pas nécessaire d'élaborer une norme internationale ou régionale pour le fromage fondu et avait, dans l'ensemble, soutenu les activités du Codex sur les normes pour les épices, les herbes aromatiques et leurs formulations, notant qu'il fallait établir un ordre de priorité. Le Comité était convenu à l'unanimité de reconduire la Papouasie-Nouvelle-Guinée dans ses fonctions de coordonnateur pour l'Amérique du Nord et le Pacifique Sud-Ouest.

AMENDEMENTS PROPOSÉS AU MANUEL DE PROCÉDURE (Point 4 de l'ordre du jour)⁴

Projet d'amendement des Directives pour l'établissement de valeurs numériques pour les critères méthodologiques et/ou l'évaluation de la conformité des méthodes à ces critères figurant dans le Manuel de procédure (LD et LQ)⁵

Principes et orientations pour l'application du concept de proportionnalité pour l'estimation de limites maximales de résidus pour les pesticides⁶

30. La Commission a adopté les textes tels que proposés.

Révision de la procédure d'inclusion de nouvelles espèces dans les normes pour les poissons et les produits de la pêche⁷

31. La Commission a adopté l'avant-projet de révision de la procédure d'inclusion de nouvelles espèces dans les normes pour les poissons et les produits de la pêche à incorporer à la Section II: Élaboration des normes Codex et textes apparentés: Lignes directrices pour l'incorporation de dispositions spécifiques dans les normes Codex et textes apparentés. La délégation brésilienne, tout en n'étant pas opposée à l'adoption de la procédure révisée, a exprimé ses réserves sur le fait que la procédure ne serait pas appliquée pour confirmer les espèces figurant déjà dans les normes pour les poissons et les produits de la pêche.

PROJETS DE NORMES ET TEXTES APPARENTÉS À L'ÉTAPE 8 DE LA PROCÉDURE (NOTAMMENT CEUX SOUMIS À L'ÉTAPE 5 AVEC OMISSION RECOMMANDÉE DES ÉTAPES 6 ET 7 ET CEUX SOUMIS À L'ÉTAPE 5 DE LA PROCÉDURE ACCÉLÉRÉE) (Point 5 de l'ordre du jour)⁸

32. Compte tenu de la recommandation du Comité exécutif, à sa soixante-huitième session, formulée à l'occasion de l'examen critique, la Commission a adopté les projets de normes et textes apparentés soumis à l'étape 8 par ses organes subsidiaires (y compris ceux soumis à l'étape 5 avec recommandation d'omettre les étapes 6 et 7), ainsi que d'autres normes et textes apparentés soumis pour adoption, tels que présentés à l'Annexe III du présent rapport. Les normes et textes apparentés ont été adoptés dans la version approuvée par les comités pertinents, en ce qui concerne les dispositions relatives aux additifs alimentaires, à l'hygiène des aliments, à l'étiquetage des denrées alimentaires, aux contaminants présents dans les aliments, ainsi qu'aux méthodes d'analyse et d'échantillonnage, y compris les modifications éditoriales.

33. Les paragraphes ci-après donnent des renseignements supplémentaires sur les observations formulées et sur les décisions prises sur certains points.

Fruits et légumes frais (CCFFV)

Norme pour les avocats

34. La délégation thaïlandaise, se référant au document de séance CRD 9, a indiqué que la Thaïlande, à la dix-septième session du CCFFV, avait émis des réserves quant aux tolérances de qualité pour la dégradation dans les catégories I et II d'avocats parce que la définition du terme «dégradation» n'était pas claire et qu'en outre la dégradation n'était acceptée que dans deux des 33 normes Codex pour les fruits et légumes frais et que la cohérence des normes entre elles était indispensable. Elle était toutefois prête à laisser la norme avancer dans la procédure, en notant ses réserves et étant entendu que la tolérance ainsi que la définition de «dégradation» seraient examinées à l'occasion du projet de norme cadre du Codex pour les fruits et légumes frais.

⁴ CX/CAC 13/36/2, CX/CAC 13/36/4 (observations du Brésil, de Cuba, de l'Égypte).

⁵ REP13/MAS, par. 9, Annexe IV.

⁶ REP13/PR, par. 98, Annexe VIII.

⁷ REP13/FFP, par. 128, Annexe VI.

⁸ CX/CAC 13/36/3; CX/CAC 13/36/3-Add.1; CX/CAC 13/36/4 (Observations de l'Argentine, de l'Australie, du Brésil, du Canada, de la Colombie, du Costa Rica, de Cuba, de l'Égypte, de l'Union européenne, de la France, du Kenya, de l'Inde, du Japon, de la Malaisie, du Paraguay, de l'Uruguay, des États-Unis d'Amérique et de l'IIF); CX/CAC 13/36/4 Add.1 (Observations du Brésil, du Canada, de la Colombie, du Costa Rica, de l'Union européenne, du Kenya, de la Norvège, des Philippines, des États-Unis d'Amérique et de FoodDrink Europe); CRD 5 (Observations du Liban); CRD 7 (Observations de la Colombie); CRD 8 (Observations du Japon); CRD 9 (Observations de la Thaïlande); CRD 10 (Observations de l'IBFAN); CRD 14 (Observations du Pérou); CRD 20 (Observations des Philippines); CRD 21 (Observations du CCEURO); CRD 22 (Observations de la Malaisie).

35. La délégation mexicaine, s'exprimant au nom du Président du CCFFV, a confirmé qu'une journée entière serait réservée à l'examen du projet de présentation uniforme des normes à la prochaine session du CCFFV.

36. La Commission a adopté la Norme en notant les réserves de la Thaïlande quant à la dégradation, et étant entendu que ces questions feraient l'objet d'une discussion lors de l'examen de la proposition de présentation uniforme des normes à la prochaine session du CCFFV.

Comité FAO/OMS de coordination pour l'Europe (CCEURO)

Avant-projet de norme régionale révisée pour les chanterelles⁹

37. La Commission a adopté la Norme régionale avec des amendements d'ordre rédactionnel concernant les noms communs dans les versions anglaise et française présentées dans le document de séance CRD 21.

Poissons et produits de la pêche (CCFFP)

Projet de norme pour le poisson fumé, le poisson aromatisé à la fumée et le poisson fumé-séché¹⁰

38. La Commission a adopté le projet de norme, en notant les réserves de l'Union européenne et de la Norvège quant à l'emploi du Jaune soleil FCF (INS 110). La délégation égyptienne a exprimé l'opinion que la présence de parasites et de leurs stades larvaires ne devait pas être autorisée dans la chair des produits couverts par la norme ou tout autre produit de la pêche qui n'est pas soumis à un traitement thermique.

Projet de norme pour les ormeaux vivants et les ormeaux crus frais réfrigérés ou congelés destinés à la consommation directe ou à une transformation ultérieure¹¹

39. La Commission a adopté le projet de norme avec l'incorporation de la référence à la méthode de détermination des biotoxines reprise dans la *Norme pour les mollusques bivalves vivants et crus* (CODEX STAN 292-2008) comme proposé par le CCFFP et recommandé par le Comité exécutif à sa soixante-huitième session. Une délégation a souligné l'importance de la détection des toxines marines faisant l'objet d'une évaluation des risques par les autorités.

Amendements aux sections I-6.5, I-8.5 et II-8.7 de la Norme pour les mollusques bivalves vivants et crus (CODEX STAN 292-2008) et aux sections 7.1 et 7.2.2.2 du Code d'usages pour les poissons et les produits de la pêche (CAC/RCP 52-2003)

40. La Commission a adopté les amendements tels que proposés. La délégation égyptienne a exprimé l'opinion que le critère applicable à *Salmonella* devait être maintenu dans la *Norme pour les mollusques bivalves vivants et crus* car il renforçait la protection des consommateurs.

Comité FAO/OMS de coordination pour l'Asie (CCASIA)

Avant-projet de norme régionale pour le tempeh¹²

41. La Commission est convenue d'adopter l'avant-projet de Norme régionale pour le tempeh, proposé par le CCASIA avec les amendements apportés par le CCMAS. La délégation des États-Unis d'Amérique a indiqué qu'elle fournirait des informations dans les débats ultérieurs concernant le facteur de conversion pour le calcul de la teneur en protéines.

⁹ REP13/EURO, par. 48, Annexe II.

¹⁰ REP13/FFP, par. 40, Annexe III.

¹¹ REP13/FFP, par.83, Annexe IV.

¹² REP13/ASIA par. 117, Annexe II.

Hygiène des aliments (CCFH)

Avant-projet d'Annexe sur les petits fruits au Code d'usages en matière d'hygiène pour les fruits et légumes frais (CAC/RCP 53-2003)¹³

42. La Commission a adopté l'avant-projet d'annexe avec un amendement de la Section 2.1 visant à remplacer les noms d'espèces *Fragaria grandiflora* L. et *Fragaria vesca* L uniquement par le genre *Fragaria* L ce qui permettra d'appliquer la norme avec davantage de souplesse. Une délégation a exprimé l'opinion que l'annexe devrait inclure des paramètres parasitologiques et physiques.

Nutrition et aliments diététiques ou de régime (CCNFSDU)

Projet de Lignes directrices pour la mise au point des préparations alimentaires complémentaires destinées aux nourrissons du deuxième âge et aux enfants en bas âge (Révision des Lignes directrices pour la mise au point des préparations alimentaires d'appoint destinées aux nourrissons du deuxième âge et aux enfants en bas âge)¹⁴

43. Plusieurs délégations n'ont pas soutenu l'adoption des Directives proposées par le CCNFSDU, car plusieurs questions importantes n'avaient pas été traitées. Elles ont estimé que les dispositions devaient prévoir l'interdiction des ingrédients suivants: farine de graines de coton dégraissées, car en l'absence de contrôle du processus, les produits pourraient être impropres à la consommation humaine, en particulier dans les pays en développement; ingrédients génétiquement modifiés; et ingrédients traités aux rayonnements ionisants. Avec ces amendements, ces délégations pourraient soutenir l'adoption des Lignes directrices afin d'assurer la sécurité sanitaire des préparations alimentaires complémentaires.

44. Plusieurs autres délégations étaient favorables à l'adoption étant donné que les lignes directrices datant de 1991 étaient dépassées et que les lignes directrices révisées étaient d'une importance cruciale pour les nourrissons et les enfants en bas âge, en particulier dans les pays en développement; toutes les dispositions avaient fait l'objet de débats approfondis au cours de plusieurs sessions du Comité et dans des groupes de travail; et aucun pays n'avait exprimé de réserve concernant l'avancement de la norme au sein du CCNFSDU. Elles étaient d'avis qu'il revenait à chaque pays de décider si les ingrédients issus des biotechnologies devaient ou non être autorisés; le Groupe spécial intergouvernemental du Codex sur les aliments dérivés des biotechnologies (TFBT) avait établi des documents directifs sur l'évaluation de la sécurité sanitaire. Il a aussi été noté qu'il s'agissait de lignes directrices et non pas d'une norme sur un produit et que le texte ne contenait pas de spécification ni d'interdiction concernant les ingrédients.

45. Le représentant de l'OMS a informé la Commission qu'il fallait actualiser sans délai les Lignes directrices, en particulier les aspects techniques afin d'assurer que la composition des aliments complémentaires était appropriée. Le représentant a par ailleurs informé la Commission que lorsque l'Assemblée mondiale de la santé avait adopté le Plan d'application exhaustif concernant la nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant en mai 2012, les États membres avaient été informés que les directives sur les préparations alimentaires d'appoint étaient en cours de révision et que, par conséquent, l'OMS n'aurait pas à établir de telles directives, mais plutôt à s'attaquer à la commercialisation inappropriée de ces produits. Il était donc important que les Lignes directrices soient actualisées afin de guider les pays dans leurs activités liées à l'application de leur plan d'action dans ce domaine.

46. La délégation allemande, en qualité de Présidente du CCNFSDU, a expliqué que le projet de lignes directrices révisées ne présentait aucun inconvénient par rapport aux lignes directrices en vigueur. La comparaison avec les lignes directrices en vigueur, qui resteraient applicables faute d'adoption du texte révisé, faisait ressortir que les dispositions sur les farines de graines oléagineuses dégraissées étaient identiques, et qu'il n'y avait pas d'exigences spécifiques concernant l'interdiction d'ingrédients. Il a été précisé que rien dans ces Directives ne portait atteinte à la capacité des autorités nationales d'établir leurs propres exigences en matière de sécurité sanitaire et d'autorisation, y compris l'exclusion de certains ingrédients dans les préparations alimentaires importées ou produites sur le territoire national.

¹³ REP13/FH, par. 118, Annexe IV.

¹⁴ REP13/NFSDU par. 41, Annexe II.

47. Après un débat prolongé, la Commission est convenue d'adopter l'Avant-projet de lignes directrices à l'étape 8 avec un amendement visant à insérer la phrase suivante dans la Section 4.1.3.1 après le mot «gossypol»:

La décision d'ajouter de la farine de graines oléagineuses à une préparation alimentaire complémentaire doit être prise en tenant compte des conditions et exigences locales.

48. La délégation des États-Unis d'Amérique a exprimé ses réserves quand au terme «exigences» figurant dans le nouveau libellé mentionné ci-dessus.

Projet de valeurs nutritionnelles de référence (VNR)¹⁵

49. Plusieurs délégations, avec le soutien de certains observateurs, n'étaient pas été favorables à l'adoption de la VNR pour les acides gras saturés parce que, d'après elles, la Commission devrait se conformer à la décision prise lors de sa trente-cinquième session lorsqu'elle était convenue de demander au CCNFSDU d'examiner la question en fonction des conclusions des travaux de l'OMS, qui n'étaient pas encore disponibles; plusieurs études scientifiques indiquaient qu'il n'y avait pas suffisamment d'éléments qui permettent de tirer des conclusions sur les risques présentés par les acides gras saturés; les principes doivent être finalisés avant d'examiner chacun des nutriments; et plusieurs nutriments importants doivent être analysés ensemble plutôt que séparément. Un observateur a indiqué que remplacer les acides gras saturés par les acides gras polyinsaturés pourrait, à son avis, entraîner une augmentation des accidents vasculaires cérébraux et d'autres maladies non transmissibles.

50. Plusieurs autres délégations ont soutenu l'adoption des VNR, rappelant que ces valeurs avaient fait l'objet de longues discussions au sein du Comité et qu'elles reposaient sur des preuves scientifiques fournies par l'OMS.

51. Le représentant de l'OMS a déclaré, que la question, après avoir été renvoyée par la Commission (trente-cinquième session) dans l'attente de l'achèvement des travaux du sous-groupe sur les régimes alimentaires et la santé du Groupe consultatif d'experts de la nutrition (NUGAG), avait à nouveau été examinée par le CCNFSDU (trente-quatrième session) en décembre 2012. Il a alors été convenu que la valeur proposée pour les acides gras saturés reposait sur des fondements scientifiques et était conforme aux recommandations et directives de l'OMS et la FAO, y compris les consultations mixtes FAO/OMS d'experts et les directives de l'OMS. Le représentant de l'OMS a rappelé à la Commission que ce travail avait démarré en 2005 au Codex dans le cadre des activités visant à mettre en œuvre la Stratégie mondiale de l'OMS en matière de nutrition, d'activité physique et de santé, approuvée par l'Assemblée mondiale de la santé en 2004. Le représentant de l'OMS a souligné que les amendements proposés aux Directives concernant l'étiquetage nutritionnel en vue d'intégrer des valeurs nutritionnelles de référence pour les éléments nutritifs associés au risque de maladies non transmissibles (VNR-MNT) garantirait la pertinence de ces directives pour traiter les problèmes croissants de santé publique associés aux MNT liées au régime alimentaire. De plus, la promotion de l'étiquetage nutritionnel pour toutes les denrées alimentaires préemballées fait partie des mesures proposées dans le Plan d'action pour lutter contre les maladies non transmissibles 2013-2020 qui a été adopté par l'Assemblée mondiale de la santé à sa soixante-sixième session en mai 2013 afin de promouvoir les régimes alimentaires sains et de lutter contre les MNT. La nécessité et l'importance de ces travaux ne cessent de croître et les pays doivent pouvoir s'appuyer sur des valeurs de référence pour progresser dans leurs activités et concrétiser les engagements mondiaux qu'ils ont pris. Ces opinions ont été soutenues par de nombreuses autres délégations.

52. La Commission a adopté les VNR à l'étape 8. Les délégations philippine et malaisienne ont exprimé leurs réserves au sujet de la VNR pour les acides gras saturés. Le Président a noté que les VNR devraient être révisées dès que des preuves scientifiques nouvelles seraient disponibles.

Avant-projet de Principes généraux pour l'établissement de valeurs nutritionnelles de référence (VNR-MNT) pour la population générale, et version consolidée des Principes généraux pour l'établissement de valeurs nutritionnelles de référence¹⁶

53. Une délégation était d'avis que l'application de l'approche GRADE (classification des recommandations, examen, développement et évaluation) n'avait pas été suffisamment prise en considération

¹⁵ REP13/NFSDU par. 65, Annexe V.

¹⁶ REP13/NFSDU par. 51 et 59, Annexes III et IV.

au niveau du CCNFSDU, et n'était pas favorable à l'adoption de l'Avant-projet de Principes généraux.

54. La Commission a adopté l'Avant-projet de Principes généraux à l'étape 5/8 et la version consolidée proposée par le CCNFSDU avec les amendements apportés par le CCFL, y compris les amendements corrélatifs (voir section CCFL). La délégation malaisienne a exprimé sa réserve quant à cette décision.

*Avant-projet de valeurs nutritionnelles de référence supplémentaires ou révisées aux fins d'étiquetage dans les Directives Codex concernant l'étiquetage nutritionnel*¹⁷

55. Une délégation et un observateur n'ont pas soutenu l'adoption de l'Avant-projet de VNR et étaient d'avis que le calcium devait être examiné en même temps que le magnésium. L'observateur était d'avis que les valeurs de la vitamine B ne devaient pas être abaissées à un niveau de subsistance mais au contraire élevées à un niveau optimal. Un autre observateur a indiqué que les VNR devaient être à nouveau examinées par le CCNFSDU compte tenu de la biodisponibilité du calcium dans le lait et les produits laitiers. De nombreuses délégations ont soutenu l'adoption de ces VNR.

56. La délégation allemande, s'exprimant en qualité de Présidente du CCNFSDU, a rappelé que la révision était une tâche considérable et qu'elle progressait par étape en fonction des preuves scientifiques, et que des travaux étaient en cours sur d'autres VNR pour lesquelles il restait encore des questions à résoudre.

57. La Commission a adopté l'Avant-projet de VNR à l'étape 5/8, en ajoutant le mot «seulement» avant «des informations utiles», et en supprimant la dernière partie de la note de bas de page de sorte qu'elle se termine par «l'application des VNR au niveau national». La délégation béninoise a émis des réserves quant à cette décision.

Groupe spécial sur l'alimentation animale (TFAF)

*Avant-projet de directives sur l'établissement des priorités des dangers liés aux aliments pour animaux*¹⁸

58. De nombreuses délégations ont soutenu l'adoption de l'Avant-projet de directives. La délégation camerounaise, était favorable à l'adoption et a déclaré que le texte était particulièrement important pour les pays africains, qui souhaiteraient pouvoir continuer de disposer d'une plateforme de discussion pour les questions ayant trait à la sécurité sanitaire des aliments pour animaux.

59. La délégation brésilienne, soutenue par de nombreuses autres délégations de l'Amérique latine et des Caraïbes, était contraire au maintien de l'Annexe 2 «Exemples de dangers potentiellement pertinents pour la santé humaine». Elle a indiqué que les renseignements fournis dans l'Annexe n'étaient pas complets et qu'il serait difficile de la maintenir; que le rapport de la Réunion d'experts mixte FAO/OMS sur l'impact de l'alimentation animale sur la sécurité sanitaire de 2008 contenait déjà des informations sur les dangers présents dans les aliments pour animaux; et que les pays pouvaient mal interpréter l'objet de l'annexe et utiliser les exemples comme des obstacles non justifiés au commerce.

60. Le représentant de la FAO a informé la Commission qu'une plateforme pour un partenariat multipartite était en train d'être mise en place pour s'attaquer au renforcement des capacités en matière de sécurité sanitaire des aliments pour animaux dans le cadre d'une stratégie commune et de manière intégrée. La Plateforme offrirait une tribune neutre pour le renforcement des capacités et la coordination des activités afin de promouvoir la sécurité sanitaire des aliments pour animaux dans le contexte du développement durable du secteur de l'élevage et d'assurer la production et la fourniture d'aliments pour animaux sans dangers grâce à l'adhésion aux textes du Codex. Par ailleurs, l'initiative encouragerait les échanges entre toutes les parties pertinentes des données et des informations, des compétences techniques et des résultats de la recherche. La FAO informerait les points de contact du Codex de l'initiative et inviterait les parties intéressées à y participer.

61. D'autres délégations étaient favorables au maintien de l'Annexe, notant que les paragraphes d'introduction donnaient toutes les explications voulues sur la non-exhaustivité du contenu, la nécessité de mettre à jour les informations lorsque de nouvelles connaissances scientifiques seraient disponibles et qu'ils précisaient qu'elle ne devait pas être considérée comme une évaluation des risques et qu'il s'agissait d'exemples de dangers pouvant être présents dans les aliments pour animaux.

¹⁷ REP13/NFSDU par. 103, Annexe VII.

¹⁸ REP13/AF, Annexe III.

62. La délégation suisse, s'exprimant en qualité de Président du TFAF, a rappelé le travail efficient et productif du Groupe spécial et les débats approfondis dont l'Annexe avait été l'objet, en tenant compte de tous les arguments concernant son maintien. Afin que le document puisse être adopté par la Commission et sachant l'importance de l'information, elle a proposé de supprimer l'annexe du document et de la placer sur un site web spécifique de la FAO, et elle a noté que de cette manière l'information serait disponible pour tous ceux qui intervenaient dans le domaine de la sécurité sanitaire des aliments pour animaux et pourrait être facilement mise à jour.

63. La Commission a approuvé la proposition de la Présidente du TFAF et noté que les délégations des pays africains l'avaient acceptée dans un esprit de compromis. La Commission a adopté l'Avant-projet de directives avec le retrait de l'Annexe 2 et l'amendement du paragraphe 17 afin d'indiquer le site web de la FAO¹⁹ où l'annexe serait disponible.

64. La Commission a félicité le Groupe spécial pour avoir achevé ses travaux dans les délais fixés et rempli avec succès la tâche qui lui avait été confiée par la Commission à sa trente-quatrième session.

Systèmes d'inspection et de certification des importations et des exportations alimentaires (CCFICS)

Projet et avant-projet de Principes et directives pour les systèmes nationaux de contrôle des aliments²⁰

65. La délégation argentine, se référant aux observations écrites figurant dans le document CX/CAC 13/36/4, a noté que le document constituait une pièce maîtresse des travaux du Codex. Tout en étant favorable à son adoption, la délégation a proposé plusieurs modifications visant à améliorer le document et à corriger certaines erreurs éditoriales dans la version espagnole.

66. La délégation australienne, s'exprimant en qualité de Président du CCFICS, a rappelé que le document était le résultat des débats approfondis tenus lors de trois réunions du CCFICS et dans le cadre de trois groupes de travail physiques, qui avaient révisé le texte dans son entier, a noté que tout changement de la version actuelle du document pourrait entraîner des modifications dans d'autres parties et a recommandé de conserver le texte en l'état.

67. La Commission est convenue d'adopter le Projet et Avant-projet de directives, tel que proposé avec des amendements éditoriaux d'importance mineure à la version espagnole.

Additifs alimentaires (CCFA)

Projet et avant-projet de dispositions relatives à des additifs alimentaires de la Norme générale pour les additifs alimentaires (NGAA)²¹

68. La Commission a adopté le projet et l'avant-projet de dispositions relatives aux additifs alimentaires tels que proposés par le CCFA. Les délégations de l'Union européenne et de la Norvège ont exprimé une réserve générale concernant les dispositions relatives aux additifs alimentaires contenant de l'aluminium et ont souligné l'importance de limiter davantage l'exposition à l'aluminium résultant de l'emploi des additifs alimentaires (y compris les laques d'aluminium des colorants et les additifs alimentaires contenant des impuretés d'aluminium) et la nécessité de trouver des substances remplaçant l'aluminium en tant qu'additif alimentaire.

Avant-projet de normes d'identité et de pureté des additifs alimentaires découlant de la soixante-seizième réunion du JECFA²²

69. La Commission a adopté l'avant-projet de normes, telles que proposées par le CCFA, et a noté la réserve générale de l'Union européenne qui estime que ces normes devraient porter sur les substances elles-mêmes et non pas sur les préparations.

¹⁹ http://www.fao.org/ag/againfo/home/en/news_archive/2013_Feed_and_food_safety.html.

²⁰ REP13/FICS, Annexe II.

²¹ REP13/FA, Annexe VI.

²² REP13/FA, Annexe X.

Sucres (CCS)

*Avant-projet de norme pour le jus de canne à sucre déshydraté non centrifugé*²³

70. La Commission a noté qu'à sa soixante-huitième session, le Comité exécutif avait recommandé l'adoption de la norme à l'étape 5 et était convenu que la Commission examinerait d'autres mesures concernant le processus d'élaboration.²⁴

71. La délégation colombienne, qui s'exprimait en sa qualité de Président du CCS, a expliqué qu'elle avait préparé l'avant-projet de norme qui a été diffusé pour observations moyennant une lettre circulaire portant la cote CL2013/9-CS, en vue de son adoption à l'étape 5/8. Toutefois, compte tenu des observations formulées, la Colombie a proposé l'adoption à l'étape 5 seulement et a invité tous les pays à soumettre de nouvelles observations afin de mettre au point la norme. La Colombie avait prévu que la norme serait à l'étape 6/7 au deuxième semestre de 2013 et de la transmettre à la trente-septième session de la Commission en 2014 pour adoption à l'étape 8.

72. Compte tenu du fait que le président du CCS soutenait la proposition, la Commission est convenue d'adopter l'avant-projet de norme à l'étape 5, étant entendu que la Colombie poursuivrait ses travaux par correspondance. Il a été observé que les dispositions relatives à l'étiquetage et aux méthodes d'analyse seraient transmises au CCFL et au CCMAS pour approbation.

Contaminants présents dans les aliments (CCCF)

*Avant-projet de limites maximales pour le plomb dans les jus de fruits et les nectars, prêts à boire; les fruits en conserve et les légumes en conserve*²⁵

73. Plusieurs délégations n'ont pas soutenu l'adoption à l'étape 5/8 de l'Avant-projet de limites maximales pour le plomb dans les jus de fruits et les nectars, prêts à boire; les fruits en conserve et les légumes en conserve, préoccupées par l'approche suivie pour fixer les limites maximales révisées, le manque de données géographiquement représentatives, notamment en provenance de pays producteurs, et la nécessité d'effectuer une évaluation adéquate de l'exposition pour déterminer quelles catégories d'aliments contribuaient le plus à l'ingestion totale de plomb dans les différentes régions. Ces délégations ont estimé que lorsqu'une évaluation complète de l'exposition n'était pas réalisable, l'établissement de limites maximales devrait s'appuyer sur des preuves scientifiques ainsi que sur le principe ALARA et ne devrait pas créer de problèmes dans le commerce international. Une autre préoccupation portait sur le fait que l'abaissement proposé des limites maximales nécessiterait des méthodes d'analyse plus sensibles. Il a donc été proposé d'adopter les projets de limites maximales à l'étape 5, en priant le CCCF de poursuivre l'analyse des données supplémentaires qui seront fournies.

74. Le Secrétariat du JECFA a expliqué que le JECFA, à sa soixante-treizième réunion, avait procédé à une mise à jour de l'évaluation des risques, tenant compte de toutes les nouvelles données. Une évaluation approfondie de l'exposition a été entreprise, principalement sur la base d'estimations nationales et de données internationales. En s'appuyant sur l'analyse de la relation dose-réponse tirée d'études sur l'homme, le JECFA a estimé que la DHTP de 25µg/kg de poids corporel était associée à un impact mesurable sur la santé des enfants et des adultes. Le JECFA a donc conclu que la DHTP ne pouvait plus être considérée comme protégeant la santé et l'a retirée. Étant donné qu'aucune valeur seuil pour ces effets n'a pu être déterminée, aucune DHTP n'a été établie.

75. Le Secrétariat du JECFA a aussi expliqué que l'étude du groupe de travail électronique du CCCF avait pour but principal d'évaluer les données sur la présence de plomb dans les produits sélectionnés afin de déterminer quel pourcentage d'échantillons pourrait satisfaire aux limites maximales révisées. Cela était conforme aux procédures générales utilisées dans les cas où aucun niveau d'exposition sûr ne pouvait être déterminé. Il a en outre été précisé que les données sur la présence de plomb étaient tirées de la base de données GEMS/Aliments, soit au total plus de 110 000 entrées provenant de toutes les régions du monde, sauf l'Afrique.

²³ CL 2013/9-CS

²⁴ REP13/EXEC par. 18.

²⁵ REP13/CF, par. 42, Annexe II.

76. Il a été en outre précisé que même si des données pourraient ne pas provenir de pays producteurs, et ce parce que les produits à risques faisaient l'objet d'un vaste commerce international, les données provenant de pays importateurs indiquaient la présence de plomb dans des produits provenant aussi de pays producteurs. Il a été noté également que des données limitées provenant du pays inquiet au sujet des limites maximales avaient été utilisées pour la révision de ces limites et qu'il avait été démontré qu'un petit nombre seulement n'était pas conforme aux avant-projets de limites maximales.

77. Une délégation a appuyé l'adoption à l'étape 5/8 et noté que les limites avaient des fondements scientifiques, tandis qu'un observateur a fait remarquer que la limite maximale pour le plomb dans les jus de fruits était gérable et acceptable.

78. Un autre observateur a fait part de son inquiétude concernant la limite maximale pour le plomb dans les champignons en conserve et a noté que les légumes en conserve et les autres légumes devraient avoir une limite maximale harmonisée étant donné que le plomb ne devrait plus être utilisé pour la production de boîtes de conserve pour les aliments et qu'il n'influait donc plus sur le niveau de cette substance.

79. Notant le consensus accordé aux nouveaux travaux sur les limites maximales et les opinions exprimées quant au besoin d'examiner davantage de données représentatives sur le plan géographique, la Commission est convenue d'adopter les limites maximales à l'étape 5, étant entendu que les pays qui étaient intervenus s'engageaient à fournir des données à la base de données de GEMS/Aliments dans un délai d'un an pour permettre au CCCF de poursuivre la révision des limites maximales en 2015, afin de les soumettre à la Commission à sa trente-huitième session. Il a été fait remarquer que le JECFA avait achevé son travail sur l'évaluation des risques, y compris une évaluation complète sur le plomb, et qu'aucun travail supplémentaire n'était nécessaire à cet égard.

Avant-projet de limite maximale pour le déoxynivalénol dans les aliments à base de céréales destinés aux nourrissons et aux enfants en bas âge²⁶

80. La limite maximale pour le déoxynivalénol a été présentée à la Commission comme s'appliquant aux aliments à base de céréales «tels que consommés». La Commission a noté qu'un éclaircissement était nécessaire quant à la question de savoir si la limite maximale devrait être appliquée aux aliments à base de céréales pour les nourrissons et les enfants en bas âge «tels que consommés» ou à la «matière sèche» et est donc convenue d'adopter l'avant-projet de limite maximale à l'étape 5, pour examen ultérieur par le CCCF. Une délégation s'est dite inquiète de la limite à son avis trop élevée et qui devrait être réduite.

Résidus de pesticides (CCPR)

Projet et avant-projet de limites maximales de résidus pour les pesticides²⁷

81. La délégation de l'Union européenne a exprimé des réserves au sujet de plusieurs LMR proposées pour les combinaisons pesticide/denrée ci-après: diflubenzuron; hexythiazox (fraises); dichlorvos (oeufs, abats comestibles de volaille, graisses de volailles, chair de volaille, riz et blé); dicofol (thé, vert et noir); chlorothalonil (banane et blette); phorate (pomme de terre); fenvalerate (brocoli de Chine); cyromazine (pois chiche, sec); lentilles, séchées, et lupin, sec); buprofézine (thé, thé vert); glufosinate-ammonium (fruits tropicaux et subtropicaux hétérogènes, à peau comestible; fruits tropicaux et subtropicaux hétérogènes, à peau non comestible, cassis et groseilles rouges ou vertes, pomme de terre, fruits à noyau); cycloxydime (légumes du genre Brassica – chou frisé ou chou –, chou cabus, Brassica à rameaux florifères et oeufs); imidacloprid (céleri); methoxyfenozide (légumes fruits, cucurbitacées; spinetoram (céleri, épinard et légumes du genre Brassica); saflufenacil (légumineuses); sulfoxaflor; penthiopyrad (Brassica à rameaux florifères, fruits à noyau et légumes feuillus – sauf légumes feuillus du genre Brassica); dinotefuran (légumes du genre Brassica; légumes-fruits, cucurbitacées; légumes-fruits autres que les cucurbitacées et légumes feuillus sauf le cresson de fontaine); fluxapyroxad (fruits à noyau); et amétoctradine (légumes du genre Brassica – chou frisé ou chou – chou cabus, Brassica à rameaux florifères; légumes feuillus et oignon de printemps). Les raisons de ces réserves sont expliquées dans le document CX/CAC 13/36/4-add.1. La délégation norvégienne a exprimé des réserves à cet égard également. La délégation thaïlandaise a informé la Commission que la LMR pour le fenvalerate (brocolis de Chine) ne s'applique pas aux brocolis car les brocolis de Chine sont

²⁶ REP13/CF, par. 70, Annexe III.

²⁷ REP13/PR par. 17-90, Annexes II & III.

des légumes feuillus du genre Brassica et que les données sur la consommation des brocolis ne s'appliquaient pas au produit.

82. La délégation égyptienne a exprimé des réserves au sujet des substances suivantes: chlorothalonil, buprofazine, cyromazine et trifloxystrobin pour des raisons de sécurité sanitaire.

83. La Commission a adopté tous les projets et avant-projets de LMR pour les diverses combinaisons pesticide/denrée telles que proposées par le CCPR.

Normes et textes apparentés maintenus par la Commission à l'étape 8

Projets de LMR pour la somatotropine bovine²⁸

84. En réponse à la demande d'éclaircissement sur la date limite pour l'examen des projets de LMR pour la somatotropine bovine (STB), le Secrétariat du JECFA/OMS a précisé qu'à la suite de la demande de la trente-cinquième session de la Commission d'effectuer une réévaluation en tenant compte de toutes les nouvelles données fournies depuis sa dernière évaluation, un appel à la communication de données avait été lancé en janvier 2013, avec avril 2013 comme date limite pour la soumission de données. Une société et des gouvernements ont fourni des données qui seront analysées selon les principes d'un examen systématique. La Commission a également appris que l'évaluation des STB par le JECFA était prévue en novembre 2013 et, conformément à la décision de la trente-cinquième session de la Commission²⁹, le rapport du JECFA serait présenté pour examen d'ici à la vingt-deuxième session du Comité sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments (CCRVDF), prévue au début de 2015. La Commission a également noté que les projets de LMR pour les STB étaient maintenus à l'étape 8 et qu'ils seraient examinés par la Commission en 2015 à la lumière des recommandations du CCRVDF.

AVANT-PROJETS DE NORMES ET TEXTES APPARENTÉS À L'ÉTAPE 5 (Point 6 de l'ordre du jour)³⁰

85. La Commission a adopté à l'étape 5 plusieurs avant-projets de normes et textes apparentés soumis par ses organes subsidiaires, tels que présentés à l'Annexe IV au présent rapport, et les a avancés à l'étape 6.

86. Les paragraphes ci-après donnent des renseignements supplémentaires sur les observations formulées et sur les décisions prises sur certains points.

Fruits et légumes frais (CCFFV)

Avant-projet de norme pour le fruit de la passion doux (doré)³¹

87. Le Président a rappelé que le Comité exécutif³² avait examiné cette question et recommandé l'adoption de la norme à l'étape 5 notant que, après des débats prolongés sur le champ d'application, le CCFFV avait noté que les délégations avaient la possibilité de présenter à l'étape 5, pour examen par la Commission, des observations et des informations concernant l'importance économique d'autres espèces de fruits de la passion dans leurs pays respectifs, ce qui pourrait justifier l'élargissement de la norme; aucune observation n'a cependant été soumise pour examen par la Commission.

88. Certaines délégations, tout en étant favorables à l'adoption à l'étape 5, ont indiqué qu'elles souhaiteraient que d'autres variétés soient incluses étant donné leur valeur économique commerciale.

89. La délégation colombienne, qui est à l'origine de la norme proposée, a déclaré qu'étant donné qu'aucune proposition tendant à élargir le champ d'application n'avait été transmise, la norme devait être adoptée à l'étape 5 et avancer dans la procédure avec le champ d'application actuel, et que les délégations avaient la possibilité de formuler des observations ou des propositions en vue de l'ajout d'une annexe à la norme dans le cadre du CCFFV.

²⁸ ALINORM 95/31, Annexe II

²⁹ REP12/CAC, par. 79-86.

³⁰ CX/CAC 13/36/5; CX/CAC 13/36/5-Add.1; CX/CAC 13/36/6 (Observations de Cuba, de la France et de l'IIF); CX/CAC 13/36/6 Add.1 (Observations du Canada, du Costa Rica, de Cuba, des Philippines, de l'Inde, de la FIL et de l'IIR); CRD 7 (Observations de la Colombie); CRD 8 (Observations du Japon); CRD 11 (Observations de l'Indonésie); CRD 13 (Observations de l'Inde); CRD 17 (Observations de la Dominique).

³¹ REP13/FFV, par. 85, Annexe IV.

³² REP13/EXEC, par. 24-26.

90. La Commission a adopté la norme à l'étape 5 avec le présent champ d'application, notant que les délégations avaient la possibilité de formuler des observations ou des propositions concernant d'autres espèces dans le cadre du CCFFV.

Poissons et produits de la pêche (CCFFP)

*Avant-projet de critères de performance pour les méthodes de référence et de confirmation de biotoxines marines (Section I-8.6 Détermination de biotoxines) dans la Norme pour les mollusques bivalves vivants et crus (CODEX STAN 292-2008)*³³

91. La Commission a adopté le projet de critères de performance à l'étape 5. La délégation chilienne a noté que l'examen technique se poursuivrait au sein du CCFFP et souligné que les bioessais sur les souris étaient importants pour la détermination des biotoxines au Chili et dans d'autres pays en développement.

Comité de coordination FAO/OMS pour l'Asie (CCASIA)

*Avant-projet de norme pour les produits non fermentés à base de soja*³⁴

92. Plusieurs délégations et un observateur ont exprimé l'opinion que l'utilisation de l'expression «lait de soja» était contraire à la *Norme générale pour l'utilisation de termes de laiterie* et qu'il fallait assurer la cohérence de la terminologie employée dans les normes Codex. Une délégation, se référant à la section 8.2 sur l'étiquetage du soja génétiquement modifié, a estimé qu'il ne convenait pas d'inclure une référence à la législation nationale dans une norme Codex.

93. Plusieurs délégations de la région Asie ont soutenu l'adoption de la norme à l'étape 5 proposée par le Comité.

94. La Commission a rappelé que les dispositions d'étiquetage avaient été examinées par le CCFL qui ne les avait pas confirmées, et donc que le CCASIA les examinerait à nouveau à sa prochaine session. La délégation japonaise, en qualité de Présidente du CCASIA, a confirmé que le CCASIA examinerait ses questions à sa prochaine session.

95. La Commission a fait sienne l'opinion du Comité exécutif à cet égard³⁵ et adopté le projet de norme régionale à l'étape 5, en recommandant que le CCASIA examine la norme en tenant compte de l'avis du CCFL.

Contaminants présents dans les aliments (CCCF)

*Avant-projet de limites maximales pour le déoxynivalénol (DON) dans les grains de céréales bruts (maïs, blé et orge) et plan d'échantillonnage connexe, ainsi que dans la farine, la semoule, les gruaux et les flocons de blé, de maïs ou d'orge*³⁶

96. Le Président, en présentant ce point, a informé la Commission que le Comité exécutif, à sa soixante-huitième session, avait recommandé d'adopter les limites maximales à l'étape 5, tout en notant que les questions restées en suspens seraient examinées par le CCCF. La Commission a noté le soutien dont bénéficiait l'adoption des limites maximales, mais aussi les inquiétudes exprimées au regard de toutes les limites maximales en général, ou de celles concernant les grains de céréales bruts, en particulier.

97. Plusieurs délégations ont contesté le bien-fondé d'une limite maximale pour les grains de céréales bruts et signalé qu'en raison du changement climatique, il serait difficile, certaines années, de respecter la limite maximale ce qui pourrait entraîner un rejet prématuré et, par conséquent, avoir des répercussions sur le commerce et la sécurité alimentaire. La Commission a été informée que de nouvelles données seraient présentées au CCCF, pour examen, avant qu'une décision finale soit prise sur la limite maximale dans les grains de céréales bruts.

98. Certaines délégations ont soutenu l'adoption de la limite maximale pour les grains de céréales bruts, notant qu'il fallait établir ces limites maximales s'agissant de ces produits de base les plus traités dans le

³³ REP13/FFP, par. 99, Annexe VII.

³⁴ REP13/ASIA par. 109, Annexe III.

³⁵ REP13/EXEC par. 27-30.

³⁶ REP13/CF, par.70, Annexe III.

commerce international. La délégation de l'Union européenne, tout en étant favorable à l'adoption de la limite maximale, a exprimé ses réserves quant au plan d'échantillonnage.

99. La délégation norvégienne a exprimé sa réserve générale à l'égard des limites maximales pour le DON pour des raisons de sécurité sanitaire des aliments, s'appuyant sur une évaluation très complète des risques dus à la présence de mycotoxines dans les grains de céréales, publiée par le Comité scientifique norvégien pour la sécurité sanitaire des aliments, en avril 2013. Le Comité scientifique a constaté que même à des concentrations très inférieures aux limites maximales proposées par le CCCF, il y avait lieu de penser que l'apport de DON, en particulier dû aux produits céréaliers comme le pain, les céréales de petit déjeuner et le gruau d'avoine, chez les enfants était préoccupant. La délégation s'est aussi demandé s'il fallait fixer des limites maximales pour l'avoine, en plus de celles pour le blé, le maïs et l'orge. Une autre délégation a noté que les limites maximales établies par le Codex devaient être fondées sur les évaluations du JECFA. Un observateur a noté qu'à son avis il faudra disposer de données épidémiologiques, de plus amples données d'occurrence, et de données relatives à l'impact économique afin de mieux comprendre l'impact de l'établissement de limites maximales pour le DON dans les grains de céréales bruts.

100. Notant les inquiétudes exprimées, la Commission a adopté les limites maximales à l'étape 5 et recommandé que le CCCF examine de façon plus approfondie les questions restées en suspens. La Commission a noté les réserves des États-Unis d'Amérique et de la Jordanie concernant la limite maximale pour les grains de céréales bruts, de l'Union européenne concernant le plan d'échantillonnage pour les grains de céréales bruts, et de la Norvège et de l'Égypte sur les limites maximales pour les grains de céréales bruts et pour la farine, la semoule, le gruau et les flocons dérivés du blé, du maïs ou de l'orge.

RÉVOCATION DE NORMES ET DE TEXTES APPARENTÉS DU CODEX EN VIGUEUR (Point 7 de l'ordre du jour)³⁷

101. La Commission a décidé de révoquer les textes proposés tels qu'indiqués dans le document CX/CAC 13/36/7. La liste des textes dont la révocation est approuvée figure à l'Annexe V au présent rapport. Les paragraphes ci-après donnent des renseignements supplémentaires sur les observations formulées et sur les décisions prises sur certains points.

Comité du Codex sur les contaminants dans les aliments (CCCF)

Limites maximales pour le plomb dans les normes individuelles pour les fruits et les légumes en conserve

102. La Commission n'a pas révoqué les limites maximales fixées, car la modification proposée devait faire suite à l'établissement de nouvelles limites maximales, limites qui n'ont pas été adoptées par la Commission dans le cadre de l'examen du point 5 de l'ordre du jour.

Comité du Codex sur les résidus de pesticides (CCPR)

Limites maximales de résidus pour des combinaisons pesticides / produits³⁸

103. La délégation de l'Égypte a exprimé des réserves concernant la révocation des LMR relatives aux pesticides suivants: dichlorvos, glufosinate-ammonium, cycloxydime, méthoxyfénozide et fluopyram. La Commission est convenue de révoquer les limites maximales fixées pour ces produits.

AMENDEMENTS AUX NORMES ET TEXTES APPARENTÉS DU CODEX (Point 8 de l'ordre du jour)³⁹

104. La Commission a noté que ce point était lié aux travaux menés par le Secrétariat du Codex pour améliorer la cohérence de l'ensemble des textes du Codex.

105. La Commission a adopté les amendements tendant à actualiser les références figurant dans plusieurs textes concernant les méthodes d'analyse et d'échantillonnage et dans le Code d'usages en matière d'hygiène pour la viande (CAC/RCP 58-2005) qui sont présentés dans le document de travail.

³⁷ CX/CAC 13/36/7.

³⁸ REP13/PR par. 17-90, Annexe IV.

³⁹ CX/CAC 13/36/8.

PROPOSITIONS RELATIVES A L'ÉLABORATION DE NOUVELLES NORMES ET DE TEXTES APPARENTÉS ET À L'INTERRUPTION D'ACTIVITÉS (Point 9 de l'ordre du jour)⁴⁰

ÉLABORATION DE NOUVELLES NORMES ET DE TEXTES APPARENTÉS

106. La Commission a approuvé l'élaboration de nouvelles normes et de textes apparentés résumés à l'Annexe VI. Les paragraphes ci-après donnent des renseignements supplémentaires sur les observations formulées et les décisions prises en ce qui concerne les points suivants:

Fruits et légumes frais (CCFFV)

Nouveaux travaux sur les pommes de terre de conservation⁴¹

107. La Commission a pris note de la recommandation du Comité exécutif selon laquelle le nouveau travail portant sur les pommes de terre de conservation ne devait pas être poursuivi et la proposition renvoyée au CCFFV pour un examen ultérieur des questions techniques⁴².

108. De nombreuses délégations sont intervenues en faveur de l'approbation d'un nouveau travail sur une norme concernant les pommes de terre de conservation à la présente session, compte tenu du fait que de vastes quantités de ces pommes de terre sont produites, commercialisées et consommées dans le monde. De nombreux pays étaient soit importateurs, soit exportateurs, soit consommateurs de pommes de terre et par conséquent, le besoin de disposer d'une référence internationale se faisait sentir. Selon eux, les débats techniques pouvaient être tenus parallèlement à l'examen de l'avant-projet de norme au sein du CCFFV, et suffisamment de temps s'était écoulé depuis la dernière session du Comité pour que toutes les délégations aient pu consulter leurs experts nationaux.

109. Une délégation a fait observer que l'établissement d'une nouvelle norme pour les pommes de terre de conservation avait bien sa place au sein du nouveau plan stratégique. Une autre délégation a rappelé que la FAO avait célébré l'Année internationale de la pomme de terre en 2008 et que les pommes de terre étaient l'un des produits les plus importants du monde pour garantir la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté; ainsi, la mise en place d'une norme Codex les concernant pourrait apporter une contribution majeure à leur commercialisation.

110. Certaines délégations ont souligné la nécessité de disposer d'une norme du Codex sur les pommes de terre de conservation pour mieux parer aux problèmes sanitaires qu'elles peuvent poser, à savoir les contaminants et les résidus de pesticides.

111. Il a été précisé que les questions liées à la sécurité sanitaire ne s'inscriraient pas dans les travaux menés, celles-ci ne relevant pas du mandat du CCFFV et étant de la responsabilité des comités généraux du Codex comme le CCCF ou le CCPR. Il a été noté qu'il existe une Norme Codex pour les pommes de terre frites surgelées (CODEX STAN 114-1981).

112. De nombreuses délégations sont intervenues en faveur de la recommandation du Comité exécutif, déclarant qu'étant donné que la proposition visant un nouveau travail avait été soumise très tard, il n'avait pas été possible de consulter les experts nationaux, et que par conséquent, aucun débat technique de fond n'avait pu être mené au sein du CCFFV. Elles étaient d'avis que le champ d'application de la proposition devrait être clairement défini et agréé par le Comité avant qu'un nouveau travail puisse être approuvé.

113. Plusieurs délégations ont signalé que le volume commercial international des pommes de terre de conservation était faible, que la proposition ne tenait pas compte des avis des principaux producteurs et exportateurs de pommes de terre, et qu'aucune question de commerce international spécifique n'avait été identifiée.

114. Une délégation a déclaré qu'elle ne voyait pas quelle urgence il pouvait y avoir au démarrage de nouveaux travaux. Si de nouveaux travaux étaient lancés, ce devrait être sur la base d'une entente commune en vertu de laquelle la norme ne traitait pas des questions sanitaires mais de la qualité du produit. Une autre

⁴⁰ CX/CAC 13/36/9; CX/CAC 13/36/9-Add.1; CX/CAC 13/36/9-Add.2; CRD 3 (Observations des Philippines); CRD 4 (Observations de la GAFTA); CRD 5 (Observations du Liban); CRD 6 (Observations de l'Égypte); CRD 9 (Observations de la Thaïlande); CRD 13 (Observations de l'Inde); CRD 14 (Observations du Pérou); CRD 15 (Observations de Singapour); CRD 16 (Observations de l'OIV); CRD 19 (Observations de l'ISO); CRD 23 (Observations de l'Uruguay).

⁴¹ REP13/FFV, par. 123-124 et Annexe VI.

⁴² REP13/EXEC, par. 52-54.

délégation a déclaré qu'il conviendrait d'évaluer si telle ou telle question en matière de commerce international des pommes de terre était susceptible d'être traitée par une norme de qualité.

115. Une délégation a fait remarquer que si de nombreuses voix semblaient s'élever en faveur de nouveaux travaux sur les pommes de terre de conservation, beaucoup d'autres délégations souhaitaient mener des débats plus techniques au sein du Comité avant d'approuver de nouveaux travaux. La délégation a proposé de disposer d'un descriptif de projet bien défini, sans quoi l'élaboration de la norme pourrait s'avérer problématique. Une autre délégation a appuyé l'intervention précédente et a demandé au Président de définir la portée de la discussion au sein du Comité, étant entendu clairement que la discussion ne devrait pas porter sur la poursuite ou non de l'élaboration d'une norme, mais plutôt se concentrer sur le champ d'application de la norme et les aspects techniques. Une délégation a proposé de solliciter des données supplémentaires.

116. Le Président a conclu comme suit: i) Eu égard à l'importance des pommes de terre de conservation du point de vue de leur production, de leur consommation et de leur commercialisation, la Commission reconnaît qu'il est important de débiter un nouveau travail sur ce produit; ii) La Commission demande au CCFFV de soumettre un descriptif de projet détaillé, avec un champ d'application bien défini pour examen aux prochaines sessions du Comité exécutif et de la Commission; et iii) afin de contribuer à la préparation du descriptif de projet, le Secrétariat du Codex rédigera une lettre circulaire conformément au mode de présentation établi pour les descriptifs de projet tel qu'il apparaît dans le Manuel de procédure du Codex.

117. La délégation de Cuba a réservé sa position concernant cette conclusion, dans l'attente de la poursuite de l'élaboration de la norme et de l'examen des questions techniques au sein du Comité.

Fruits et légumes transformés (CCPFV)

Norme pour les produits à base de ginseng (conversion de la norme régionale pour les produits à base de ginseng en une norme internationale)⁴³

118. La Commission a approuvé de nouveaux travaux sur une norme pour les produits à base de ginseng. La délégation du Brésil a réitéré ses réserves telles qu'elle les avait exprimées au CCPFV quant aux extraits de ginseng.

Comité FAO/OMS de coordination pour le Proche-Orient (CCNEA)

Norme sur les aliments halal⁴⁴

119. Le Président a rappelé que le Comité exécutif avait reconnu l'importance de la consommation et du commerce des produits halal dans le monde et est convenu, dans le contexte de cette nouvelle proposition de travail, qu'il faudrait redéfinir le champ d'application du descriptif de projet, afin d'identifier les différences avec les textes pertinents du Codex et que le membre proposant cette nouvelle activité devrait demander au CCFL et au CCFICS leur avis, afin d'aider le Comité exécutif et la Commission à prendre une décision⁴⁵.

120. L'observateur de l'OIE a informé la Commission que son organisation avait adopté les normes pertinentes concernant les méthodes d'abattage compatibles avec la loi islamique. L'OIE avait également adopté les avis émis en matière de traçabilité afin de pouvoir suivre les animaux jusqu'à l'abattoir, mais il n'existait pas encore de directives visant le lien de l'animal à la viande, qui pourtant fournirait des informations importantes à l'heure de s'assurer que la méthode d'abattage adéquate avait bien été utilisée. L'observateur a fait remarquer qu'en redéfinissant le champ d'application des travaux, il conviendrait de se référer également aux textes pertinents de l'OIE concernant le bien-être animal, et il a ajouté que l'OIE collaborerait volontiers avec le Codex sur ce projet.

121. La délégation égyptienne, qui avait proposé les nouveaux travaux, a souligné l'importance des produits halal dans le monde et fait remarquer que les questions liées aux aliments halal ne se limitaient pas aux seules méthodes d'abattage, mais s'étendaient à d'autres produits, comme par exemple les additifs alimentaires.

⁴³ REP13/PFV, par. 138, Annexe VIII.

⁴⁴ REP13/NEA, par. 111-117.

⁴⁵ REP13/EXEC, par. 58-61.

122. La Commission a reconnu l'importance des produits halal dans le monde et a demandé à l'Égypte de redéfinir le champ d'application du descriptif de projet conformément aux recommandations du Comité exécutif (voir paragraphe 121) et de prendre en compte, selon qu'il convient, les travaux pertinents de l'OIE.

Norme pour la viande congelée et la viande réfrigérée⁴⁶

123. Le Président a rappelé que le Comité exécutif était convenu que la proposition devrait être reformulée de manière à identifier les différences avec les textes existants, et qu'il faudrait prendre l'avis du Comité sur l'hygiène alimentaire, afin d'aider le Comité exécutif et la Commission à prendre une décision⁴⁷.

124. Une délégation a noté que le volume d'échange de ces produits était élevé et qu'il était important de disposer de normes, étant donné que la plupart des cas d'intoxication alimentaire étaient liés à des produits carnés. Une autre délégation a signalé que le descriptif de projet ne concernait que quatre types de viande (bœuf, chameau, buffle et mouton) et qu'il devrait être élargi s'il devait déboucher sur une norme internationale.

125. Le Président a précisé que le *Code d'usages en matière d'hygiène pour la viande* (CAC/RCP 58-2005) contenait une définition de la viande s'appliquant à tous les types de viande et que le champ d'application de la proposition était international plutôt que régional.

126. Une délégation a fait état des problèmes d'importation et d'exportation posés par la viande congelée et la viande réfrigérée en raison des résidus de médicaments vétérinaires et de pesticides. Le Secrétariat a rappelé qu'il existe des limites maximales de résidus établies pour les médicaments vétérinaires et les résidus de pesticides.

127. L'observateur de l'OIE a proposé de se référer aux textes pertinents de son organisation en matière de maladies animales et de zoonoses relatives à la viande congelée et à la viande réfrigérée.

128. La délégation néo-zélandaise, s'exprimant en tant que Président du Comité sur l'hygiène de la viande, a fait observer qu'en préparant le descriptif de projet, il convenait de consulter le *Code d'usages en matière d'hygiène pour la viande*, étant donné que la viande congelée et la viande réfrigérée étaient un sous-ensemble des produits traités par le Code.

129. La Commission est convenue que le descriptif de projet devrait être reformulé par l'Égypte conformément aux recommandations du Comité exécutif (voir paragraphe 123), en prenant en compte les textes pertinents de l'OIE, selon qu'il convient, en identifiant les différences et en prenant l'avis du Comité du Codex sur l'hygiène alimentaire.

INTERRUPTION DES TRAVAUX

130. La Commission a approuvé l'interruption des travaux énoncés à l'Annexe VII.

QUESTIONS DÉCOULANT DES RAPPORTS DES COMITÉS ET DES GROUPES DE TRAVAIL DU CODEX (Point 10 de l'ordre du jour)⁴⁸

Questions découlant de demandes de la Commission

131. La Commission a pris note de plusieurs questions découlant des rapports des comités du Codex, à savoir le Comité sur les systèmes d'inspection et de certification des importations et des exportations alimentaires, le Comité sur les additifs alimentaires et le Comité sur les résidus de pesticides, en relation avec des demandes qu'elle avait formulées lors de sa précédente session. Ces questions sont exposées dans le document CX/CAC 13/36/10.

132. Les paragraphes ci-après développent les observations formulées et les décisions prises sur certains points.

⁴⁶ REP13/NEA, par. 123-125.

⁴⁷ REP13/EXEC, par. 62-64.

⁴⁸ CX/CAC 13/36/10; CX/CAC 13/36/10 Add.1; CX/CAC 13/36/10 Add.2; CX/CAC 13/36/10 Add.3; CX/CAC 13/36/10 Add.4; CRD 2 (Observations du Kenya); CRD 3 (Observations de la GAFTA); CRD 5 (Observations du Liban); CRD 6 (Observations de l'Égypte); CRD 13 (Observations de l'Inde); CRD 14 (Observations du Pérou); CRD 15 (Observations de Singapour); CRD 16 (Observations de l'OIV); CRD 19 (Observations de l'Organisation internationale de normalisation); CRD 23 (Observations de l'Uruguay).

Code d'usages pour l'entreposage et le transport des graisses et des huiles comestibles en vrac: Projet et Avant-projet de listes de cargaisons acceptables

133. La Commission a rappelé qu'elle avait adopté, à sa trente-quatrième session, le Projet et l'Avant-projet de listes de cargaisons acceptables à l'étape 8 et à l'étape 5/8, et qu'elle avait invité le Comité sur les graisses et les huiles (CCFO) à examiner les listes par rapport aux critères adoptés. Lors de sa vingt-troisième session, le CCFO a reconnu qu'il était essentiel d'avoir en place un mécanisme pour ajouter des substances à la liste ou pour en supprimer, et a décidé que l'examen de la liste devait constituer un point permanent de l'ordre du jour du Comité. Il a ainsi demandé à la Commission d'inviter à nouveau le Comité à évaluer la Liste Codex de cargaisons précédentes acceptables par rapport aux critères et de lui demander de réaliser cette évaluation en continu pour faciliter le processus d'évaluation de la liste.

Conclusion

134. La Commission est convenue de demander au Comité sur les graisses et les huiles d'évaluer la *Liste des cargaisons précédentes acceptables* par rapport aux critères et de réaliser cette évaluation en continu pour faciliter le processus d'évaluation de la liste.

Nouveaux travaux sur le fromage fondu

135. Le Président a brièvement rappelé que la Commission était convenue, à sa trente-cinquième session, d'interrompre les travaux visant à établir une norme pour le fromage fondu et qu'elle avait demandé au Secrétariat du Codex d'analyser: i) les informations présentées par les membres et les observateurs concernant les lacunes dans les dispositions des textes du Codex en matière de sécurité sanitaire et de qualité qui justifieraient de nouveaux travaux sur le fromage fondu, ainsi que le champ d'application des nouveaux travaux à envisager pour combler ces lacunes; et ii) les débats tenus au sein des six comités FAO/OMS de coordination sur la nécessité d'établir une norme en la matière⁴⁹.

136. La Commission a pris note de l'analyse, dont il ressort que: i) Un certain nombre de pays, en particulier des régions de l'Amérique latine et des Caraïbes et du Proche-Orient, estiment toujours qu'il est possible et nécessaire d'élaborer une norme (ou deux) qui leur permette de garantir que les produits de fromage fondu commercialisés sur le plan international sont conformes à certains critères de composition, et qui serve de base à leur propre législation; et ii) les positions des pays et des régions, qu'ils soient favorables ou défavorables aux nouveaux travaux sur le fromage fondu, n'ont guère évolué au cours des années.

137. L'analyse conclut que, compte tenu de l'intérêt manifeste que plusieurs pays et régions continuent de porter à une norme internationale pour le fromage fondu, il conviendrait peut-être d'essayer à nouveau de déterminer s'il est possible d'établir cette norme en définissant son champ d'application et les critères concernant la composition du produit.

138. La Commission a examiné deux options possibles: i) la mise en place d'un groupe de travail électronique chargé d'élaborer un descriptif de projet en vue de nouveaux travaux sur une norme pour le fromage fondu (Option 1); et ii) l'interruption des travaux sur cette question (Option 2). Il a été précisé que la mise en place du Groupe de travail électronique ne saurait préjuger des décisions prises par la Commission au sujet de nouveaux travaux visant à établir une norme internationale pour le fromage fondu et que le fait d'interrompre l'examen de cette question n'empêchait pas les membres de présenter à la Commission des propositions visant à mener de nouveaux travaux en la matière.

139. La délégation néo-zélandaise, s'exprimant en tant que pays hôte du Comité sur le lait et les produits laitiers, a reconnu qu'un certain nombre de pays continuaient d'être favorables à l'établissement d'une norme pour le fromage fondu qui réponde aux préoccupations des consommateurs. Compte tenu de la longue expérience de la Nouvelle-Zélande en la matière, la délégation de ce pays a proposé de diriger le Groupe de travail électronique et de faciliter le processus, si un consensus se dégageait en faveur de la première option.

140. Plusieurs délégations, soulignant que le fromage fondu occupait une place importante dans le commerce mondial, se sont déclarées favorables à l'Option 1 et ont rappelé leurs débats à ce sujet dans le cadre des comités FAO/OMS de coordination. Elles ont exprimé le souhait de participer aux travaux du Groupe de travail électronique. La délégation uruguayenne a proposé de coprésider le Groupe de travail électronique et de mener les travaux également en langue espagnole de façon à faciliter la participation des pays de sa région.

⁴⁹ REP12/CAC par. 163-165.

141. D'autres délégations ont privilégié l'Option 2; elles ont rappelé que le Comité sur le lait et les produits laitiers n'avait pas été en mesure d'établir une norme pour le fromage fondu malgré de nombreuses années de discussion et ont souligné qu'il était impossible de définir précisément ce qu'est le fromage fondu et de dégager un consensus sur une optique commune de norme pour ce produit. Elles ont noté que les informations présentées n'apportaient pas de solution claire permettant d'éviter les problèmes auxquels s'était heurté le Comité sur le lait et les produits laitiers et qu'il était préférable que le Codex affecte ses ressources à d'autres questions.

142. La délégation lituanienne, s'exprimant au nom des États membres de l'Union européenne présents à la session, a indiqué que, bien que favorable à l'interruption de l'examen de cette question (Option 2), elle était disposée, dans un esprit de compromis, à soutenir l'Option 1.

143. Compte tenu de la constance de la position des délégations tout au long de l'année, le Président a proposé d'envisager l'Option 1 comme un dernier effort en faveur de l'établissement d'une norme pour le fromage fondu. Le Président a souligné que cette option ne préjugait en aucune façon des discussions et décisions futures de la Commission sur de nouveaux travaux en la matière et a proposé que le Groupe de travail électronique travaille en anglais et en espagnol.

144. Certaines délégations ont suggéré que l'on précise clairement que la tâche confiée au Groupe de travail électronique consistait à mener une étude en vue de déterminer s'il était possible d'établir une norme pour le fromage fondu et, le cas échéant, à élaborer un descriptif de projet proposant de nouveaux travaux, pour examen par la Commission. Elles ont souligné que les informations sur les nouveaux travaux devaient être fournies conformément aux dispositions du Manuel de procédure.

Conclusion

145. Compte tenu de ce qui précède, et sachant qu'il est indispensable de faire un dernier effort pour déterminer s'il est possible d'établir une ou plusieurs normes internationales pour le fromage fondu, la Commission est convenue d'établir un Groupe de travail, coprésidé par la Nouvelle-Zélande et l'Uruguay, qui serait ouvert à tous les membres et observateurs intéressés et qui travaillerait en anglais et en espagnol. La Commission est convenue que le Groupe de travail électronique:

- mènerait une étude sur la possibilité d'établir une ou plusieurs normes pour le fromage fondu et, en fonction des conclusions de cette étude, élaborerait un ou plusieurs descriptifs de projet proposant de nouveaux travaux en vue d'une norme ou de normes pour le fromage fondu et définissant clairement: i) le champ d'application de la norme et les produits auxquels elle s'applique; ii) les critères de composition de ces produits, notamment la teneur minimale en fromage; et iii) l'acceptabilité de l'utilisation de gélatine, d'amidons et de stabilisants pour la fabrication de fromages fondus; et
- pourrait également envisager la possibilité d'établir une norme s'appliquant aux produits semblables aux fromages fondus, mais dans lesquels le fromage et les produits laitiers sont remplacés par des ingrédients ne contenant pas de lait.

146. Le rapport du Groupe de travail électronique et, le cas échéant, le ou les descriptifs de projet, seraient examinés par la Commission à sa trente-septième session, à la lumière de la soixante-neuvième session du Comité exécutif.

147. La Commission a indiqué que les conclusions de ces travaux ne sauraient préjuger des décisions que pourrait prendre la Commission sur de nouveaux travaux à mener en vue de l'établissement d'une norme internationale pour le fromage fondu et sur la façon de mener ces travaux.

148. Elle a également indiqué que la participation active de tous les pays favorables à la conduite de travaux sur une norme pour le fromage fondu était indispensable pour mener à bien la tâche confiée au Groupe de travail électronique.

Création d'un Comité sur les épices, les herbes aromatiques et leurs formulations

149. La délégation indienne, se référant à la proposition présentée par son pays et exposée dans le document CX/CAC 13/36/10-Add.2, a demandé à la Commission d'envisager la création d'un Comité du Codex sur les épices, les herbes aromatiques et leurs formulations. Elle a souligné qu'il s'agissait de produits de grande consommation, qui faisaient l'objet d'un commerce international et dont la production était principalement le fait de petits exploitants agricoles, dans les pays en développement. Non seulement l'harmonisation des normes contribuerait à assurer la loyauté des pratiques commerciales conformément au mandat du Codex, mais la proposition était aussi conforme au Plan stratégique du Codex (actuel et nouveau).

De par leur nature, les épices n'étaient ni des fruits et légumes frais, ni des fruits et légumes traités, si bien que les activités les concernant ne pouvaient pas être menées dans le cadre des comités existants, à savoir le Comité du Codex sur les fruits et légumes frais et le Comité du Codex sur les fruits et légumes traités. Par ailleurs, en raison de l'ampleur des travaux à mener, il n'était pas envisageable de les confier à un groupe de travail de durée limitée constitué à cet effet.

150. La délégation a proposé que les activités soient menées en consultation avec divers organismes internationaux, y compris l'Organisation internationale de normalisation (ISO). Elle a déclaré que l'Inde était prête à accueillir le Comité et qu'elle était ouverte à la formule de l'accueil conjoint après la tenue de deux ou trois sessions pour mieux tirer parti de l'expérience acquise. Douze sessions, à tenir tous les 18 mois, devraient être nécessaires pour mener à bien les travaux proposés et permettraient d'assurer un bon rapport coût-efficacité. En outre, il a été noté que de nombreux comités avaient été ajournés *sine die* et que les économies qui en découlaient pourraient être utilisées pour couvrir d'éventuelles dépenses supplémentaires liées au comité proposé. La délégation a donc invité la Commission à envisager la création d'un Comité sur les épices, les herbes aromatiques et leurs formulations, dont le mandat est énoncé dans le document de travail. La Commission a noté que la proposition prévoyait également l'élaboration de descriptifs de projet pour de nouvelles activités relatives à divers produits.

151. Plusieurs délégations se sont prononcées en faveur de la création d'un comité, qui serait accueilli par l'Inde, insistant sur la nécessité de disposer de normes internationales harmonisées pour éviter des obstacles au commerce international et soulignant les bienfaits qu'en tireraient les petits agriculteurs et les pays en développement. Elles ont toutefois précisé que la portée des travaux devait être bien définie, de même que le mécanisme à suivre pour l'établissement de l'ordre de priorité des activités. Il a été proposé que le Comité soit appelé «Comité sur les épices et les herbes culinaires» pour indiquer clairement que les herbes à prendre en compte sont uniquement celles qui sont utilisées à des fins culinaires et ne sont pas destinées à être employées comme additifs alimentaires ou à d'autres fins.

152. Il a été noté que le CCAFRICA avait appuyé la proposition du Nigéria d'accueillir conjointement le Comité avec l'Inde, sachant que les modalités de l'accueil conjoint seraient conformes aux dispositions du Manuel de procédure. Afin de faciliter la participation des membres de la région du Proche-Orient, il a également été proposé que l'arabe soit l'une des langues de travail du Comité.

153. Plusieurs autres délégations, tout en reconnaissant qu'il était important d'établir des normes pour les épices, ont néanmoins émis des réserves face aux coûts que comporterait la création d'un nouveau comité. Il a été noté que de nombreux pays ne bénéficiaient plus d'un soutien financier au titre du Fonds fiduciaire du Codex et que, faute de ressources, il leur serait difficile de participer aux travaux d'un nouveau comité. Certains de ces pays se sont déclarés contraires à la création d'un nouvel organe subsidiaire. Ils ont proposé que soient étudiées d'autres solutions pour aborder la question de l'élaboration de normes pour les épices, et ont suggéré que le Comité sur les fruits et légumes traités, dans le cadre duquel les produits déshydratés étaient examinés, soit invité à mener ces travaux.

154. Une délégation a émis des réserves face à l'ampleur des travaux proposés concernant les épices, proposant que l'ordre de priorité des activités soit établi au moyen d'un plan de travail clairement défini. Elle a également indiqué que la création d'un nouveau comité, comme celui qui était proposé, devait être considérée dans le contexte plus large de la gestion des travaux du Codex. À cet égard, la délégation a noté que dix années s'étaient écoulées depuis l'Évaluation conjointe du Codex et qu'il était nécessaire d'examiner la gestion des travaux des comités du Codex et d'élaborer un document de travail sur ce point, pour examen par le Comité du Codex sur les principes généraux, à sa prochaine session.

155. Forte du soutien massif exprimé par les délégations, la Commission a décidé de créer un Comité du Codex sur les épices et les herbes culinaires (CCSCH), qui serait accueilli par l'Inde et dont le mandat serait le suivant:

- a. Élaborer des normes mondiales pour les épices et les herbes culinaires séchées et déshydratées, sous leur forme entière, en poudre et brisée ou concassée.
- b. Se concerter, au besoin, avec d'autres organismes internationaux durant le processus d'élaboration des normes afin d'éviter tout chevauchement d'activités.

156. La Commission n'a pas procédé à l'examen des propositions de nouvelles activités et a décidé qu'à sa première session, le Comité examinerait les modalités de gestion de ses travaux, son programme de travail, y compris les critères de priorité, et les propositions de nouvelles activités émanant des Membres du Codex. La

Commission a noté que la date et le lieu de la première session du Comité du Codex sur les épices et les herbes culinaires seraient indiqués par l'Inde en consultation avec le Secrétariat.

157. La délégation de l'Inde a exprimé sa gratitude à la Commission pour avoir donné à son pays l'occasion d'accueillir le Comité du Codex sur les épices et les herbes culinaires, et elle a indiqué que les langues de travail du Comité seraient l'anglais, l'arabe, l'espagnol et le français.

PLANIFICATION STRATÉGIQUE DE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS (Point 11 de l'ordre du jour)

ÉTAT D'AVANCEMENT GÉNÉRAL DE LA MISE EN ŒUVRE (Point 11a de l'ordre du jour)⁵⁰

158. La Commission a été informée du débat concernant le suivi du Plan stratégique du Codex pour 2008-2013 qui avait eu lieu à la soixante-huitième session du Comité exécutif, lequel avait noté qu'il n'existait aucun problème particulier et que la mise en œuvre générale du Plan stratégique progressait de manière satisfaisante. La Commission a également été informée de la demande faite par le Comité exécutif au Secrétariat du Codex afin que soit établi un rapport final faisant le point sur l'état d'avancement des activités du Plan stratégique, pour présentation à sa soixante-neuvième session⁵¹.

159. La délégation de la Lituanie, intervenant au nom des États Membres de l'Union européenne présents à la session, a fait part de son adhésion générale aux activités du Plan stratégique. En particulier, elle a encouragé la FAO et l'OMS à apporter leur soutien à l'activité 1.7 «Encourager la FAO et l'OMS à étoffer leurs programmes de renforcement des capacités», notant qu'un certain nombre d'activités de formation visant à améliorer la sécurité sanitaire des aliments étaient mises en œuvre par l'Union européenne et ses États Membres dans les pays en développement. S'agissant de l'activité 1.8 «Publier et diffuser le Codex Alimentarius», la délégation lituanienne a félicité le Secrétariat du Codex pour l'excellent travail accompli dans l'élaboration des documents du Codex et leur diffusion en temps opportun, et l'a encouragé à poursuivre ses activités dans ce domaine.

160. La délégation de la Chine s'est ralliée à la conclusion du Comité exécutif à sa soixante-huitième session, en particulier à la demande que soit établi un rapport final sur le Plan stratégique 2008-2013, qui permettrait de mieux comprendre le déroulement des différentes activités.

Conclusion

161. La Commission a fait sienne la conclusion du Comité exécutif et a noté qu'un rapport final faisant le point sur l'état d'avancement des activités serait établi en vue de la prochaine session. Elle a félicité la FAO, l'OMS et le Secrétariat du Codex pour leurs travaux et a noté que la mise en œuvre du Plan stratégique du Codex était en cours et progressait de manière satisfaisante.

PROJET DE PLAN STRATÉGIQUE DU CODEX POUR 2014-2019 (Point 11b de l'ordre du jour)⁵²

162. Le Vice-Président Samuel Godefroy a présenté ce point de l'ordre du jour et a dressé un bilan rapide de l'élaboration du projet de Plan stratégique et des débats de la soixante-huitième session du Comité exécutif. Il a rappelé que les travaux portant sur le projet actuel avaient débuté à la soixante-sixième session du Comité exécutif (février 2012) par une discussion approfondie sur la première partie du document. Il a ajouté que le Comité exécutif, à sa soixante-septième session, et la Commission, à sa trente-cinquième session, avaient eu la possibilité d'examiner et de commenter une version plus aboutie, qui comprenait une série complète d'activités. Il a également rappelé que le Comité exécutif, à sa soixante-septième session, avait pris la décision de charger un sous-comité placé sous son autorité de mettre à jour le document, sur la base des observations de la Commission et du Comité exécutif, ainsi que d'achever le Plan de travail. Le Sous-Comité s'est penché sur chacune des observations et a rassemblé des éléments à ce sujet. Le recueil des observations et une version actualisée du projet de Plan stratégique ont servi de base d'examen et d'observation aux six comités de coordination FAO/OMS qui se sont réunis entre septembre 2012 et février 2013.

⁵⁰ CX/CAC 13/36/11.

⁵¹ REP13/EXEC, par. 71-72.

⁵² CX/CAC 13/36/12, parties 1 et 2; CX/CAC 13/36/12 Add.1 (Observations du Brésil, du Chili, de la Colombie, du Costa Rica et du Kenya); CX/CAC 13/36/12 Add.2 (Observations de la Norvège, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, de la FAO et de l'OMS, et de la Fédération internationale pour la santé animale); CRD 2 (Observations du Kenya); CRD 13 (Observations de l'Inde); CRD 14 (Observations du Pérou); CRD 18 (Observations du Brésil).

163. En outre, la Commission a noté que le Sous-Comité avait tenu, en mars 2013, une réunion à laquelle toutes les régions étaient représentées. Le Sous-Comité s'est penché sur toutes les observations des comités de coordination, de la FAO et de l'OMS, et a élaboré une avant-dernière version du projet de Plan stratégique pour 2014-2019. Il a mené des débats approfondis et a pu aboutir à un consensus sur les points les plus essentiels du document. Afin de garantir la transparence de l'ensemble du processus d'examen et de mise à jour du document, il a réuni des informations exhaustives sur les modalités de traitement des observations et les a mises à la disposition de tous les membres (CX/CAC 13/36/12 partie 2) Le projet (CX/CAC 13/36/12, partie 1) a ensuite été diffusé auprès de tous les membres de la Commission et les observateurs afin qu'ils puissent communiquer leurs observations le 10 juin 2013 au plus tard.

164. Le Vice-Président a poursuivi en expliquant que le Comité exécutif, à sa soixante-huitième session, avait passé en revue la dernière série d'observations et s'était efforcé de maintenir le consensus obtenu en mars 2013. Le Comité exécutif s'est penché sur les différentes observations, la consigne étant de se borner à apporter des éclaircissements en cas d'ambiguïté et à corriger d'éventuelles incohérences. En effet, il a veillé attentivement à ne pas apporter de modifications substantielles car il considérait que le document avait déjà fait l'objet de débats approfondis et qu'il ne serait pas judicieux de continuer la rédaction à ce stade avancé de l'élaboration. De plus, en poursuivant la rédaction du texte ou en y apportant des changements importants, on risquait de mettre à mal le consensus obtenu préalablement. Le fait de présenter à la Commission un document qui pourrait paraître sensiblement différent de celui qui a été diffusé pour observations aurait des répercussions négatives lors de son examen pour adoption. Par conséquent, le Sous-Comité a abouti à un document (REP13/EXEC, Annexe II) présentant seulement des changements mineurs. En outre, les débats du Comité exécutif ont été décrits en détail dans le rapport (REP13/EXEC, paragraphes 73-110).

165. Le Vice-Président a fait remarquer que le Comité exécutif, à sa soixante-huitième session, avait conclu que le document était l'aboutissement d'une démarche collégiale et le résultat d'un large consensus. Il a suggéré que la Commission suive les recommandations du Comité exécutif et adopte le projet légèrement révisé.

Débats généraux

166. Le Vice-Président a ouvert les débats et a souhaité que la Commission fasse sienne l'idée d'examiner le document dans sa version actuelle, sans modification supplémentaire, afin de préserver le consensus. En outre, il a demandé l'opinion de la Commission sur la recommandation du Conseil exécutif qui suggérait d'adopter le projet de Plan stratégique (REP13/EXEC, Annexe II).

167. Plusieurs délégations se sont déclarées favorables à cette recommandation et ont insisté sur le fait que le texte était le fruit d'un consensus et des efforts consentis par tous les membres afin d'aboutir au projet actuel, qu'il était le résultat d'une consultation exhaustive et qu'il était suffisamment solide pour être adopté et porté à un stade ultérieur. Les membres ont noté que le Plan stratégique avait été élaboré grâce à des contributions de tous les comités de coordination FAO/OMS, qu'une quantité importante de ressources avait été investie dans son élaboration et que ce document dynamique et tourné vers l'avenir répondait à la nécessité d'établir des normes alimentaires face à des questions nouvelles, en mettant en lumière l'importance des principes d'analyse des risques dans le cadre du Codex et en soulignant que l'élaboration des normes du Codex dépendait des avis scientifiques. Ils ont mis en évidence des points essentiels du Plan stratégique, qui devaient permettre au Codex de devenir un organisme normatif plus efficace et efficient. Des membres ont aussi indiqué que le Plan stratégique servirait de base à l'élaboration de plans stratégiques régionaux, comme dans le cas du Comité de coordination du Codex pour l'Amérique du Nord et le Pacifique Sud-Ouest et du Comité de coordination du Codex pour l'Asie, et que ce document dynamique répondait aux besoins des pays en développement. Ils ont précisé qu'il était le reflet d'un consensus et démontrait ainsi qu'il était possible de parvenir à un tel accord.

168. Par ailleurs, des membres ont fait remarquer que le rapport du Comité exécutif traduisait les observations de façon équilibrée, et que les indicateurs et résultats devaient être plus clairs pour faciliter la mise en œuvre et le suivi.

169. La délégation égyptienne, sans être opposée à l'adoption du Plan stratégique, a soulevé la question de l'eau vue sous l'angle de la sécurité sanitaire des aliments et de la protection de la vie des populations. Selon elle, cet élément aurait dû être recensé parmi les facteurs de changement, compte tenu de son incidence sur les questions relatives à la sécurité sanitaire des aliments dans le monde entier.

170. Un membre a demandé des éclaircissements sur l'Activité n° 3.1.5, en rapport avec l'utilisation des langues de la Commission. Le Vice-Président a précisé que l'objectif était d'encourager, dans la mesure du

possible, le recours à d'autres langues de la Commission, en plus des trois couramment utilisées lors des réunions des comités et des équipes spéciales, à savoir l'anglais, le français et l'espagnol. Il s'agissait également de favoriser l'utilisation d'un plus grand nombre de langues de la Commission au sein des groupes de travail électroniques (la pratique actuelle de certains de ces groupes étant de n'utiliser qu'une seule langue). Les indicateurs et résultats mesurables devaient permettre de faire rapport sur les progrès relatifs à l'utilisation élargie des différentes langues de la Commission, dans la limite des ressources disponibles.

171. Plusieurs délégations ont signalé que le véritable défi pourrait être la mise en œuvre du Plan stratégique et la concrétisation de ce texte sous la forme de mesures. Elles ont souligné qu'il était important de répondre aux besoins de certains pays en matière de renforcement des capacités, d'analyse des risques et de disponibilité des données. Les délégations se sont déclarées favorables à ce que les progrès de la mise en œuvre du Plan stratégique et des activités associées soient renforcés et consignés.

172. Les délégations d'Antigua-et-Barbuda, de l'Argentine, du Brésil, de la Bolivie, du Chili, de la Colombie, du Costa Rica, de Cuba, de la Dominique, de l'Équateur, du Honduras, de la Jamaïque, du Nicaragua, du Panama, du Paraguay, du Pérou, de la République dominicaine, de Saint-Vincent-et-les Grenadines, de Trinité-et-Tobago et de l'Uruguay, ont reconnu l'importance du Plan stratégique et la nécessité de se conformer au Manuel de procédure du Codex.

173. Par conséquent, elles se sont déclarées favorables à l'adoption du Plan stratégique en exprimant toutefois les réserves suivantes:

- i) Les questions se rapportant aux préoccupations des consommateurs ne peuvent concerner que la protection de leur santé. À cet égard, les délégations susmentionnées indiquent que tous les facteurs doivent être examinés dans le cadre strict des dispositions du *Manuel de procédure* relatives à la gestion des risques;
- ii) Les délégations souscrivent à la deuxième phrase du paragraphe trois de l'introduction, à l'exclusion de l'expression «*l'interprétation de*» qui figure avant «*le mandat du Codex*». En effet, le mandat du Codex est clair, précis et sans équivoque.

174. L'observatrice de l'OMC a fait remarquer que les normes du Codex servaient de référence en matière de qualité et de sécurité sanitaire des aliments faisant l'objet d'un commerce international dans le cadre de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) depuis 1979 et des accords de l'OMC relatifs aux obstacles techniques au commerce (OTC) et aux mesures sanitaires et phytosanitaires depuis 1995. Elle a estimé qu'il était gratifiant, à l'occasion du cinquantième anniversaire du Codex, de constater que les négociateurs commerciaux spécialisés dans les normes sanitaires et phytosanitaires avaient une confiance pleinement justifiée dans le fait que le Codex continuerait à établir des normes fondées sur des éléments scientifiques et destinées à faciliter le commerce international. Elle a déclaré que l'OMC était favorable au projet de Plan stratégique, en particulier à l'Objectif n° 1, y compris l'Objectif n° 1.2 sur l'élaboration de normes en vue de répondre aux enjeux naissants et l'Objectif n° 1.3, au travers duquel le Comité SPS encourage le Codex, la CIPV et l'OIE à se coordonner davantage. L'OMC adhère également à l'Objectif n° 2 car ses membres avaient souligné qu'il était nécessaire que les normes du Codex se fondent sur des évaluations scientifiques des risques et avaient exprimé de profondes inquiétudes quant à l'obtention des ressources nécessaires au financement des organes scientifiques à vocation consultative. Par ailleurs, l'Objectif n° 3 se rapportait aux dispositions des accords relatifs tant aux mesures sanitaires et phytosanitaires qu'aux obstacles techniques au commerce qui concernaient la participation de tous les membres de l'OMC, en particulier les pays en développement, au processus normatif du Codex. Eu égard à l'Objectif n° 3.2 relatif au renforcement des capacités, l'observatrice a invité les membres du Codex à envisager de solliciter le Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (FANDC) afin d'obtenir les ressources indispensables au financement des projets.

175. L'observateur de la Fédération internationale pour la santé animale, quant à lui, a félicité la Commission d'avoir achevé la formulation du nouveau Plan stratégique pour 2014-2019 et, sans toutefois adhérer à l'ensemble du texte, il a insisté sur la déclaration concernant le rôle de la science dans le processus de décision du Codex.

Conclusion

176. Le Président a fait remarquer que le Plan stratégique proposé pour 2014-2019 avait emporté une très large adhésion. Il a pris note des quelques réserves exprimées par certaines délégations sur des sections et des formulations limitées et très spécifiques. Il a pris note également de l'accueil favorable que ces délégations

avaient réservé au document ainsi que du consensus auquel avait abouti la Commission au sujet de l'adoption du Plan stratégique, tel que traité par le Comité exécutif à sa soixante-huitième session. Il a assuré aux délégations que le Plan stratégique ferait l'objet d'un suivi efficace et que le Secrétariat du Codex élaborerait un document à cet effet.

177. Conformément à ces conclusions, la Commission a adopté le Plan stratégique pour 2014-2019 (Annexe IX), qui doit guider ses activités pour les six prochaines années.

QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES (Point 12 de l'ordre du jour)⁵³

Budget du Codex

178. Le Secrétariat a présenté les comptes regroupés pour 2012-2013, le détail des dépenses de 2012 et le projet de budget pour l'exercice 2014-2015, compte tenu de l'augmentation de la contribution de l'OMS. La Commission a été informée que la structure actuelle du budget reflétait les objectifs et activités du Plan stratégique du Codex pour 2008-2013 et que les dépenses pour 2012 figuraient dans les annexes 1 et 2. Il serait tenu compte des objectifs et activités du Plan stratégique 2014-2019 lors de l'élaboration des indicateurs à l'appui du programme de travail et budget pour la période 2014-2015.

179. Prenant note de l'observation d'une délégation soulignant que le document avait été soumis très tardivement et qu'il n'avait par conséquent pas été possible de mener des consultations au niveau national, la Commission est convenue que le Secrétariat devrait faire tout son possible pour transmettre les documents de travail en temps utile.

180. Le Représentant de la FAO a indiqué que les nouveaux objectifs stratégiques étaient définis dans le programme de travail et budget de la FAO pour 2014-2015 et que le Codex et les avis scientifiques relevaient de l'Objectif stratégique 4: *Veiller à la mise en place de systèmes agricoles et alimentaires plus efficaces et plus ouverts aux niveaux local, national et international*. Le Représentant a signalé que les programmes relatifs aux objectifs stratégiques, ainsi que l'allocation du financement, relèveraient des coordonnateurs des objectifs stratégiques et que, si le budget du Codex était à l'abri des risques, celui d'activités connexes, y compris la fourniture d'avis scientifiques, ne l'était pas.

181. Le Représentant de l'OMS a informé la Commission qu'à partir de 2014, l'OMS exécuterait le douzième Programme de travail général pour la période 2014-2019. De façon à tenir compte des préoccupations des États membres en ce qui concerne la part du financement provenant de l'OMS dans le budget du Codex, la contribution de l'OMS au budget de l'exercice biennal actuel avait été augmentée de 500 000 USD, ce qui la faisait passer de 14,7 à près de 20 pour cent et il était prévu que le niveau de contribution de l'OMS resterait inchangé en 2014-2015. Cette augmentation illustrait le soutien manifeste des États membres aux organes directeurs de l'OMS. La Représentante a appelé l'attention de la Commission sur la situation financière critique dans laquelle se trouvait l'OMS et sur la réforme en cours, et a indiqué qu'en raison de la mobilisation des fonds disponibles vers les activités normatives visant à sauvegarder le Codex et les programmes connexes, d'autres activités, en particulier dans le domaine du renforcement des capacités, étaient exposées à des risques plus grands et dépendaient de plus en plus des contributions volontaires émanant de pays donateurs.

Appui scientifique FAO/OMS au Codex

182. Le Représentant de la FAO a présenté les chiffres relatifs aux avis scientifiques pour les exercices biennaux 2012-2013 et 2014-2015. Ces chiffres, a-t-il souligné, concernaient exclusivement les avis fournis au Codex dans les domaines de la sécurité alimentaire et de la nutrition, et les données pour 2014-2015 étaient des estimations.

183. Le Représentant de l'OMS a indiqué le montant du budget de l'OMS alloué aux avis scientifiques en 2012-2013, ainsi que les coûts estimés pour 2014-2015, et a précisé que les prévisions concernant la fourniture d'avis d'ordre nutritionnel couvraient l'ensemble des coûts relatifs aux avis scientifiques en matière de nutrition, notamment mais pas exclusivement, les travaux en rapport direct avec le Codex.

184. La Commission a remercié la FAO et l'OMS de leur appui sans faille et a pris note de la situation financière précaire dans laquelle se trouvaient les activités relatives au Codex, en particulier les avis scientifiques et le renforcement des capacités. La Commission a invité la FAO et l'OMS à redoubler d'efforts

⁵³ CX/CAC 13/36/13-Rev1, CX/CAC 13/36/13-Add.2

pour élargir la base des donateurs et a appelé les pays à contribuer au financement du Codex et des activités en rapport avec le Codex, par l'intermédiaire de contributions directes ou d'interventions dans le cadre des réunions des organes directeurs de la FAO et de l'OMS.

Options de financement

185. Le Vice-Président, M. Sefa-Dedeh, qui a présidé le Sous-Comité du Comité exécutif établi par le Comité exécutif de la Commission du Codex Alimentarius (CCEXEC) à sa dernière session pour examiner les options de financement des avis scientifiques, a souligné les différentes étapes de l'élaboration du document de réflexion et a remercié tous les membres du Sous-Comité pour leur précieuse contribution.

186. Le document de réflexion étudie comment la FAO et l'OMS pourraient assurer un financement durable grâce à leurs propres allocations; et comment préserver et accroître le financement des avis scientifiques par les membres du Codex et d'autres sources gouvernementales. Le document envisage également les mécanismes pouvant permettre à la FAO et à l'OMS de recevoir des fonds de la part d'organisations non gouvernementales et de sources privées, telles que les organisations non gouvernementales et les fondations; d'institutions internationales de financement; de fonds mondiaux; et de fonds d'affectation spéciale multipartites et de programmes conjoints. Plusieurs actions à court et long termes sont ainsi proposées aux paragraphes 48 et 49 du document de travail.

187. La Commission a examiné les recommandations du Comité exécutif sur les options de financement et a noté que l'option à court terme proposée au paragraphe 48 n'était pas applicable aux avis scientifiques, sachant que les paragraphes 27 à 30 concernent le financement des travaux du Codex.

188. Plusieurs délégations ont estimé qu'il s'agissait d'une question de première importance car les normes du Codex reposent sur des données scientifiques et que, comme les mécanismes actuels ne permettent pas d'assurer un financement suffisant, il convenait que la FAO et l'OMS s'efforcent d'élargir la base des donateurs, notamment le secteur privé, sous réserve de garanties appropriées garantissant l'indépendance, l'impartialité et l'intégrité du processus.

189. Le représentant de l'OMS a souligné qu'il fallait s'assurer que les États membres donnent la priorité au Codex et aux programmes d'avis scientifiques du point de vue de la mobilisation des ressources. À cet effet, il était préférable d'accroître l'appui aux mécanismes existants financés par le budget principal des organisations mères, qui étaient dotées de mécanismes internes garantissant la neutralité, l'excellence et l'indépendance. Les nouvelles approches pouvaient dans certains cas nécessiter l'établissement de mécanismes robustes dès le départ afin de garantir la neutralité et l'indépendance des avis scientifiques, et trouver des solutions viables pourrait s'avérer difficile et long. Une fois un tel mécanisme en place, cela risquait de se traduire par une diminution ou une suppression des fonds versés par les organisations mères à partir de leur budget ordinaire pour financer les avis scientifiques. En ce qui concerne le financement provenant de fondations à but non lucratif, le Comité était informé que l'OMS acceptait ce type de financement pour les programmes de renforcement des capacités.

190. Le Représentant du Conseiller juridique de la FAO, s'exprimant au nom des services juridiques de la FAO et de l'OMS, a rappelé que la mobilisation des ressources incombait aux organisations mères et qu'elle était assujettie aux politiques de ces dernières. Il a noté, à cet égard, que l'OMS avait décidé, sur la base des Principes directeurs applicables à la collaboration avec le secteur privé en matière de santé⁵⁴, qu'elle n'accepterait pas que des fonds provenant d'entreprises commerciales soient affectés à des activités en rapport avec la fonction normative de l'OMS. Il a ajouté que l'application de politiques semblables adoptées par la FAO conduirait très certainement à la même conclusion. On ne pouvait pas exclure la possibilité de changements au niveau des politiques, mais cela relevait des directions de haut niveau des organisations mères en consultation avec leurs organes directeurs.

191. La Commission a noté que la FAO et l'OMS étaient convenues de présenter une mise à jour sur l'examen de la faisabilité des options à court terme a à c, figurant au paragraphe 48 du document de réflexion, à la prochaine session du Comité exécutif et de la Commission.

192. La Commission a invité la FAO et l'OMS à maintenir et soutenir le financement des avis scientifiques qui sont indispensables aux travaux du Codex, et à envisager d'élargir la base des donateurs, en s'intéressant notamment au financement provenant du secteur privé, sous réserve de garanties appropriées assurant

⁵⁴ Voir le paragraphe 23 des Principes directeurs applicables à la collaboration avec le secteur privé en matière de santé

l'indépendance, l'impartialité et l'intégrité, sachant qu'il serait nécessaire de soumettre toute proposition à cet égard à l'examen des organes directeurs des deux organisations.

193. La Commission a décidé d'établir un sous-comité présidé par le Vice-Président, M. Sefa-Dedeh, qui serait ouvert à tous les membres du CCEXEC et qui travaillerait en anglais par voie électronique. Il serait chargé de suivre les avancées de l'examen des options durables de financement des avis scientifiques.

QUESTIONS DÉCOULANT DE LA FAO ET DE L'OMS (Point 13 de l'ordre du jour)

PROJET ET FONDS FIDUCIAIRE FAO/OMS À L'APPUI D'UNE PARTICIPATION RENFORCÉE AU CODEX (Point 13a de l'ordre du jour)⁵⁵

a) Projet et Fonds fiduciaire FAO/OMS à l'appui d'une participation renforcée au Codex

194. L'Administrateur du Projet et Fonds fiduciaire FAO/OMS à l'appui de la participation au Codex (Fonds fiduciaire pour le Codex) a présenté à la Commission un résumé du rapport annuel de 2012, le dix-septième rapport de situation de 2012, le rapport de suivi 2012 du Fonds fiduciaire pour le Codex et le projet de mandat et le calendrier proposés pour l'évaluation finale du projet de Fonds fiduciaire.

195. Dans le rapport de suivi 2012, la Commission s'est penchée sur l'examen du fonctionnement d'ensemble du Fonds fiduciaire pour le Codex et sur ses incidences pour la direction, notamment les mesures que la FAO, l'OMS, le Secrétariat du Codex et le Secrétariat du Fonds fiduciaire du Codex doivent prendre en 2013-2014.

196. La délégation de la Lituanie, s'exprimant au nom des États membres de l'Union européenne présents à la session, a fait valoir que les États membres de l'Union européenne fournissaient près de 70 pour cent des contributions au Fonds fiduciaire pour le Codex. Ils finançaient aussi des initiatives de formation pour l'amélioration de la sécurité sanitaire des aliments et aidaient des pays à élaborer des observations pour les réunions du Codex. La délégation a invité les autres membres du Codex à contribuer au Fonds fiduciaire et salué la décision de la Malaisie, qui remplissait encore les conditions pour bénéficier du Fonds, mais avait décidé de ne plus exercer ce droit et de contribuer au Fonds fiduciaire. La contribution de l'Inde, un pays émergent, au Fonds fiduciaire a aussi été mise en exergue.

197. Une délégation a fait part de sa satisfaction quant au fonctionnement du Fonds fiduciaire qui avait fait preuve d'efficacité. Elle a approuvé la conduite d'une évaluation finale de projet et recommandé que cette information soit mise à disposition avant que l'on ne passe à l'examen d'une initiative qui pourrait succéder au Fonds fiduciaire. Les doubles emplois entre les activités principales de la FAO et de l'OMS et les activités d'une telle initiative devraient être évités.

198. La représentante de l'OMS a informé la Commission que les organisations mères avaient commencé à débattre et réfléchir sur une éventuelle initiative de remplacement. Des propositions étaient attendues pour ce processus, notamment la planification d'un scénario ou bien d'autres activités qui se dérouleraient en même temps que l'évaluation finale de projet. Cela permettrait à la FAO et à l'OMS de présenter à la Commission, à sa session de 2015, des propositions relatives à une initiative qui pourrait succéder au Fonds fiduciaire, ainsi que les résultats de l'évaluation finale de projet.

199. En conclusion, le Président a fait part de sa satisfaction aux donateurs qui financent le Fonds fiduciaire et à la FAO, à l'OMS et au Secrétariat du Fonds fiduciaire pour le travail qu'ils accomplissent à l'appui de ce Fonds. Le Président a noté qu'il était nécessaire d'élargir le groupe de donateurs pour garantir la pérennité. La Commission a noté et approuvé les efforts actuellement déployés pour réfléchir à une initiative qui succéderait au Fonds fiduciaire.

AUTRES QUESTIONS ÉMANANT DE LA FAO ET DE L'OMS (Point 13b de l'ordre du jour)⁵⁶

i. Fourniture d'avis scientifiques

Avis scientifiques

200. Le représentant de la FAO a attiré l'attention de la Commission sur les travaux des comités d'experts FAO/OMS, en particulier le Comité mixte d'experts des additifs alimentaires (JECFA), la Réunion conjointe sur les résidus de pesticides (JMPR) et la Consultation mixte d'experts de l'évaluation des risques

⁵⁵ CX/CAC 13/36/14; CX/CAC 13/36/13-Add.1; CAC/36 INF/9

⁵⁶ CX/CAC 13/36/15; CX/CAC 13/36/15- Add 1

microbiologiques (JEMRA), et sur les rapports de ces comités. Son intervention a porté exclusivement sur les initiatives nouvelles ou actuelles liées à la fourniture d'avis scientifiques et il a souligné, en particulier, la publication de l'outil permettant de concevoir et d'analyser des plans d'échantillonnage pour l'histamine. Cet outil, qui est une ressource gracieusement mise à la disposition des pays, a été rendue publique (www.fstools.org/histamine).

201. Le représentant de la FAO a évoqué une enquête récemment conduite par son organisation sur l'ampleur des perturbations commerciales provoquées par la présence de faibles concentrations d'organismes génétiquement modifiés dans les cultures alimentaires faisant l'objet d'un commerce international. Quelque 70 réponses ont été reçues de gouvernements. Dans le prolongement de cette enquête, la FAO prévoit d'organiser une conférence de haut niveau qui se tiendrait les 29 et 30 octobre 2013 à Rome.

202. Le représentant de la FAO a aussi noté que pour élaborer leurs avis scientifiques, la FAO et l'OMS s'appuyaient sur les travaux d'experts du monde entier et il a remercié ces experts de mettre leur temps au service de la FAO et de l'OMS.

203. La représentante de l'OMS a attiré l'attention de la Commission sur deux activités qui ont été conduites avec l'appui du Fonds fiduciaire pour le Codex, en vue d'améliorer la participation des pays en développement aux activités du Codex sur le plan scientifique: l'approche de partenariat pilote visant l'élaboration d'exemples pratiques aux fins de l'établissement et l'application de critères microbiologiques; et le projet relatif à l'analyse du type et de la concentration de mycotoxines dans le sorgho, dont l'objectif était de fournir au Comité sur les contaminants dans les aliments des éléments utiles pour le débat sur la nécessité de fixer des limites maximales applicables à ce produit alimentaire important.

ii. Activités de renforcement des capacités

204. La représentante de l'OMS a présenté les activités de renforcement des capacités visant à endiguer la résistance aux antimicrobiens et les travaux en cours sur les méthodes d'évaluation des risques, notamment la poursuite des travaux relatifs à l'amélioration des évaluations de l'exposition pour les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments. Elle a ensuite attiré l'attention de la Commission sur les activités entreprises par l'OMS pour aider les pays à surveiller, détecter et estimer l'impact des pathologies d'origine alimentaire. La Commission a été informée de la présentation récente d'un nouvel outil sur le site web de l'OMS, FOSCOLLAB, qui associe différentes bases de données et sources d'information pour améliorer l'évaluation des risques et la prise de décision par les responsables.

205. La représentante de la FAO a fait valoir qu'il était regrettable qu'il y ait si peu de temps disponible pour présenter et examiner les programmes de renforcement des capacités de la FAO et de l'OMS, d'autant plus qu'au cours de la session de la Commission, l'importance du renforcement des capacités liées au Codex et la fourniture par la FAO et l'OMS d'informations sur la base desquelles des décisions peuvent être prises au niveau national sur l'adaptation et l'application des normes du Codex, avaient été directement mentionnées à de nombreuses reprises.

206. Elle a noté que les délégués avaient été très intéressés par la manifestation organisée en marge de la session sur la «Plate-forme Modifications génétiques» de la FAO, qui a été établie à la demande des membres du Codex pour faciliter l'application de l'annexe 3 de la *Directive régissant la conduite de l'évaluation de la sécurité sanitaire des aliments dérivés des plantes ADN recombiné* (CAC/GL 45-2003) qui porte sur l'évaluation de la sécurité sanitaire en cas de présence à faible concentration de matériel végétal à ADN recombiné dans les aliments. Jusqu'ici, 56 pays se sont inscrits à cette plate-forme mais trois seulement ont commencé à télécharger des informations: l'Argentine, l'Australie et le Canada. Elle a souligné que la plate-forme ne serait utile que si les pays s'engageaient à télécharger des informations, et a déclaré qu'elle espérait que davantage de pays le feraient au cours des prochaines semaines. Les délégués ayant assisté à la présentation de la plate-forme ont délivré un message clair, à savoir, qu'il fallait que la FAO conduise des activités de renforcement des capacités pour aider les pays en développement à mieux comprendre l'évaluation de la sécurité sanitaire liée aux modifications génétiques.

207. La représentante de la FAO a aussi souligné l'importance des travaux entrepris actuellement par son organisation pour mettre au point un outil d'évaluation des systèmes de contrôle des aliments. L'outil permettrait aux pays de conduire une autoévaluation systématique et fiable des systèmes nationaux de contrôle des aliments et les aiderait à élaborer des plans rationnels pour améliorer ces systèmes en permanence. La FAO expérimenterait l'outil d'évaluation dans quelques pays avant la fin de l'année.

208. La FAO a aussi noté que plusieurs comités régionaux continuaient à souligner que l'assistance technique était importante car elle leur permettait d'appliquer le cadre d'analyse des risques pour la sécurité sanitaire des aliments à la prise de décision en la matière. Elle a annoncé que la FAO avait élaboré de nouveaux guides et matériels d'information sur la détermination des profils de risques; la sélection, la collecte et l'utilisation des données; les méthodes de synthèse des connaissances; le classement des risques par ordre de priorité et d'importance. Ces matériels étaient disponibles sur le site web de la FAO. Elle a ajouté que des guides relatifs à la communication sur les risques étaient en cours d'élaboration. Elle a aussi évoqué un projet régional portant sur les études du régime alimentaire, exécuté en Afrique conjointement avec l'OMS, et a encouragé les délégués à examiner les autres activités de renforcement des capacités décrites dans les documents pertinents de la Commission du Codex Alimentarius.

209. La Commission a pris note des activités de renforcement des capacités conduites par la FAO et par l'OMS et a remercié les deux organisations de l'appui qu'elles fournissaient aux membres afin de renforcer leurs compétences dans le domaine de la sécurité sanitaire des aliments. La Commission a aussi invité les membres à tirer parti des différents outils mis au point par la FAO et l'OMS pour améliorer la sécurité sanitaire des aliments et la protection des consommateurs.

RELATIONS ENTRE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS ET D'AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES (Point 14 de l'ordre du jour)⁵⁷

A. Relations entre la Commission du Codex Alimentarius et d'autres organisations intergouvernementales internationales

Organisation mondiale de la santé animale (OIE)

210. M. Vallat, Directeur général de l'OIE, a fait remarquer que des représentants de l'OIE et du Codex avaient continué à participer aux réunions pertinentes de chacune des deux organisations au cours des 12 derniers mois. Il a souligné qu'il était essentiel de maintenir et de renforcer ces arrangements pour garantir la cohérence des normes intéressant l'ensemble du spectre de la production alimentaire et éviter les lacunes, les contradictions et les chevauchements.

211. M. Vallat a reconnu que l'OIE et le Codex avaient accompli des progrès significatifs pour ce qui était d'améliorer la coopération et la coordination. Toutefois, il était d'avis qu'un renforcement plus poussé des relations pouvait comporter de nombreux avantages non négligeables, au niveau tant international que national, en ceci qu'il permettrait d'obtenir une adhésion plus large aux normes des deux organisations et une meilleure application de ces textes. À cette fin, l'OIE a réservé un accueil favorable à la décision de la vingt-septième session du Comité du Codex sur les principes généraux suggérant de créer un groupe de travail électronique sur la coopération entre le Codex et l'OIE. M. Vallat s'est réjoui du fait que l'OIE participait activement à ce groupe et avait également proposé un appui logistique afin de permettre à un groupe de travail classique de se réunir avant la prochaine session du Comité du Codex sur les principes généraux.

212. M. Vallat a informé la Commission que le chapitre du Code terrestre relatif aux infections à *Trichinella* spp., qui recommande de prendre des mesures de lutte au niveau des exploitations afin de prévenir la survenue de maladies humaines d'origine alimentaire, avait été adopté lors de la session générale organisée en mai. Il a fait remarquer que la participation de chacune des organisations aux travaux de l'autre sur ce sujet avait permis de renforcer la collaboration et la coordination de sorte que les normes respectives de l'OIE et du Codex couvrent l'ensemble du spectre de la production alimentaire concernée par cet agent pathogène.

213. M. Vallat a dressé un bilan de la récente Conférence mondiale de l'OIE sur l'utilisation responsable et prudente des agents antimicrobiens chez les animaux.

214. M. Vallat a félicité la Commission d'avoir adopté les Principes et directives relatives aux systèmes nationaux de contrôle des aliments et a fait remarquer que cette norme, ainsi que d'autres travaux du Comité du Codex sur les systèmes d'inspection et de certification des importations et des exportations alimentaires, intéressait directement les normes de l'OIE et le programme mondial de l'OIE en faveur du renforcement des capacités des États membres dans le domaine des mesures sanitaires et phytosanitaires. Les normes de l'OIE portent sur la sécurité sanitaire des aliments issus de la production animale, la certification des produits

⁵⁷ CAC 13/36/16. Informations fournies par l'OCDE (CAC/36 INF/1), l'OIE (CAC/36 INF/2), l'OMC (CAC/36 INF/3), le FANDC (CAC/36 INF/4), l'OIV (CAC/36 INF/5), l'ISO (CAC/36 INF/6) et l'AIEA (CAC/36 INF/7)

d'origine animale en vue de leur commercialisation et le cadre législatif dans lequel elles sont appliquées. Par ailleurs, M. Vallat a fait observer que les États membres et les donateurs de l'OIE continuaient à soutenir activement la procédure PVS, cadre destiné à guider l'amélioration de l'efficacité et de la qualité des services vétérinaires, notamment ceux ayant trait aux animaux aquatiques.

215. M. Vallat a assuré à la Commission qu'il s'engageait fermement, au nom des États membres de l'OIE, à maintenir et à renforcer les relations déjà étroites entre l'OIE et la Commission du Codex Alimentarius.

216. La délégation du Japon, pays coordonnateur pour l'Asie, a informé la Commission de la tenue du Séminaire régional à destination des points focaux nationaux de l'OIE sur la sécurité sanitaire des aliments d'origine animale (Tokyo, Japon, 31 octobre-2 novembre 2012), parallèlement à la dix-huitième session du Comité de coordination du Codex pour l'Asie. Elle a également souligné qu'il était important de renforcer la coopération et la communication entre le Codex et l'OIE, aux niveaux national et régional.

Organisation mondiale du commerce (OMC)

217. L'observateur de l'OMC a indiqué que le Comité sur les obstacles techniques au commerce (OTC) poursuivait ses travaux concernant l'élaboration d'une liste non contraignante de principes et de mécanismes relatifs aux bonnes pratiques réglementaires. Lors de sa réunion, tenue deux semaines auparavant, plusieurs préoccupations spécifiques au commerce avaient été soulevées au regard des exigences particulières concernant l'étiquetage des aliments «nocifs pour la santé» qui ont été introduites par plusieurs pays en développement, et le représentant du Codex avait informé le Comité des travaux du Codex sur l'étiquetage nutritionnel. Il est fait rapport sur les questions liées à la sécurité sanitaire des aliments soulevées au sein du Comité SPS en 2012 et au cours du premier trimestre 2013 dans le document portant la cote INF/3. Neuf nouvelles exigences relatives à la sécurité sanitaire des aliments ont été contestées dans le cadre du Comité SPS pendant cette période, et trois autres ont été évoquées lors de la réunion de la semaine passée. Comme il est indiqué dans le rapport, plus des deux tiers des notifications ordinaires reçues de janvier 2012 à mai 2013 concernaient des mesures relatives à la sécurité sanitaire des aliments et près de 40 pour cent d'entre elles faisaient référence à des normes pertinentes du Codex. À la réunion sur les mesures sanitaires et phytosanitaires organisée la semaine précédente, le Brésil avait présenté un document sur le cinquantième anniversaire du Codex, l'importance des normes du Codex et la nécessité de leur justification scientifique. De nombreuses délégations ont fait leur ce document, les pays en développement insistant tout particulièrement sur la nécessité de telles évaluations de la sécurité sanitaire des aliments. Par ailleurs, les délégués SPS ont suggéré que le Codex collabore plus étroitement avec des organes de normalisation privés afin d'éviter que les normes privées ne deviennent des obstacles injustifiés au commerce.

218. Au nom du Secrétariat du Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (FANDC), l'observateur de l'OMC a rappelé que le FANDC était un partenariat entre la FAO, l'OMS, l'OIE, la Banque mondiale et l'OMC visant à renforcer la coordination en matière de renforcement des capacités dans le domaine des normes sanitaires et phytosanitaires et à financer certains projets. Le FANDC a animé un atelier de deux jours (juin 2013) sur l'expérience des pays en développement quant à l'utilisation d'un outil d'analyse des décisions en fonction de plusieurs critères, en vue d'établir des priorités relatives aux activités de renforcement des capacités, telle que décrite dans la *Note d'information n° 6* du FANDC. La *Note d'information n°7*, quant à elle, décrit les travaux sur les partenariats public-privé intéressant les mesures sanitaires et phytosanitaires, et un autre document décrit les nouveaux travaux du FANDC concernant les négociations sur la facilitation du commerce. Près de la moitié (46 pour cent) des ressources du FANDC destinées aux projets et à leur élaboration est affectée à la sécurité sanitaire des aliments (voir INF/4). On trouvera de plus amples informations sur le site Internet du FANDC: www.standardsfacility.org.

219. La délégation du Costa Rica, pays coordonnateur pour l'Amérique latine et les Caraïbes, a rappelé les inquiétudes des pays de la région quant à la prolifération des normes privées et les recommandations ci-après du Comité de coordination du Codex pour l'Amérique latine et les Caraïbes en la matière⁵⁸:

- exprimer des inquiétudes quant aux effets négatifs des normes privées dans les pays en développement et sur le commerce international, et à la confusion que ces normes peuvent susciter chez les consommateurs;
- réaffirmer que les normes du Codex sont destinées à protéger la santé des consommateurs et que les exigences plus strictes des normes privées n'assurent pas une meilleure protection;

⁵⁸ REP13/LAC par. 170

- réaffirmer qu'il est nécessaire que les exigences concernant les aliments se fondent sur des éléments scientifiques;
- se coordonner avec d'autres organisations internationales pertinentes (l'OIE, par exemple);
- engager un dialogue constructif avec les organisations non gouvernementales imposant le respect de normes privées;
- fournir des informations et des orientations à ses membres à ce sujet;
- proposer à la Commission de surveiller les normes privées qui posent des problèmes à l'exportation depuis les pays en développement, et mettre en place un système d'information permettant de quantifier les causes de ces problèmes;
- exhorter les organismes de normalisation privés à participer au Codex en tant qu'observateurs.

220. Le Secrétariat a indiqué que le Comité exécutif avait recommandé d'accorder le statut d'observateur au Consumer Goods Council, qui englobe la GFSI, en précisant que ce statut permettrait à des organisations de ce type de participer au processus du Codex.

221. Plusieurs délégations se sont félicitées de cette démarche et ont proposé de prendre également contact avec d'autres organismes de normalisation privés. Une délégation a fait précisément évoqué les organismes de normalisation privés auxquels il a été fait référence au sein du comité SPS de l'OMS (G/SPS/GEN/932/Rev.1, dated 10 December 2009).

Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA)

222. La Commission a noté que des informations concernant les activités menées par la Division mixte FAO/AIEA des techniques nucléaires dans l'alimentation et l'agriculture avaient été données dans le document portant la cote CAC/36 INF/7. S'agissant des activités de la Division mixte relatives à la situation d'urgence nucléaire qu'a connue le Japon en 2011, la délégation japonaise a fait le point sur la situation dans le pays depuis l'accident nucléaire (document de séance CRD 12).

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

223. La Commission a noté que les informations relatives aux activités menées par l'OCDE et intéressant le Codex figuraient dans le document portant la cote CAC/36 INF/1.

Organisation internationale de la vigne et du vin (OIV)

224. L'observateur de l'OIV a souligné que son organisation participait à un certain nombre d'activités en cours au sein du Codex et avait recommandé que le Comité du Codex sur les contaminants dans les aliments (CCCF) envisage, dans le cadre de son examen et de la révision des limites maximales pour le plomb, de réduire la limite maximale pour le plomb dans le vin de 0,2 à 0,15 mg /l. L'OIV prenait également une part active à l'examen des dispositions relatives aux additifs alimentaires de la Norme générale Codex pour les additifs alimentaires, ainsi qu'aux travaux du Comité sur les méthodes d'analyse et d'échantillonnage (CCMAS) qui renvoyaient déjà aux méthodes d'analyse de l'OIV pour le vinaigre. L'observateur a noté qu'une proposition avait été soumise au Comité du Codex sur les fruits et légumes frais (CCFFV) en vue de l'examen de la *norme Codex pour les raisins de table* et de son harmonisation avec celle de l'OIV. L'observateur a aussi indiqué qu'à sa dernière session, l'Assemblée générale de l'OIV avait adopté une résolution sur les raisins secs dont le Comité du Codex sur les fruits et légumes traités (CCPFV) pourrait tenir compte dans le cadre de son examen des autres normes applicables à divers fruits et légumes traités et aux produits secs et séchés. Il a également été signalé que l'OIV poursuivait sa collaboration active avec la FAO aux fins de l'élaboration de statistiques mondiales du secteur vitivinicole.

225. L'observateur a insisté sur la nécessité de continuer à coopérer et à coordonner les activités d'intérêt commun pour l'OIV et le Codex.

B. Relations entre la Commission du Codex Alimentarius et les organisations internationales non gouvernementales

Organisation internationale de normalisation (ISO)

226. M. Kevin McKinley, Secrétaire général adjoint de l'ISO, a rappelé que l'ISO était une organisation internationale non gouvernementale qui réunissait les instituts de normalisation de 164 pays. Elle était l'organisme chef de file pour l'élaboration de normes internationales officielles d'application volontaire et

comptait une collection de plus de 20 000 normes. L'observateur a présenté les activités de l'ISO et indiqué que, dans le domaine de l'alimentation, il existait des centaines de normes ISO complémentaires des travaux du Codex.

227. L'observateur a insisté sur trois domaines de collaboration stratégique possibles entre l'ISO et le Codex, à savoir:

- Amélioration de la situation concernant les normes privées. L'ISO travaillait en étroite collaboration avec les principaux acteurs du secteur en vue d'harmoniser les normes privées relatives aux systèmes de gestion de la sécurité sanitaire des aliments, d'en améliorer l'efficacité et d'assurer leur compatibilité avec les normes reconnues et fondées sur des données scientifiques du Codex. Dans un certain nombre de ces domaines, l'ISO servait de lien entre le secteur public et le secteur privé.
- Renforcer la confiance grâce à l'évaluation de la conformité. L'ISO ne procédait à aucune activité de mise à l'essai, de certification ou d'inspection, mais elle s'employait à mettre au point une panoplie de normes internationales qui servaient de base pour la mise en œuvre de ces activités et contribuaient ainsi à assurer la comparabilité des normes et la confiance dans les évaluations. Il existait des possibilités considérables de tirer parti des travaux de l'ISO et des responsabilités publiques du Codex en matière de sécurité sanitaire des aliments pour renforcer et améliorer la confiance dans l'évaluation de la conformité aux attentes du Codex et aux normes ISO.
- Faire passer le message de la complémentarité. La complémentarité des travaux menés par l'ISO et le Codex a été particulièrement mise en exergue lors de trois ateliers régionaux sur la sécurité sanitaire des aliments, organisés par l'ISO en coopération avec le Codex, l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) et d'autres organismes. Ces ateliers régionaux ont été accueillis avec succès par les institutions membres de l'ISO en Indonésie (National Standardization Agency of Indonesia), au Kenya (Kenya Bureau of Standards) et à Cuba (Oficina Nacional de Normalización).

228. Les délégations ont salué avec satisfaction la collaboration nouée avec l'ISO et ont été d'avis que cette forme de collaboration devrait également être étendue au niveau national. Il a été noté que les normes d'évaluation de la conformité étaient utiles aux fins de la mise en application des normes Codex. La délégation de Cuba a souligné qu'il convenait d'accorder une attention particulière à la capacité de coopération entre les organisations internationales, a noté que la Commission était en mesure d'obtenir des résultats significatifs et s'est félicitée du récent atelier tenu à La Havane, auquel ont participé le Codex, l'OIE, l'Initiative mondiale de la sécurité des aliments (GFSI) et d'autres entités, expliquant que ces initiatives étaient les bienvenues, qu'elles avaient eu un impact sur les travaux en cours dans les domaines de la sécurité sanitaire des aliments et de la sécurité alimentaire, et qu'il conviendrait de les multiplier, dans la mesure du possible. Une autre délégation a insisté sur la complémentarité des normes de l'ISO et du Codex aux fins de la mise en application des normes relatives à la sécurité sanitaire des aliments, et a souligné l'importance d'une coopération dans ce domaine au niveau national.

Conclusion

229. La Commission a remercié toutes les organisations internationales qui avaient fourni des informations sur leurs activités intéressant les travaux du Codex et s'est réjouie à l'idée de poursuivre une coopération et un partenariat qui seront mutuellement bénéfiques pour elles et pour le Codex. À cet égard, la Commission a noté que le Secrétariat du Codex avait continué à communiquer et à renforcer la coordination avec ces organisations, conformément à l'objectif 1.3 du nouveau Plan stratégique 2014-2019.

ÉLECTION DU PRÉSIDENT, DES VICE-PRÉSIDENTS ET DES AUTRES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF (Point 15 de l'ordre du jour)⁵⁹

Débats généraux

230. Plusieurs délégations se sont interrogées sur la situation particulière du groupe de l'Amérique du Nord, au regard de la composition du Comité exécutif, étant donné que deux de ses délégués sont membres de ce Comité alors que, en vertu de l'Article V-1 du Règlement intérieur, le Comité ne doit pas compter parmi ses membres plus d'un délégué de chaque pays. Un Vice-Président venait du Canada, alors que le Canada était aussi le seul candidat éligible sur une base géographique.

⁵⁹ CX/CAC 13/36/17

231. Le représentant du Conseiller juridique de la FAO, s'exprimant également au nom du Bureau juridique de l'OMS, a rappelé que cette question avait déjà été soulevée et débattue à la vingt et unième session extraordinaire du CCGP en novembre 2004, sur la base d'un document établi par les bureaux juridiques de la FAO et de l'OMS, mais qu'aucun consensus n'avait alors été trouvé. Il a également rappelé que la question s'était posée dans le contexte de la trente-deuxième session de la Commission en 2009, lorsqu'un délégué des États-Unis d'Amérique était Président de la Commission, et que la Commission a élu les États-Unis d'Amérique comme membre du Comité exécutif sur une base géographique, après que le membre représentant le Canada avait achevé les deux mandats maximums autorisés et n'était donc plus éligible. À cette session, la Commission avait accepté l'élection d'un membre de l'Amérique du Nord au Comité exécutif selon la procédure d'approbation tacite.

232. Le représentant avait toutefois déclaré que la procédure suivie à la Commission de 2009 ne pouvait être considérée comme concluante en la matière, ou comme un usage qui confirme la règle. Il a souligné que la question n'était toujours pas résolue et qu'il appartenait à la Commission de prendre une décision en la matière.

233. Il a néanmoins suggéré que la Commission, comme en 2009, élise le Canada comme membre sur une base géographique du Comité exécutif selon la procédure d'approbation tacite, et fasse sienne l'interprétation selon laquelle les membres du bureau de la Commission ne devraient pas être considérés comme des «délégués» aux fins de l'Article V-1, afin d'arriver au nombre requis de membres du Comité exécutif.

234. La Commission est convenue de suivre sa suggestion et a élu le Canada comme membre du Comité exécutif sur une base géographique. La Commission a également décidé de demander au CCGP d'examiner le rôle du Président et des vice-présidents de la Commission du Codex Alimentarius aux fins de l'Article V.1 du Règlement intérieur. La Commission a noté que les conseillers juridiques de la FAO et de l'OMS établiraient un document pour le débat à la prochaine réunion du Comité sur les principes généraux.

Président et vice-présidents

235. La Commission a élu les membres ci-après pour un mandat allant de la fin de la session en cours jusqu'à la fin de la prochaine session ordinaire (trente-septième session) de la Commission.

Président: M. Sanjay DAVE (Inde)

Vice-Présidents: M. Samuel GODEFROY (Canada)

Mme Awilo OCHIENG PERNET (Suisse)

M. Samuel SEFA-DEDEH (Ghana)

Membre du Comité exécutif sur une base géographique

236. La Commission a élu sur une base géographique les membres suivants du Comité exécutif pour la période allant de la fin de la session en cours jusqu'à la fin de la deuxième session ordinaire suivante de la Commission:

Afrique: Kenya

Asie: Chine

Europe: France

Amérique latine et Caraïbes: Jamaïque

Proche-Orient: Tunisie

Amérique du Nord: Canada

Pacifique Sud-Ouest: Nouvelle-Zélande

Coordonnateurs régionaux

237. Conformément à l'Article IV.2 du Règlement intérieur de la Commission et sur la base des nominations faites par les comités de coordination, les membres ci-après de la Commission ont été nommés en qualité de coordonnateurs pour un mandat allant de la fin de la trente-sixième session de la Commission jusqu'à la fin de la session ordinaire de la Commission de 2015.

Afrique: Cameroun

Asie: Japon

Europe: Pays-Bas

Amérique latine et Caraïbes: Costa Rica

Proche-Orient: Liban

Amérique du Nord et Pacifique Sud-Ouest: Papouasie-Nouvelle-Guinée

DÉSIGNATION DES PAYS CHARGÉS DE LA NOMINATION DES PRÉSIDENTS DES COMITÉS ET DES GROUPES INTERGOUVERNEMENTAUX DU CODEX ET CALENDRIER DES SESSIONS 2014-2015 (Point 16 de l'ordre du jour)⁶⁰

238. La Commission a rappelé sa décision relative à la création d'un Comité sur les épices et les herbes culinaires accueilli par l'Inde (voir le point 10 de l'ordre du jour) et noté que le Groupe de travail intergouvernemental spécial du Codex sur l'alimentation animale avait achevé ses travaux (voir le point 5 de l'ordre du jour) et qu'il serait dissous. La Commission a confirmé la désignation des gouvernements hôtes énumérés à l'Annexe VIII au présent rapport.

AUTRES QUESTIONS (Point 17 de l'ordre du jour)

Octroi de visas aux délégations participant aux réunions du Codex

239. La délégation nigériane a fait savoir qu'elle n'avait pas pu participer à la trente-quatrième session du CCMAS (Budapest, Hongrie, 4-8 mars 2013) parce qu'elle n'avait pas pu obtenir les visas.

⁶⁰ CX/CAC 13/36/18

ANNEXE I**CHAIRPERSON - PRÉSIDENT**

Mr Sanjay DAVE
Advisor
Food Safety and Standards Authority of India
Ministry of Health and Family Welfare
Government of India
FDA Bhawan, 3rd Floor, Kotla Road
New Delhi – 110 002
India
Phone: +91 11 26513162
Fax: +91 11 26519259
Email: dave.codex@fssai.gov.in

VICE-CHAIRPERSONS – VICE-PRÉSIDENTS

Dr Samuel GODEFROY
Director-General
Food Directorate
Health Canada
251 Sir Frederick Banting Driveway
Room E237 (2202E)
Ottawa, Ontario K1A 0K9
Canada
Phone: +1 613 957 1821
Fax: +1 613 957 1784
Email: Samuel.godefroy@hc-sc.gc.ca

Professor S. SEFA-DEDEH
Department of Food Process Engineering
Faculty of Engineering Sciences
University of Ghana
Legon, Accra
Ghana
Phone: +233 27 7553090
Email: sefad@ug.edu.gh

Mrs Awilo OCHIENG PERNET
Vice-Chair, Codex Alimentarius Commission
Division of International Affairs
Federal Office of Public Health, FOPH
CH-3003 Bern
Switzerland
Phone: +41 31 322 0041
Fax: +41 31 322 1131
Email: awilo.ochieng@bag.admin.ch

**LIST OF PARTICIPANTS
LISTE DES PARTICIPANTS
LISTA DE PARTICIPANTES**

ALGERIA - ALGÉRIE - ARGELIA

Chef de délégation

M. Ali ABDA
Sous-Directeur du contrôle sanitaire et de
l'hygiène alimentaire
Direction des services vétérinaires
Ministère de l'agriculture et du développement
rural
12, boulevard Colonel Amirouche
Alger

Suppléant(s)

Mme Karima BOUBEKEUR
Secrétaire des Affaires Etrangères
Représentant permanent suppléant auprès de la
FAO
Ambassade de la République algérienne
démocratique et populaire
Via Bartolomeo Eustachio, 12
00161 Rome

**ANTIGUA AND BARBUDA –
ANTIGUA-ET-BARBUDA –
ANTIGUA Y BARBUDA**

Head of Delegation

Mr Joseph ASTLEY WORRELL
Deputy Director
Ministry of Agriculture
Independence Ave and Queen Elizabeth H'way
St. John's
Phone: +1 268 462 1213
Email: astleyj2@gmail.com

ARGENTINA - ARGENTINE

Jefe de Delegación

Sr Gustavo INFANTE
Ministro Plenipotenciario
Encargado de Negocios a.i.
Representante Permanente Adjunto ante la FAO
Embajada de la República Argentina
(Representación Permanente ante la FAO)
Piazza dell'Esquilino 2
00185 Roma

Suplente(s)

Sra. Andrea Silvina REPETTI
Consejera
Representante Permanente Alterna ante la FAO
Embajada de la República Argentina
(Representación Permanente ante la FAO)
Piazza dell'Esquilino 2
00185 Roma

Sr Marcelo DI PACE
Secretario
Dirección de Asuntos Económicos
Multilaterales
Ministerio de Relaciones Exteriores y Culto
Esmeralda 1212
Buenos Aires

ARMENIA - ARMÉNIE

Head of Delegation

Mr Zohrab V. MALEK
Ambassador
Permanent Representative to FAO
Permanent Representation of the
Republic of Armenia to FAO
Via Camillo Sabatini 102
Mailing address: C.P. 64194
00100 Rome

AUSTRALIA - AUSTRALIE

Head of Delegation

Mr Greg READ
First Assistant Secretary
Food Division
Australian Government Department of
Agriculture, Fisheries and Forestry
GPO Box 858
CANBERRA ACT 2601
Phone: +61 2 6272 3594
Email: gregory.read@daff.gov.au

Alternate(s)

Ms Ann BACKHOUSE
Director
Codex International Standards
Australian Government Department of
Agriculture, Fisheries and Forestry
GPO Box 858 CANBERRA ACT 2601
Phone: +61 2 6272 5692
Email: ann.backhouse@daff.gov.au

Dr Paul BRENT
 Chief Scientist
 Food Standards Australia New Zealand
 PO Box 7186
 CANBERRA ACT 2610
 Phone: +61 2 6271 2215
 Fax: +61 2 6271 2278
 Email: paul.brent@foodstandards.gov.au

AUSTRIA - AUTRICHE

Head of Delegation

Dr Erhard HÖBAUS
 Austrian FAO/WHO Codex Contact Point
 Federal Ministry of Agriculture, Forestry,
 Environment and Water Management
 Stubenring 12
 A-1012 Vienna
 Phone: +43.1.71100 2855
 Fax: +43.1. 71100 2901
 Email: Erhard.hoebaus@lebensministerium.at

Alternate(s)

Mr Roland GROSSGUT
 Senior Expert
 Austrian Agency for Health and Food Safety
 (AGES)
 Spargelfeldstraße 191
 1100 Vienna
 Phone: +43 50555 25700
 Email: roland.grossgut@ages.at

BELGIUM - BELGIQUE - BÉLGICA

Chef de délégation

M. Carl BERTHOT
 Conseiller général
 SPF Santé publique
 Sécurité de la Chaîne Alimentaire et
 Environnement
 Place Victor Horta, 40 bte 10
 B-1060 Bruxelles
 Phone: +32 2 524 73 69
 Email: Codex.be@health.belgium.be

Suppléant(s)

M. Johan HALLAERT
 Directeur Politique Alimentaire
 FEVIA - Fédération de l'industrie alimentaire
 Avenue des Arts 43
 B - 1040 Bruxelles
 Phone: + 32 2 550 17 60
 Email: jh@fevia.be

M. Bart VANDEWAETERE
 European Affairs Manager Nestle
 RUE DE BRIMINGHAM 221 B
 B-1070 Bruxelles
 Phone: + 32 2 529 52 27
 Email: bart.vandewaetere@be.nestle.com

Mr Leslie LAMBREGTS
 Directeur Internationale zaken
 FAVV, DG Controlebeleid
 Kruidtuinlaan 55 te 1000 Brussel
 Phone: +32 497 51 64 85
 Email: leslie.lambregts@favv.be

Mr Luc OGIERS
 Director
 FPS Economy, S.M.E.s, Self Employed and
 Energy
 Vooruitgangstraat 50
 1210 Brussels
 Phone: +0032 2 277 74 81
 Email: luc.ogiers@economie.fgov.be

BENIN - BÉNIN

Chef de délégation

Dr Idrissou Yacoubou TOURE
 Directeur du Cabinet
 Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la
 Pêche
 BP 295 Porto-Novo
 Phone: +22990901109
 Email: maepdana@ymail.com

Suppléant(s)

Dr Yombo MALETE
 Directeur de l'Alimentation et de la Nutrition
 Appliquée
 Point de Contact du Codex Alimentarius
 Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la
 Pêche
 BP 295
 Porto-Novo
 Phone: +229 997 112020
 Fax: +229 20213963
 Email: Yombomalete@yahoo.fr
 maepdana@ymail.com

Mme Soukeyna KA LOKO
 Ministre Conseiller
 Représentant permanent suppléant auprès de la
 FAO
 Ambassade de la République du Bénin
 Viale del Policlinico, 131 int 6
 00161 Rome

BHUTAN - BHOUTAN - BHUTÁN

Head of Delegation

Ms Kinley PELDEN
 Chief Regulatory and Quarantine Officer
 Quality Control and Quarantine Division
 Bhutan Agriculture and Food Regulatory
 Authority
 Ministry of Agriculture and Forests
 Post Box 1071
 Thimphu
 Phone: +975 17705885
 Email: kinleypelden@gmail.com

Alternate(s)

Mr Kubir Nath BHATTARAI
 Regulatory and Quarantine Officer
 Bhutan Agriculture and Food Regulatory
 Authority
 Ministry of Agriculture and Forests
 P.O. Box 1071
 Thimphu
 Phone: +03741311
 Email: kubhattarai_06@yahoo.com

Ms Dechen CHOKI
 Regulatory and Quarantine Officer
 Bhutan Agriculture and Food Regulatory
 Authority
 Ministry of Agriculture and Forests
 P.O. Box 1071
 Thimphu
 Phone: +975 2 327031
 Email: dechen.virgo@gmail.com

**BOLIVIA (PLURINATIONAL STATE OF) –
 BOLIVIE (ÉTAT PLURINATIONAL DE) -
 BOLIVIA (ESTADO PLURINACIONAL DE)**

Jefe de Delegación

Sr Ivan TICLLA ÑIGUEZ
 Funcionario Técnico
 Ministerio de Desarrollo Rural y Tierras
 Av. Camacho No. 1471
 La Paz
 Email: solyluna1407@hotmail.com

Suplente(s)

Sr Antolín AYAVIRI GÓMEZ
 Embajador
 Representante Permanente ante la FAO
 Roma
 Phone: +39 068841001
 Fax: 0684081147
 Email: infobolit@yahoo.ir

Sra. Roxana OLLER CATOIRA
 Segundo Secretario
 Representante Permanente Alterno ante la FAO
 Roma
 Phone: +39 068841001
 Fax: 0684081147
 Email: roxoller@yahoo.com

Sra. María Eugenia GAZAUI
 Consultora
 Embajada del Estado Plurinacional de Bolivia
 Roma
 Phone: 3346162269
 Email: mariaeugeniagazau@gmail.com

**BOSNIA AND HERZEGOVINA –
 BOSNIE-HERZÉGOVINE –
 BOSNIA Y HERZEGOVINA**

Head of Delegation

Dr Sejad MACKIC
 Director
 Food Safety Agency
 Ante Starceviba bb
 88000 Mostar
 Phone: +387 36 336 950
 Email: direktor@fsa.gov.ba

Alternate(s)

Dr Dzemil HAJRIC
 Assistant Director
 Food Safety Agency
 Ante Starceviba bb
 88000 Mostar
 Phone: + 387 62 330 612
 Email: hajric@fsa.gov.ba

BRAZIL - BRÉSIL - BRASIL

Head of Delegation

Mr Orlando RIBEIRO
 Head of Agriculture and Commodities Division
 Ministry of Foreign Affairs of Brazil
 Itamaraty Palace, Anex I, Room 531
 Phone: + 55 61 2030 8919
 Email: orlando.ribeiro@itamaraty.gov.br

Alternate(s)

Dr André SANTOS
 Deputy Coordinator of the Brazilian Codex
 Committee
 National Institute of Metrology, Quality and
 Technology
 Rua da Estrela, 67 - 4º andar
 Rio Comprido - Rio de Janeiro - CEP:20251-
 900
 Phone: + 55 21 32161008
 Email: alsantos@inmetro.gov.br

Mr Antonio MANTOAN
 Assoc Director Regulatory Affairs
 ABIA Assoc Brasileira da Industria da
 Alimentação
 Av Brig Faria Lima
 1478, 11 andar, Sao Paulo
 Brasil 01451001
 Phone: +55 11 99730 9777
 Email: detec@abia.org.br

Ms Bianca ZIMON
 Health Regulation Expert
 Brazilian Health Surveillance Agency -
 ANVISA
 SIA Trecho 5, Área Especial 57
 Bloco D, 2º andar, Brasília-DF - Brazil
 CEP 71.205-050
 Phone: +55 (61) 3462 6894
 Email: bianca.tito@anvisa.gov.br

Mr Carlos Santos AMORIM JUNIOR
 Director of External Relations
 Associação Brasileira de Normas Técnicas
 (ABNT)
 Rua Minas Gerais, 190
 Higienópolis
 01244-010 -São Paulo
 Phone: +55 11 3017 3618
 Fax: +55 11 3017 3633
 Email: csamorim@abnt.org.br
 mmariotti@abnt.org.br

Mr Luiz Maria PIO CORRÊA
 Counsellor
 Alternate Permanent Representative to FAO
 Permanent Representation of the Federative
 Republic of Brazil to FAO
 Via di Santa Maria dell'Anima 32
 00186 Rome

Ms Denise RESENDE
 General Manager
 Nacional Health Surveillance Agency
 SIA Trecho 5 - Area Especial 57
 Bloco D - 2º andar
 CEP: 71.205050
 Phone: +55 61 3462-4012
 Email: denise.resende@anvisa.gov.br

Mr Rogério PEREIRA DA SILVA
 Coordinator For Codex Alimentarius Matters
 Ministry of Agriculture, Livestock and Food
 Supply
 Esplanada dos Ministérios
 Bloco "D" - Edifício Sede - Sala 349
 CEP: 70043-900 Brasília-DF
 Phone: +55 61 3218-2416
 Email: rogerio.silva@agricultura.gov.br

BULGARIA - BULGARIE

Head of Delegation
 Mr Todor TODOROV
 Senior Expert
 Ministry of Agriculture and Food
 Blvd. Hristo Botev 55
 Sofia
 Phone: +359 2 98511358
 Email: ttodorov@mzh.government.bg

BURKINA FASO

Chef de délégation
 M. Moussa OUATTARA
 Point de Contact Codex Alimentarius
 Direction de la Protection des Végétaux et du
 Conditionnement.
 Ministère de l'Agriculture et de la Sécurité
 Alimentaire
 DPVC 01 BP:5362
 Ouagadougou 01
 Phone: +226 71353315/00226 50361915/00226
 78299504
 Email: ouattmouss@yahoo.fr
 pointcontactcodexburkina@yahoo.fr

BURUNDI

Chef de délégation
 M. Damien NAKOBEDETSE
 Directeur du Bureau Burundais de
 Normalisation et controle de la qualité
 Ministère du Commerce, de l'Industrie, des
 Postes et du Tourisme
 Boulevard de la Tanzanie No 500
 P.O. 3535
 Bujumbura
 Phone: +257 2222 1815
 Email: bbnorme11@yahoo.fr

CAMEROON - CAMEROUN - CAMERÚN

Chef de délégation
 M. Dominique AWONO ESSAMA
 Ambassadeur
 Représentant permanent auprès de la FAO
 Rome

Suppléant(s)
 M. Charles Boniface BOOTO à NGON
 Directeur général
 Agence des normes et de la qualité (ANOR)
 Coodonnateur du CCAfrica
 Yaoundé
 Email: bootoangon@yahoo.fr

M. MOUNGUI MÉDI
Représentant permanent adjoint auprès de la
FAO
Coordonnateur adjoint du CCAfrica
Ambassade de la République du Cameroun
Via Siracusa, 4-6
00161 Rome
Phone: +39 064403644
Email: medimoungui@yahoo.fr

M. Pouedogo POUEDOGO
Chargé d'études
Services du Premier Ministre
Yaoundé
Email: pouedo@yahoo.fr

M. Polycarpe ATEBA
Directeur du développement de la qualité
Ministère de l'industrie, des mines et du
développement technologique
Yaoundé

Mme Colette WOLIMOUM BOOTO à NGON
Sous-Directrice
Ministère de l'élevage, des pêches et des
industries animales
Yaoundé

M. Jean Martin ETOUNDI
Secrétaire technique du CCAfrica
Agence des normes et de la qualité
Yaoundé

M. Kamseu Kamgaing DELOR MAGELLAN
Ligue nationale des consommateurs
Yaoundé

M. Desire MBANDI ENGUENE
Agent Comptable
Agence des normes et de la qualité
Yaoundé

Mme Garone Josiane TCHAKOUTE
CHOUYA
Point de Contact Codex Cameroun
Agence de normes et de la qualité
BP 14966
Yaoundé
Phone: +237 99 542384
Fax: +237 22206368
Email: pointfocalcodexcameroun@yahoo.fr

CANADA - CANADÁ

Head of Delegation
Ms Colleen BARNES
Executive Director
Canadian Food Inspection Agency
1400 Merivale Road
T2-5-105
Ottawa, Ontario, K1A 0Y9
Phone: (613) 773 5901
Email: colleen.barnes@inspection.gc.ca

Alternate(s)
Mr Paul MAYERS
Associate Vice-President
Policy and Programs Branch
Canadian Food Inspection Agency
1400 Merivale Road
Ottawa, Ontario, K1A 0Y9
Phone: +613-773-5747
Fax: +613 773 5692
Email: Paul.mayers@inspection.gc.ca

Mr Bertrand GAGNON
Deputy Director
International Standard Setting
Canadian Food Inspection Agency
1400 Merivale Road
Ottawa, Ontario, K1A 0Y9
Phone: +613 773 6092
Fax: +613 773 5693
Email: Bertrand.gagnon@inspection.gc.ca

Mr Allan MCCARVILLE
Manager
International, Interagency and
Intergovernmental Affairs
Bureau of Policy, Intergovernmental and
International Affairs
Food Directorate, Health Canada
251 Sir Frederick Banting Driveway
Room C400 (2204C)
Ottawa, Ontario, K1A 0K9
Phone: +613 941 4616
Email: allan.mccarville@hc-sc.gc.ca

Ms Nancy ING
Regulatory Policy and Risk Management
Specialist Food Directorate
Health Canada
251 Sir Frederick Banting Driveway
Ottawa, Ontario, K1A 0K9
Phone: +1 613 941 5163
Email: nancy.ing@hc-sc.gc.ca

Dr Réjean BOUCHARD
 Assistant Director
 Policy and Dairy Production
 Dairy Farmers of Canada
 21 Flortence street
 Ottawa, Ontario, K2P 0W6
 Phone: +613 795 6269
 Email: rejean.bouchard@dfc-plc.ca

Prof. Elizabeth SMYTHE
 Professor Political Science
 Concordia University College of Alberta
 7128 Ada Blvd
 Edmonta, Alberta, T5R 3W8
 Phone: 1 780 479 9371
 Email: Elizabeth.smythe@concordia.ab.ca

Ms Pamela HARROD
 Assistant Director, Policy and Law
 Dairy Farmers of Canada
 21 Florence Street
 Ottawa ON, K2P 0W6
 Phone: +613 238 9997
 Fax: +613 236 0905
 Email: Pamela.Harrod@dfc-plc.ca

Mr Brent WILSON
 A/Director Technical Trade Policy
 Agriculture and Agri-Food Canada
 Tower 5, Floor 3 Room 266
 1305 Baseline Road
 Ottawa, Ontario
 Phone: +613 773 1630
 Email: Brent.Wilson@agr.gc.ca

**CAPE VERDE - CAP-VERT –
 CABO VERDE**

Chef de délégation
 Mme Sónia MARTINS
 Conseillère
 Representant permanent adjoint auprès de la
 FAO
 Ambassade de la République du Cap-Vert
 Via Giosué Carducci 4 - Int. 3
 00187 Rome
 Phone: 3331210450

**CENTRAL AFRICAN REPUBLIC -
 RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE -
 REPÚBLICA CENTROAFRICANA**

Chef de délégation
 Dr Denis SAPOUA
 Directeur Général du Projet d'appui à la
 Rehabilitation des infrastructures rurales
 Ministère de l'agriculture et de developpement
 rural
 BP 786
 Bangui
 Phone: +236 75 050106
 Email: dsapoua@yahoo.fr

CHILE - CHILI

Jefe de Delegación
 Sr Gonzalo RÍOS
 Encargado de Acuerdos Internacionales
 Servicio Agrícola y Ganadero SAG
 Ministerio de Agricultura
 Avenida Bulnes 140
 Piso 5, Santiago
 Phone: 56 2 3451581
 Email: gonzalo.rios@sag.gob.cl

Suplente(s)
 Sra. Nuri GRAS
 Secretaria Ejecutiva de la Achipia
 Agencia Chilena para la Calidad e Inocuidad
 Alimentaria
 Nueva York 17, Santiago
 Phone: (56-2) 27979900
 Email: nuri.gras@achipia.gob.cl

CHINA - CHINE

Head of Delegation
 Mr CHEN Rui
 Vice Director
 Department of Food Safety and Health
 Inspection
 National Health and Family Planning
 Commission
 No.1, Xizhimenwai
 Beijing, 100044
 Phone: +8610-68792406
 Email: chenrui@moh.gov.cn

Alternate(s)

Mr LIU Jingfeng
Director
China National Center for Food Safety Risk
Assessment
Building 2
No. 37 Guangqu Road
Chaoyang District, Beijing
Phone: +8610-52165566
Email: liujinfeng@cfssa.net.cn

Dr CHEN Junshi
Professor
China National Center for Food Safety Risk
Assessment
Building 2
No. 37 Guangqu Road
Chaoyang District, Beijing
Phone: +8610-52165599
Email: Chenjunshi@cfssa.net.cn

Ms GAO Xiaoqiang
Deputy Director
National Center for Health Inspection and
Supervision
Ministry of Health
No.32 Jiadaokou beisantiao Dongcheng
District
Beijing, China 100007
Phone: +861084088505
Email: gaoxiaoqiang@hotmail.com

Mr ZHANG Xudong
Director, Division of Food Standards
Department of Food Safety and Health
Inspection
National Health and Family Planning
Commission
No.1, Xizhimenwai
Beijing, 100044
Phone: +8610-68792594
Email: zhangxd@moh.gov.cn

Dr LIU Xiumei
Professor
China National Center for Food Safety Risk
Assessment
Building 2
No. 37 Guangqu Road
Chaoyang District, Beijing
Phone: 8610-52165463
Email: liuxiumei@cfssa.net.cn

Dr FAN Yongxiang
Associate Researcher
China National Center for Food Safety Risk
Assessment
Building 2, No 37 Guangqu Road
Chaoyang District
Beijing, China, 100022
Phone: +86(10)-52165410
Email: yongxiang.fan@gmail.com
fangyongxiang@cfssa.net.cn

Dr TIAN Jing
Associate Researcher
China National Center for Food Safety Risk
Assessment
Building 2
No. 37 Guangqu Road
Chaoyang District, Beijing
Phone: +8610-52165402
Email: tianjing@cfssa.net.cn

Mr BAO Dayue
Research Fellow
China Food Information Center(CFIC)
Room 2003
Building 6, No 1, zizhuyuan Road
Haidian District
Beijing, China (P.C. 100044)
Phone: +8610-88554336/13901132720
Email: baodayue@126.com

Ms FANG Xiaohua
Deputy Division Director
Bureau of Quality and Safety Supervision for
Agro-Products
Ministry of Agriculture
No.11 Nongzhanguan Nanli
Chaoyang District, Beijing
Phone: +8610-59192313
Email: fangxiaohua@agri.gov.cn

Ms WANG Yan
Deputy Division Director
Centre for Science and Technology
Development
Ministry of Agriculture
No.4b east-South 3rd Circle Road
Chaoyang District, Beijing
Phone: +8610-59199375
Email: Wy5082@126.com

Dr QIAO Xiongwu
Deputy director
Shanxi Academy of Agricultural Sciences
2 Changfeng Street Taiyuan, Shanxi Province
030006, P.R. China
Phone: +86 351 7581865
Email: ccpr_qiao@agri.gov.cn

Dr ZHANG Hongjun
Director
CCPR Secretary Office
Institute for the Control of Agrochemicals
Ministry of Agriculture
NO.18 Maizidian Street
Chaoyang District
100125, Beijing
Phone: +86 10 5919 4257
Email: zhanghongjun@agri.gov.cn

Mr YIN Bangzhong
Yellow Sea Fisheries Research Institute
Chinese Academy of Fishery Sciences
No.106 Najing Road
Qingdao Shandong, 266071
Phone:++8653285818981
++8615153258177
Email: yinbz@ysfri.ac.cn

Prof. WANG Lianzhu
Yellow Sea Fisheries Research Institute
Chinese Academy of Fishery Sciences
No.106 Najing Road
Qingdao Shandong, 266071
Phone: ++8653285821813
++8613210177555
Email: wanglz@ysfsri.ac.cn

Dr FAN Zhixian
Professor
Qingdao University of Science and Technology
53 Zhengzhou Road
Qindao
Phone: +86 532 8402 3194
Email: fanzx@qust.edu.cn

Mr FAN Xuehui
Deputy Director General
State Food and Drug Administration
26 Xuanwumen Xidajie
Beijing, 100053
Phone: +86-10-8833-0707
Email: fanxh@sfga.gov.cn

Ms WANG Baiqin
Director of Division
State Food and Drug Administration
26 Xuanwumen Xidajie
Beijing, 100053
Phone: +86-10-8833-0702
Email: wangbq@sfga.gov.cn

Mr JIAO Yang
Deputy Director
General Administration of Quality Supervision
Inspection and Quarantine
No.18 Xi Ba He Dong Li
Chaoyang district, Beijing
Phone: 8610-84603870
Email: jiaoyang@aqsq.gov.cn

Ms WANG Xiaoyan
Officer
Standardization Administration of the People's
Republic of China
NO.9 Madian Donglu
Haidian District
Beijing
Phone: +8601082262925
Email: wangxy@sac.gov.cn

Dr MA Ai Jin
Doctor
China National Institute of Standardization
(CNIS)
No.4, Zhi Chun Road
Hai Dian District
Beijing, 100191
Phone: +86 10 58811647
Email: maaj@cnis.gov.cn

Ms LIU Pui Shan
Scientific Officer(Nutrition Labelling)
Centre for Food Safety, Food and
Environmental Hygiene Department
43/F., Queensway Government Offices
66 Queensway
Hong Kong
Phone: +(852) 3962 2065
Email: mpsliu@fehd.gov.hk

Dr TAM Fan'Gloria
Controller
Centre for Food Safety, Food and
Environmental Hygiene Department
45/F., Queensway Government Offices
66 Queensway
Hong Kong
Phone: +(852) 2867 5500
Email: gloriatam@fehd.gov.hk

Mr CHOW, Chor-yin Tony
Head (Risk Assessment)
Centre for Food Safety, Food and
Environmental Hygiene Department
43/F., Queensway Government Offices
66 Queensway, Hong Kong
Phone: +(852) 2867 5508
Email: cychow@fehd.gov.hk

Mr LI Guanghui
 Manager
 Inner Mongolia Yili Industrial Group Co., Ltd.
 No,55 Huaweixili
 Chaoyang District, Beijing
 100021 China
 Phone: 010-58640111
 Email: liguanghui@yili.com

COLOMBIA - COLOMBIE

Jefe de Delegación
 Sr Javier MUÑOZ IBARRA
 Asesor
 Ministerio de Comercio, Industria y Turismo
 Calle 28 N° 13 A 15
 Bogotá D.C.
 Phone: +57-1 6067676 Ext. 1205
 Email: jmunoz@mincitur.gov.co

Suplente(s)
 Sra. Maria Victoria SALCEDO BOLIVAR
 Consejera
 Representante Permanente Alterna ante la FAO
 Embajada de la República de Colombia
 Via Giuseppe Pisanelli 4, Int. 10
 00196 Roma

Sra. Blanca Cristina OLARTE PINILLA
 Subdirectora técnica de Salud Nutricional,
 Alimentos y Bebidas.
 Ministerio de Salud y Protección Social
 Cra 13 No 32 - 76 piso 12
 Bogotá D.C.
 Phone: 3 30 50 00 Ext: 1262
 Email: bolarte@minsalud.gov.co

Sr Felipe STEINER FRASER
 Primer Secretario
 Representante Permanente Alterno ante la FAO
 Embajada de la República de Colombia
 Via Giuseppe Pisanelli 4, Int. 10
 00196 Roma

COMOROS - COMORES - COMORAS

Chef de délégation
 M. Mansouri AHAMED
 Chef du Département Agroalimentaire
 Point focal du codex alimentarius
 Vice Présidence en charge du Ministère de la
 Production
 de l'Environnement, de l'énergie, de l'Industrie,
 de l'Artisanat
 BP 41 Moroni Grande Comore
 Phone: +269 333 6140
 Email: mansouri1953.ah@hotmail.fr
 dirnasaep@yahoo.fr

COSTA RICA

Jefe de Delegación
 Sra. Gloria ABRAHAM PERALTA
 Ministra de Agricultura y Ganadería
 San José

Suplente(s)
 Sra. Isabel Cristina ARAYA BADILLA
 Economista, Directora Mejora Regulatoria y
 Reglamentación Técnica
 Ministerio de Economía, Industria y Comercio
 Sabana Sur de la Contraloría General de la
 República 400 metros Oeste
 San José
 Phone: + (506) 2549-1433
 Email: iaraya@meic.go.cr

Sra. Giannina LAVAGNI BOLAÑOS
 Asesora Dir. Mejora Regulatoria y
 Reglamentación Técnica
 Tecnóloga de Alimentos, Departamento Codex
 Costa Rica
 Ministerio de Economía, Industria y Comercio
 San José
 Phone: + (506) 2549-1400 ext 548
 Email: glavagni@meic.go.cr

Sr Fernando SÁNCHEZ CAMPOS
 Embajador
 Representante Permanente ante la FAO
 Embajada de la República de Costa Rica ante la
 Santa Sede
 (Representación Permanente ante la FAO)
 Largo Ecuador 6, Int. 18
 00198 Roma

Sr Orlando GUZMÁN VÁSQUEZ
 Segundo Secretario
 Representante Permanente Alterno ante la FAO
 Embajada de la República de Costa Rica ante la
 Santa Sede
 (Representación Permanente ante la FAO)
 Largo Ecuador 6, Int. 18
 00198 Roma

CÔTE D'IVOIRE

Chef de délégation
 Dr Narcisse EHOUSSOU
 Président du Comité National du Codex
 Alimentarius de Côte d'Ivoire
 Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte
 d'Ivoire
 20 BP 211 ABIDJAN 20
 Phone: +225 01 01 55 96
 Email: narcehoussou@yahoo.fr

Suppléant(s)

M. Kouame KANGA
 Conseiller
 Représentant Permanent Adjoint auprès de la
 FAO
 Ambassade de la République de Côte d'Ivoire
 Via Guglielmo Saliceto 6/8/10
 00161 Rome
 Email: kcem1@yahoo.fr

Mme. Wroly Danielle SEPE
 Conseillère
 Représentant permanent suppléant auprès de la
 FAO
 Ambassade de la République de Côte d'Ivoire
 Via Guglielmo Saliceto 6/8/10
 00161 Rome
 Email: wrolydanielles@yahoo.fr

Mme Marie-Hortense GUEI-SEKOUET
 Chargée d'études
 Ambassade de la République de Côte d'Ivoire
 Via Guglielmo Saliceto 6/8/10
 00161 Rome
 Email: mhsekouet@yahoo.fr

M. Seydou CISSE
 Représentant permanent adjoint auprès de la
 FAO
 Ambassade de la République de Côte d'Ivoire
 Via Guglielmo Saliceto 6/8/10
 00161 Rome
 Email: cotedivoirerep@yahoo.com

M. Comoe Marius Rodriguense BROU
 P.C.A de la FACACI
 Federation des associations de consommateurs
 actifs de Côte D'Ivoire
 10 BP 1534 Abidjan 10
 Phone: (225) 47 25 05 05
 Email: micopci@yahoo.fr

M. Stanislas Dewinther TAPE
 Responsable Qualité et Recherche
 Développement
 Laboratoire National d'Essais de qualité de
 Métrologie et d'Analyses (LANEMA)
 Évaluateur Technique -SOAC (Système Ouest
 Africain d'Accréditation)
 BP V174 Abidjan
 Phone: (225) 05701783/ 03378706
 Email: sttape@aol.fr

CROATIA - CROATIE - CROACIA

Head of Delegation
 Ms Tea HAVRANEK
 Head of Department
 Croatian Standards Institute
 Ulica grada Vukovara 78
 10000 Zagreb
 Phone: ++385 1 610 60 05
 Email: tea.havranek@hzn.hr

CUBA

Jefe de Delegación
 Dr Hortensia Nancy FERNÁNDEZ
 RODRIGUEZ
 Directora General
 Oficina Nacional de Normalización (NC)
 Calle E #261 e/ 11 y 13
 Vedado CP 10400 La Habana
 Phone: (537) 8300022
 Email: nc@ncnorma.cu

Suplente(s)

Sra. Silvia María ALVAREZ ROSSELL
 Primer Secretario
 Representante Permanente Adjunto ante la FAO
 Embajada de la República de Cuba
 Via Licinia n.7
 00153 Roma
 Phone: +39 06 571724304
 Fax: +39 06 5745445
 Email: adjuntocuba@ecuitalia.it

Sr Luís Alberto MARÍN LLANES
 Tercer Secretario
 Representante Permanente Alternante ante la FAO
 Embajada de la República de Cuba
 Via Licinia n.7
 00153 Roma
 Phone: +39 06 571724308
 Fax: +39 06 065745445
 Email: alternocuba@ecuitalia.it

Sr Gabriel LAHENS ESPINOSA
 Director de Regulaciones Técnicas y calidad
 Ministerio de Comercio Exterior y la inversión
 extranjera (MINCEX)
 Calle Infanta #16 Esq. 23 8Vo Piso
 CP 10400 La Habana
 Phone: (537) 838-0454 y (537) 838-0364
 Email: gabriel.lahens@mincex.cu

Sra Mayra MARTÍ PÉREZ
 Jefa Nacional del Departamento de Higiene de
 los Alimentos y Nutrición.
 Ministerio de Salud Pública (MINSAP)
 Calle 23 # 201 e/ M y N
 Vedado, La Habana
 Phone: (537) 833-0276 y (537) 833-0267
 Email: mayra.marti@infomed.sld.cu

Sra. Iliana Milagros MONTERO PACHECO
 Directora General
 Centro Nacional de Inspección de la Calidad
 Ministerio de la Industria Alimentaria
 Avenida Boyeros km 3 ½ # 4904
 Cerro, La Habana
 Phone: (537) 648-7143 y (537) 642-7166
 Email: ileana@cnica.cu

CYPRUS - CHYPRE - CHIPRE

Head of Delegation
 Dr Anna KOUPPARI
 Chief Agricultural Officer
 Codex Contact Point for Cyprus
 Department of Agriculture
 Ministry of Agriculture, Natural Resources and
 Environment
 Nicosia 1412
 Phone: +0035799646858
 Fax: +00357 22408677
 Email: akouppari@da.moa.gov.cy

Alternate(s)
 Ms Christina PITTA
 Agricultural Attaché
 Alternate Permanent Representative to FAO
 Embassy of the Republic of Cyprus to the Holy
 See
 (Permanent Representation to FAO)
 Piazza Farnese, 44
 00186 Rome
 Phone: +39 06 6865758
 Fax: +39 06 68803756
 Email: cpitta1472@gmail.com

CZECH REPUBLIC – RÉPUBLIQUE TCHÈQUE – REPÚBLICA CHECA

Head of Delegation
 Mr Jindrich FIALKA
 Director of Food Production and Legislation
 Department
 Ministry of Agriculture
 Tesnov 17
 Prague 1117 05
 Phone: +420 221 812 465
 Fax: +420 222 314 117
 Email: Jindrich.Fialka@mze.cz

Alternate(s)
 Mr Jiri MUCHKA
 Second Secretary
 Permanent Representative to FAO
 Embassy of the Czech Republic
 Via dei Gracchi, 322
 00192 Rome

DEMOCRATIC PEOPLE'S REPUBLIC OF KOREA – RÉPUBLIQUE POPULAIRE DÉMOCRATIQUE DE CORÉE – REPÚBLICA POPULAR DEMOCRÁTICA DE COREA

Head of Delegation
 Mr KIM Chun Guk
 Ambassador
 Permanent Representative to FAO
 Embassy of the Democratic People's Republic
 of Korea
 Viale dell'Esperanto, 26
 00144 Rome
 Phone: +39 06 54220749
 Fax: +39 06 54210090
 Email: ekodpr@alice.it

Alternate(s)
 Mr PANG Kwang Hyok
 Counsellor
 Deputy Permanent Representative to FAO
 Embassy of the Democratic People's Republic
 of Korea
 Viale dell'Esperanto, 26
 00144 Rome
 Phone: 0654220749
 Fax: 0654210090
 Email: ekodpr@alice.it

Mr KIM Chol Min
 Attaché
 Alternate Permanent Representative to FAO
 Embassy of the Democratic People's Republic
 of Korea
 Viale dell'Esperanto, 26
 00144 Rome
 Phone: +39 06 54220749
 Fax: +39 06 54210090
 Email: ekodpr@alice.it

Mr KIM Myong Sok
 Embassy of the Democratic People's Republic
 of Korea
 Viale dell'Esperanto, 26
 00144 Rome

**DEMOCRATIC REPUBLIC OF THE CONGO
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU
CONGO –
REPÚBLICA DEMOCRÁTICA DEL CONGO**

Chef de délégation

Dr Jean-Marie OLENGA
Chargé de Communication -CNC
Comité National Codex et SPS
Kinshasa-Gombe
Phone: +243 998867155
Email: olengaj@ymail.com

DENMARK - DANEMARK - DINAMARCA

Head of Delegation

Mr Knud ØSTERGAARD
Head of Division
Danish Veterinary and Food Administration
Stationsparken 31
DK-2600 Glostrup
Phone: +45 7227 6705
Email: koe@fvst.dk

Alternate(s)

Ms Linda JENSEN
Food scientist, chief adviser
Danish Agriculture and Food Council
Axeltorv 3
DK-1609 Copenhagen V
Phone: +4533394350
Email: lmj@lf.dk

Ms Jytte KJÆRGAARD
Head of Section
Danish Veterinary and Food Administration
Stationsparken 31
DK-2600 Glostrup
Phone: +45 7227 6706
Email: jk@fvst.dk

DJIBOUTI

Chef de délégation

M. Mouharam FOUAD ABDALLAH
Sous-Directeur du Contrôle des Normes et de la
Qualité
Point Focal du Codex
République de Djibouti
Direction du Commerce et de la Normalisation
Ministère Délégué Chargé du Commerce, des
PME, de l'Artisanat, du Tourisme et de la
Formalisation
Cité Ministerielle
Djibouti-Ville
Phone: +00253 77821194
Email: marahuom@hotmail.com
codex.djibouti@hotmail.com

Suppléant(s)

M Yacoub ABDI DJAMA
Conseller Technique
Ministère du Commerce
Cité Ministerielle
Djibouti-Ville
Phone: +0025321 325441
Email: yacoubabdi@yahoo.fr

DOMINICA - DOMINIQUE

Head of Delegation

Ms Mara P. ABRAHAM
Technical Officer
Standards Development
Dominica Bureau of Standards
National Centre of Testing Excellence
Stockfarm P.O. Box 1015
Roseau
Phone: + 1 767 448 1685
Email:
codex@dominicastandards.org/info@dominicas
tandards.org

**DOMINICAN REPUBLIC –
RÉPUBLIQUE DOMINICAINE –
REPÚBLICA DOMINICANA**

Jefe de Delegación

Dr Susana SANTOS
Directora Técnica en Nutrición y PCC-RD
Ministerio de Salud Pública y Asistencia Social
Av. Tiradentes esq. Av. Homero Hernández
Ens. La Fe
Santo Domingo
Phone: +809-541-0382
Email: Susana.santos@salud.gob.do
codexsespas@yahoo.com
nutrisespas@hotmail.com

Suplente(s)

Sr Raúl PERALTA GIRÓN
Director
Departamento de Inocuidad Agroalimentaria
Ministerio de Agricultura
Ave. John F. Kennedy
Km. 6 ½, Jardines del Norte
Santo Domingo
Phone: +809-547-3888, ext. 6024
Email: mlecheraulperalta@yahoo.com
codexsespas@yahoo.com
raul.peralta@agricultura.gob.do

Sr Mario ARVELO CAAMAÑO
Embajador
Representante Permanente ante la FAO
Representación Permanente de la República
Dominicana ante la FAO
Via Aventina, 18
00153 Roma

Sra. Julia VICIOSO
Ministra Consejera
Representante Permanente Alterna ante la FAO
Representación Permanente de la República
Dominicana ante la FAO
Via Aventina, 18
00153 Roma

Sr Rawell TAVERAS ARBAJE
Consejero
Representante Permanente Alterno ante la FAO
Representación Permanente de la República
Dominicana ante la FAO
Via Aventina, 18
00153 Roma

Sra. Maria Cristina LAUREANO
Primera Secretaria
Representante Permanente Alterna ante la FAO
Representación Permanente de la República
Dominicana ante la FAO
Via Aventina, 18
00153 Roma

ECUADOR - ÉQUATEUR

Jefe de Delegación
Sr Rommel BETANCOURT
Director Técnico de Inocuidad de los Alimentos
Agencia Ecuatoriana de Aseguramiento de la
Calidad del Agro - Agrocalidad
Av. Eloy Alfaro y av. Amazonas (ed. magap)
Phone: +593 98 726 33 59
Email: rommel.betancourt@agrocalidad.gob.ec

Suplente(s)
Sra. Margoth NOGALES
Coordinadora de Sistemas de Gestion de la
Inocuidad
Agencia Ecuatoriana de Aseguramiento de la
Calidad del Agro
Pasaje AYB. Legarda
Cotocollao
Phone: +593 2 2537734
Email: hipatia.nogales@agrocalidad.gob.ec
hipatianogales@yahoo.com

Dra. Luz María MARTÍNEZ
Directora Nacional de Vigilancia y Control
Sanitario
Ministerio de Salud Pública
Quito

Ing Carina Leonor ROSERO NARVÁEZ
Analista del Sistema de Inocuidad de Alimentos
Dirección Nacional de Vigilancia y Control
Sanitario
Ministerio de Salud Pública
Quito

Sr José Antonio CARRANZA BARONA
Representante Permanente Alterno ante la FAO
Embajada de la República del Ecuador
Via Antonio Bertoloni, 8
00197 Roma

EGYPT - ÉGYPTE - EGIPTO

Head of Delegation
Mr Salah El Din ABORAYA
Professor
Cairo University
34 Tarbast Mohandseen
Cairo
Phone: Mob:01223199931

Alternate(s)
Mr Magdy HASSAN ANWAR
Counsellor
Deputy Permanent Representative to FAO
Embassy of the Arab Republic of Egypt
Via Salaria, 267 (Villa Savoia)
Rome
Phone: +39 06 8548956
Fax: +39 06 8542603
Email: egypt@agrioffegypt.it

Ms Amani AHMED
Prof. Assistant
Animal Health Research Institute
Food Hygiene Department
Cairo
Phone: +0122 3955111
Email: Amani_hema@yahoo.com

Ms Nagia EBD EL MOHSEN
Manager
Department of Food Standards
Egyptian Organization for Standardization and
quality
16 Tadreeb el Motreeb
Cairo
Email: naga-eos@yahoo.com

Mr Selim EL SHAHAT
Deputy General Manager
Chamber of Food Industries
1195 Cournish El Nil Str.
Cairo Egypt
Phone: 20225748627
Fax: +202 25748312
Email: selim_sh2002@egycofi.org.eg

Ms Reda Mohamed Sayed ESMAIL
Food Standards Specialist
Egyptian Organization for Standardization and
Quality
16 Tadreeb el Motreeb
Cairo
Phone: +22845531
Email: Reda_nn_mm@yahoo.com

Mr Mohamed SOLIMAN
Food Legislation Unit Manager
Cairo

EL SALVADOR

Jefe de Delegación
Sra. María Eulalia JIMÉNEZ
Ministra Consejera
Representante Permanente Adjunto ante FAO
Roma

ESTONIA - ESTONIE

Head of Delegation
Ms Kairi RINGO
Head of Bureau
Ministry of Agriculture
39//41 Lai str.,
15056 Tallinn
Phone: +372 6256 212
Email: kairi.ringo@agri.ee

Alternate(s)
Ms Katrin LÕHMUS
Senior Officer
Ministry of Agriculture
39//41 Lai str.,
15056 Tallinn
Phone: +372 6256509
Email: katrin.lohmus@agri.ee

ERITREA - ÉRYTHRÉE

Head of Delegation
Mr Zemedede WOLDETATIOS
Ambassador
Permanent Representative to FAO
Embassy of Eritrea
Via Boncompagni, 16 - 3rd Floor
00187 Rome
Phone: 06 42741293
Fax: 0642086806
Email: segreteria@embassyoferitrea.it

Alternate(s)
Mr Yohannes TENSUE
First Secretary
Embassy of Eritrea
Via Boncompagni, 16 - 3rd Floor
00187 Rome

EUROPEAN UNION (MEMBER ORGANIZATION) – UNION EUROPÉENNE (ORGANISATION MEMBRE) – UNIÓN EUROPEA (ORGANIZACIÓN MIEMBRO)

Chef de délégation
Ms Ella STRICKLAND
Head of Unit
European Commission
Rue Froissart 101
1049 Brussels
Phone: +32 2 299 30 30
Email: Ella.Strickland@ec.europa.eu

Suppléant(s)
Ms Eva ZAMORA ESCRIBANO
Administrator Responsible for Codex Issues
European Commission
Rue Froissart 101
1049 Brussels
Phone: +32 2 299 86 82
Email: Eva-Maria.Zamora-Escribano@ec.europa.eu

Mr Risto HOLMA
Administrator Responsible for Codex Issues
European Commission
Rue Froissart 101
1049 Brussels
Phone: +32 2 299 86 83
Email: Risto.Holma@ec.europa.eu

Ms Bernadette KLINK-KHACHAN
 EU CODEX Contact Point
 European Commission
 Rue Froissart 101
 1049 Brussels
 Phone: +32 2 295 79 08
 Email: Bernadette.Klink-Khachan@ec.europa.eu

Ms Barbara MORETTI
 Administrator Responsible for Codex Issues
 European Commission
 Rue Froissart 101
 1049 Brussels
 Phone: +32 2 299 23 62
 Email: Barbara.Moretti@ec.europa.eu

Ms Camilla SCASSELLATI - SFORZOLINI
 European Commission
 Rue Froissart 101, 1049 Brussels
 Phone: +32 2 297 86 27
 Email: Camilla.scassellati-sforzolini@ec.europa.eu

FINLAND - FINLANDE - FINLANDIA

Head of Delegation

Mr Veli-Mikko NIEMI
 Director of Food Safety
 Department of Food
 Ministry of Agriculture and Forestry
 PO Box 30
 00023 Government, FINLAND
 Phone: +358 50 3671039
 Email: veli-mikko.niemi@mmm.fi

Alternate(s)

Ms Anne HAIKONEN
 Legislative Counsellor
 Department of Food
 Ministry of Agriculture and Forestry
 PO Box 30
 00023 Government, FINLAND
 Phone: +358 50 3697618
 Email: anne.hakonen@mmm.fi

FRANCE - FRANCIA

Chef de délégation

Dr Nicolas PONÇON
 Adjoint au chef du bureau des négociations
 européennes et multilatérales
 Direction générale de l'alimentation
 Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire
 et de la forêt
 251 rue de Vaugirard
 75732 Paris cedex 15
 Phone: +33 1 49 55 47 78
 Email: nicolas.poncon@agriculture.gouv.fr

Suppléant(s)

Mme Claire SERVOZ
 Adjoint au chef du bureau de la qualité et de la
 valorisation des denrées alimentaires
 Direction Générale de la concurrence, de la
 consommation et de la répression des fraudes
 Ministère de l'économie et des finances
 Télédéc 223 - 59 Boulevard Vincent Auriol
 75703 PARIS cedex 13
 Phone: +33 (0)1 44 97 28 76
 Email: Claire.servoz@dgccrf.finances.gouv.fr

Mme Sophie CHARLOT
 Point de Contact Codex
 Premier Ministre-Secrétariat Général des
 Affaires Européennes
 68, rue de Bellechasse
 75007 Paris
 Phone: +33 1 44871603
 Email: sophie.charlot@sgae.gouv.fr

Ms Annie LOCH
 EU Public Affairs Director
 DANONE
 15 rue Helder 75009 Paris
 Phone: +33 6 14 67 28 25
 Email: Annie.loch@danone.com

M. Eric GRANDE
 Directeur des Affaires Réglementaires
 Lactalis
 Phone: +33 6 16 992796
 Email: Eric.Grande@lactalis.fr.

GABON - GABÓN

Chef de délégation

Mme Blanche Emilienne OBAME
 Secrétaire Permanent Comité National Codex
 BP 8704 Libreville
 Libreville
 Phone: +241 06067215
 Email: mezouebianche@yahoo.fr

Suppléant(s)

M. Patrick MAVIANE KAPAJIKA
 WAFUANA
 Chargé d'études
 Ministère de l'industrie et mines
 B.P 723 Libreville
 Phone: (00241) 06047942 / 07487405
 Email: patrickmeviane@gmail.com

GERMANY - ALLEMAGNE - ALEMANIA

Head of Delegation

Mr Thomas WRIESSNIG
 Ambassador
 Permanent Representative to FAO
 Permanent Representation of the Federal
 Republic of Germany to FAO
 Via S. Martino della Battaglia, 4
 00185 Rome
 Phone: +39 06 49213280
 Email: l-io@rom.auswaertiges-amt.de

Alternate(s)

Mr Christoph MEYER
 Head of Division
 Federal Ministry of Food, Agriculture and
 Consumer Protection
 Wilhelmstraße 54
 D-10117 Berlin
 Phone: + 49 (0) 30 18 529 3155
 Email: codex.germany@bmelv.bund.de

Mr Niklas SCHULZE ICKING
 Deputy Head of Division
 Federal Ministry of Food, Agriculture and
 Consumer Protection
 Wilhelmstraße 54
 D-10117 Berlin
 Phone: + 49 (0) 30 18 529 3515
 Email: codex.germany@bmelv.bund.de

Dr Pia NOBLE
 Head of Division / Chair of CCFNSDU
 Federal Ministry of Food, Agriculture and
 Consumer Protection
 Rochusstraße 1
 D-53123 Bonn
 Phone: + 49 (0) 228 99 529 4665
 Email: pia.noble@bmelv.bund.de

Mr Friedel CRAMER
 First Counsellor
 Deputy Permanent Representative to FAO
 Permanent Representation of the Federal
 Republic of Germany to FAO
 Via S. Martino della Battaglia, 4
 00185 Rome
 Phone: +39 06 49213292
 Email: v-io@rom.auswaertiges-amt.de

Mr Thomas HAUSSMANN
 First Secretary
 Alternate Permanent Representative to FAO

Permanent Representation of the Federal
 Republic of Germany to FAO
 Via S. Martino della Battaglia, 4
 00185 Rome
 Phone: +39 06 49213303
 Email: la-10-io@rom.auswaertiges-amt.de

Ms Franziska SCHNITZLER
 Member
 Permanent Representation of the Federal
 Republic of Germany to FAO
 Via S. Martino della Battaglia, 4
 00185 Rome
 Email: v-hosp1-io@rom.auswaertiges-amt.de

Ms Sophia SCHULDIS
 Member
 Permanent Representation of the Federal
 Republic of Germany to FAO
 Via S. Martino della Battaglia, 4
 00185 Rome
 Email: v-hosp2-io@rom.auswaertiges-amt.de

Ms Angelika MROHS
 Managing Director
 Bund für Lebensmittelrecht und
 Lebensmittelkunde e.V.
 Claire-Waldoff-Straße 7
 D-10117 Berlin
 Phone: + 49 (0) 30 206 143 133
 Email: amrohs@bll.de

GHANA

Head of Delegation

Ms Evelyn STOKES-HAYFORD
 Ambassador
 Permanent Representative to FAO
 Embassy of the Republic of Ghana
 Via Ostiana 04
 00199 Rome
 Phone: +390686219307
 Fax: +390686325762
 Email: ambassador@ghanaembassy.it

Dr Stephen Kwabena OPUNI
 Chief Executive
 Food and Drugs Board
 P.O. BOX CT 2783
 Cantoments
 Phone: +233 302 233 200
 Email: skopuni@fdbghana.gov.gh

Alternate(s)

Prof. Samuel SEFA-DEDEH
 Professor and Vice Chair (Codex Alimentarius
 Commission)
 Department of Food Process Engineering
 Faculty of Engineering Sciences
 University of Ghana
 Legon, Accra
 Phone: +233 244 727 231
 Email: sefad@ug.edu.gh

Dr George Ben CRENTSIL
 Executive Director
 Ghana Standards Authority
 P.O. BOX MB 245
 Accra
 Phone: +233 243 586 308
 +233 302 501 495
 Email: drcrentsil@yahoo.com

Mr Frank Kofi NAGETAY
 Deputy Executive Director
 Ghana Standards Authority
 P.O. BOX MB 245
 Accra
 Phone: +233 207 104 113
 Email: kofinag@yahoo.com

Ms Joyce OKOREE
 Manager
 Codex Contact Point
 Ghana Standards Authority
 P.O. BOX MB 245
 Accra
 Phone: + 233 244 381 351
 +233 302 519 758
 Email: codex@gsa.gov.gh
 jooko88@yahoo.com

Mrs Diana Abena AMPONSAH
 Standards Officer
 Ghana Standards Authority
 P.O. Box MB 245
 Accra
 Phone: +233 275 206096
 Email: damponsah@yahoo.com

Mrs Millicent Emefa TOGAH
 Assistant Standards Officer
 Ghana Standards Authority
 P.O. Box MB 245
 Accra

Mr Nii QUAYE-KUMAH
 Minister Counsellor
 Alternate Permanent Representative to FAO
 Embassy of the Republic of Ghana
 Via Ostriana 04
 00199 Rome
 Fax: +390686325762
 Email: nii.quaye.kumah@gmail.com

Mr Eugene ADARKWA-ADDAE
 Acting Director
 Standards Division
 Ministry of Trade and Industry
 BOX MB 47
 Accra
 Phone: +233 244 690 703
 Email: heyadarkwaaddae@gmail.com

Ms Paulina ADDY
 Women in Agriculture
 Ministry of Food and Agriculture
 P.O. Box MB.37
 Accra
 Phone: +233 244 422 712, +233 200 110 099
 Email: addypolly@yahoo.com

Mr Ebenezer ANSAH-ADAYE
 Chief Director
 Ministry of Trade and Industry
 Box MB 245, Accra
 Phone: +233 302 686 525
 Email: niiansah_adjaye@yahoo.com

Mr John ODAME-DARKWA
 Deputy Chief Executive
 Food Division
 Food and Drugs Board
 P.O. BOX CT 2783
 Cantoments
 Phone: +233 277 450 901
 Email: jodamedarkwa@fdbghana.gov.gh

GREECE - GRÈCE - GRECIA

Head of Delegation
 Dr Eirini TSIGARIDA
 Head of Directorate of Nutrition Policy and
 Research
 Hellenic Food Authority (EFET)
 124, Kifisias Ave & 2
 Iatridou str, 115 26
 Athens
 Phone: +30 210 6971685
 Email: codex@efet.gr
 ddped@efet.gr

GUATEMALA

Jefe de Delegación

Ms Sylvia M.L. WOHLERS DE MEIE
 Ministro Consejero
 Representante Permanente Adjunto ante la FAO
 Embajada de la República de Guatemala
 Representación Permanente ante los
 Organismos de Naciones Unidas
 Via dei Colli della Farnesina, 128
 00194 Roma
 Phone: +39 06-36381143
 Fax: +39 06-3291639
 Email: swohlere@minex.gob.gt

Suplente(s)

Sr Nelson Rafael OLIVERO GARCIA
 Primer Secretario
 Representante Permanente Alternante ante la FAO
 Embajada de la República de Guatemala
 Via dei Colli della Farnesina, 128
 00194 Roma
 Phone: 06-36381143
 Fax: 06 3291 639
 Email: nolivero@minex.gob.gt

GUINEA - GUINÉE

Chef de délégation

Mme Minté Cisse
 Directrice Générale
 Point de Contact du Codex
 Institut Guinéen de normalisation et de
 métrologie (I.G.N.M)
 Ministère de l'industrie et des PME
 Quartier Almamy Rue Ka 003 BP 1639
 Conakry
 Phone: +00 224 62572308 / 00 224 64325006
 Email: hmcisse@gmail.com

HAÏTI - HAÏTI - HAÏTÍ

Chef de délégation

Mme Marie Laurence DURAND
 Premier Secrétaire
 Représentant permanent suppléante auprès de la
 FAO
 Ambassade de la République d'Haïti
 Via di Villa Patrizi 7 - 7A
 00161 Rome

HONDURAS

Jefe de Delegación

Sr Juan Ramón VELASQUEZ
 Coordinador de la División de Inocuidad de
 Alimentos
 Servicio Nacional de Sanidad Agropecuaria
 Boulevard Miraflores
 Avenida la FAO
 Edificio de Senasa
 Tegucigalpa
 Phone: +504 2236 3124/504 2239 7270
 Email: jrvelaz123@gmail.com
 jvelasquez@senasa-sag.gob.hn

Suplente(s)

Sra. Mayra REINA
 Ministro Consejero
 Representante Permanente Adjunto ante la FAO
 Representación Permanente de la República de
 Honduras ante la FAO
 Via Giambattista Vico 40, int. 8
 00196 Roma
 Phone: 333 7942650
 Email: mayarareina@libero.it

HUNGARY - HONGRIE - HUNGRIA

Head of Delegation

Mrs Ágnes SZEGEDYNÉ FRICZ
 Head of Division
 Department of Food Processing
 Ministry of Rural Development
 H-1055 Budapest
 Kossuth Lajos tér 11
 Phone: (+36) 1 7953759
 Email: Agnes.fricz@vm.gov.hu

Alternate(s)

Dr. Prof. Árpád AMBRUS
 Chair of CCMAS
 National Food Chain Safety Office
 H-1143 Budapest, Tábornok u. 2
 Phone: +36 1 439 03 56
 Email: Ambrusadr@yahoo.co.uk

INDIA - INDE

Head of Delegation

Mr Ghulam Nabi AZAD
 Minister of Health and Family Welfare
 New Delhi

Mr K. CHANDRAMOULI
 Chairperson
 Food Safety and Standards Authority of India
 (FSSAI)
 Ministry of Health and Family Welfare
 FDA Bhawan
 Kotla Road
 New Delhi
 Phone: +91-11-23220991
 Fax: +91-11-23220991
 Email: chairperson@fssai.gov.in

Alternate(s)

Mr Basant K. GUPTA
 Ambassador of India to Italy
 Embassy of India
 Via XX Settembre 5
 00187, Rome
 Phone: +39-06-42014048
 Fax: +39-06-5501513
 Email: amb.office@indianembassy.it

Ms Vinod KOTWAL
 Director
 National Codex Contact Point
 Food Safety and Standards Authority of India
 Ministry of Health and Family Welfare
 FDA Bhawan, Kotla Road
 New Delhi
 Phone: +91-11-23237439
 Email: codex-india@nic.in

Mr S.K. SAXENA
 Director (I&Q/C)
 Export Inspection Council (EIC)
 Ministry of Commerce and Industry
 NDYMCA, 1 Jai Singh Road
 New Delhi
 Phone: +91-11-23748025
 Fax: +91-11-23748186
 Email: director@eicindia.gov.in

Mr Sunil BAKSHI
 Deputy General Manager (QA)
 National Dairy Development Board
 NDDDB House
 Safdarjung Enclave
 New Delhi
 Phone: +91-11-49883000
 Email: sbakshi@nddb.coop

Mr A. JAYATHILAK
 Chairman
 Spices Board
 Palarivattom
 Kochi
 Phone: +91-484-2333304
 Email: chairman@indianspices.com

Mr PSS THAMPI
 Deputy Director (Publicity)
 Spices Board
 Palarivattom
 Kochi
 Phone: +91-484-2333610
 Email: drpssthampi2000@gmail.com

Mr Ramesh Babu NATARAYAN
 Scientist B
 Spices Board
 Palarivattom
 Kochi
 Phone: +91-9920922471
 Email: rameshbabu.n@nic.in

Mr Philip KURUVILLA
 Chairman
 World Spice Organization
 PB No. 2277
 Cochin
 Phone: +91-484-2228069
 Email: philip@jayanti.com

Mr Harjiv SWANI
 Partner, Swani Corporation
 Hari Niwas, C-Road
 Churchgate, Mumbai
 400020
 Phone: +9122 42424144
 Email: harjiv@swanispice.com

Mr Sharat CHAUHAN
 Private Secretary to Health Minister
 Ministry of Health and Family Welfare
 C-Wing, Nirman Bhawan
 New Delhi
 Phone: +91-11-23061751
 Email: sharatchauhan@gmail.com

Mr Vimlendra SHARAN
 Minister (Agriculture)
 Alternate Permanent Representative to FAO
 Embassy of India
 Via XX Settembre 5
 00187, Rome
 Phone: +39-06-42013972
 Fax: +39-06-48904470
 Email: agri.wing@indianembassy.it

Mr Ramkumar MENON
 Executive Director
 World Spice Organization
 5th Floor, Suganda Bhawa
 Palarivattom P.O.
 Kochi
 Phone: +91-484-23333610
 Email: ramkumar55@gmail.com

INDONESIA - INDONÉSIE

Head of Delegation

Prof. Bambang PRASETYA
 Head of national Standardization Agency of
 Indonesia
 GD. Manggala Wanabakti
 Block IV Floors 4
 Jl. Gatot Subroto
 Senayan
 Phone: +62 21 5747043
 Email: bambang.prastya@bsn.go.id

Alternate(s)

Mr SUPRAPTO
 Deputy for Standard Implementation and
 Accreditation
 National Standardization Agency of Indonesia
 GD. Manggala Wanabakti
 Block IV Floors 4
 Jl. Gatot Subroto
 Senayan
 Phone: +62 21 5747043
 Email: suprapto@bsn.go.id

Dr Gardjita BUDI

Director
 Directorate of Quality and Standardization
 Directorate General of Processing and
 Marketing for Agricultural Products
 Ministry of Agriculture
 Jl. RM. Harsono
 No. 3 Ragunan
 Jakarta
 Email: gbudi.jkt@gmail.com

Mr Rudy TJAHOHUTOMO

Director
 Indonesian Center for Agricultural Post Harvest
 Research and DEvelopment
 Indonesian Agency for Agricultural Research
 and Development
 Ministry of Agriculture
 Jl. Tentara Pelajar No.12
 Cimanggu
 Bogor 16114
 West Java
 Phone: +62 251 8351282/8318619
 Email: rudyhutomo@litbang.deptan.go.id

Dr SANTOSO

Director of Fisheries Products Processing
 Ministry of Marine Affairs Fish and Fisheries
 Jl. Medan Merdeka Timur No.16
 Jakarta
 Phone: +62 21 3500187
 Email: satoriosikan@yahoo.com

Mr Faiz ACHMAD

Director of Food, Marine and Fisheries Based
 Industry
 Ministry of Industry
 Jl. Jenderal Gatot Subroto Kav.52-53 17th Floor
 Jakarta
 Phone: +62 21 5252709
 Email: faizachmad@yahoo.com

Mr Antonius Yudi TRIANTORO

Ministry of Foreign Affairs
 Jl. Taman Pejambon No.6
 Jakarta
 Phone: +62 21 3812133
 Email: antonioyudi@hotmail.com

Ms Vivi FERIANY

Third Secretary
 Alternate Permanent Representative to FAO
 Embassy of the Republic of Indonesia
 Via Campania, 55
 00187 Rome

Prof.Dr Florentinus WINARNO

Atma Jaya University
 Jakarta

**IRAN (ISLAMIC REPUBLIC OF) –
 IRAN (RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D') -
 IRÁN (REPÚBLICA ISLÁMICA DEL)**

Head of Delegation

Mr Seyed Aminollah TAGHAVI MOTLAGH
 Ambassador
 Permanent Representative to FAO
 Permanent Representation of the Islamic
 Republic of Iran to FAO
 Via Aventina, 8
 00153 Rome
 Phone: 06/5754493
 Fax: 06/5747636
 Email: missiranfao@missiranfao.191.it

Alternate(s)

Dr Zahra PIRAVYVANAK
 Head of Faculty of Food and Agriculture
 Research Standard Institute
 Iranian National Standardization Organization
 (INSO)
 Karaj
 Phone: +982632803889
 Email: Zpiravi@gmail.com

Mr Seyed Morteza ZAREI
 Attaché
 Alternate Permanent Representative to FAO
 Permanent Representation of the Islamic
 Republic of Iran to FAO
 Via Aventina, 8
 00153 Rome
 Phone: 06/5754493
 Fax: 06/5747636
 Email: missiranfao@missiranfao.191.it

Mr Alireza MOHAJER
 Attaché
 Alternate Permanent Representative to FAO
 Permanent Representation of the Islamic
 Republic of Iran to FAO
 Via Aventina, 8
 00153 Rome
 Phone: 06/5754493
 Fax: 06/5747636
 Email: missiranfao@missiranfao.191.it

IRAQ

Head of Delegation
 Mr Hassan JANABI
 Ambassador
 Permanent Representative to FAO
 Permanent Representation of the Republic of
 Iraq to FAO
 Piazza del Grillo, 5
 00184 Rome
 Email: iraq.fao@gmail.com

Alternate(s)
 Ms Azhar Kareem Mohammed AL-BEHADILI
 Rapporteur of Iraq CODEX Committee
 Ministry of Planning
 Baghdad

Mr Hashim Sadeq HAMMODDI
 Director of Samples Department
 Ministry of Health
 Baghdad

Ms Ala MASHTA
 Technical Employee
 Permanent Representation of the Republic of
 Iraq to FAO
 Piazza del Grillo, 5
 00184 Rome
 Email: a.mashta@iraqfao.org

Mr Imad Hamza MOHAMMED
 Director of Standardization Department
 Head of Iraqi CODEX Committee
 Ministry of Planning
 Baghdad

IRELAND - IRLANDE - IRLANDA

Head of Delegation
 Mr Richard HOWELL
 Senior Inspector
 Department of Agriculture, Food and the
 Marine
 Agriculture House
 Kildare Street
 Dublin 2
 Phone: + 353 1 6072572
 Email: Richard.howell@agriculture.gov.ie

Alternate(s)
 Mr Alan REILLY
 Chief Executive
 Food Safety Authority of Ireland
 Abbey Court, Lower Abbey Street
 Dublin 1
 Phone: + 353 1 8171369
 Email: areilly@fsai.ie

ITALY - ITALIE - ITALIA

Head of Delegation
 Mr Giuseppe CASTIGLIONE
 Undersecretary
 Ministry of Agriculture, Food and Forestry
 Policy
 Rome

Alternate(s)
 Mr Gianni GHISI
 Ambassador
 Permanent Representative to FAO
 Rome
 Phone: 06/6977961

Mr Luca FRATINI
 First Counsellor
 Deputy Permanent Representative to FAO
 Rome

Mr Ciro IMPAGNATIELLO
 Ministry of Agricultural Food and Forestry
 Policies
 Via XX Settembre, 20
 00187 Rome
 Phone: +39 06 46654031
 Email: c.impagnatiello@mpaaf.gov.it

Ms Simona Antonella LAMORTE
Esperto Settore Vino
Direzione Generale delle politiche
internazionali e dell'Unione Europea - PIUE
VIII - settore vitivinicolo
Ministero delle Politiche Agricole Alimentari e
Forestali
Via XX Settembre, 20
00187 Roma
Phone: 3471103737
Email: sa.lamorte@mpaaf.gov.it

Dr Romano MARABELLI
Head of Department
Department of Veterinary Public Health, Food
Security and Collegial Bodies for Health
Protection
Ministry of Health
Via G. Ribotta, 5
Rome
Phone: +39 06-5994
Email: alimentivet@sanita.it

Dr Silvio BORRELLO
Director-General of Hygiene, Food Safety and
Nutrition
Ministry of Health
Via Giorgio Ribotta 5,
00144 Rome
Phone: +39 06 5994 6616
Email: s.borrello@sanita.it

Dr Pier Giuseppe FACELLI
Head of the International Relations Office
Department of Veterinary Public Health, Food
Security and Collegial Bodies for Health
Protection
Ministry of Health
Via G. Ribotta, 5
00144 Rome
Phone: +39 06-5994
Email: Pg.facelli@sanita.it

Dr Ghebremedhin GHEBREIGZABIHER
Medical Officer
International Relations Office
Department of Veterinary Public Health, Food
Security and Collegial Bodies for Health
Protection
Ministry of Health
Via G. Ribotta, 5
00144 Rome
Phone: +39 06 59943310
Email: g.ghebreigzabiher@sanita.it

Dr Stefano MORICONI
Medical Officer
Chemical, Physical and Biological Risk
Assessment Office
Directorate General of Collegial Bodies for
Health Protection
Department of Veterinary Public Health, Food
Security and Collegial Bodies for Health
Protection
Ministry of Health
Via G. Ribotta, 5
00144 Rome
Phone: +39 06-59946513
Email: s.moriconi@sanita.it

Mr Orazio SUMMO
Ministry of Agriculture, Food and Forestry
Policy
Via XX Settembre, 20
00187 Roma
Phone: +39 06 46654037
Email: o.summo@mpaaf.gov.it

Dr.ssa Paola MERCIARO
Funzionario
Ministero delle Politiche Agricole Alimentari e
Forestali
Via XX Settembre n.20
00187 Roma
Phone: +39-06-46654054
Email: p.merciario@mpaaf.gov.it

Mr Antonio BATTISTI
Head Diagnostic Dept.
National Reference Laboratory for
Antimicrobial Resistance
Italy Istituto Zooprofilattico Sperimentale delle
Regioni Lazio e Toscana
Via Appia Nuova, 1411
00178, Rome
Phone: +39 06 79099 460-443-432-469-462
Email: antonio.battisti@izslt.it

Ms Roberta BIANCO
Attaché
Alternate Permanent Representative to FAO
Permanent Representation of the Republic of
Italy to FAO
Piazza Margana, 19
00186 Rome

JAMAICA - JAMAÏQUE

Head of Delegation

Ms Kadiann ATKINSON
 Inspector and Facilitator-Secretariat National
 Codex Committee
 Bureau of Standards Jamaica
 6 Winchester Road, Kingston 10
 Jamaica W.I.
 Phone: (876)619-1131
 Email: katkinson@bsj.org.jm

Alternate(s)

Dr Linnette PETERS
 Policy and Programme Director
 Veterinary Public Health Division
 Ministry of Health
 2-4 King Street
 Kingston
 Phone: (876)450-8099
 Email: petersl@moh.gov.jm

JAPAN - JAPON - JAPÓN

Head of Delegation

Dr Kazuya SHIMMURA
 Director-General
 Department of Food Safety
 Pharmaceutical and Food Safety Bureau
 Ministry of Health, Labour and Welfare
 1-2-2, Kasumigaseki
 Chiyoda-ku,
 Tokyo 100-8916
 Phone: +81 3 3595 2326
 Email: codexj@mhlw.go.jp

Alternate(s)

Dr Yayoi TSUJIYAMA
 Director for International Affairs
 Food Safety and Consumer Policy Division
 Food Safety and Consumer Affairs Bureau
 Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries
 1-2-1, Kasumigaseki, Chiyoda-ku
 Tokyo 100-8950
 Phone: +81-3-3502-8732
 Fax: +81-3-3507-4232
 Email: yayoi_tsujiyama@nm.maff.go.jp

Mr Hiroshi YOSHIKURA
 Adviser
 Department of Food Safety
 Pharmaceutical and Food Safety Bureau
 Ministry of Health, Labour and Welfare
 1-2-2, Kasumigaseki
 Chiyoda-ku, Tokyo 100-8916
 Phone: +81 3 3595 2326
 Email: codexj@mhlw.go.jp

Dr Manabu SUMI

Director
 Office of International Food Safety
 Department of Food Safety
 Pharmaceutical and Food Safety Bureau
 Ministry of Health, Labour and Welfare
 1-2-2, Kasumigaseki
 Chiyoda-ku, Tokyo 100-8916
 Phone: +81 3 3595 2326
 Email: codexj@mhlw.go.jp

Mr Makoto SAKASHITA

Associate Director
 Food Safety and Consumer Policy Division
 Food Safety and Consumer Affairs Bureau
 Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries
 1-2-1 Kasumigaseki
 Chiyoda-ku
 Tokyo 100-8950
 Phone: +81-3-3502-8732
 Email: makoto_sakashita@nm.maff.go.jp

Ms Keiko SAITO

Technical Official
 Office of International Food Safety
 Department of Food Safety
 Pharmaceutical and Food Safety Bureau
 Ministry of Health, Labour and Welfare
 1-2-2, Kasumigaseki
 Chiyoda-ku
 Tokyo 100-8916
 Phone: +81 3 3595 2326
 Email: codexj@mhlw.go.jp

MS Makiko MATSUO

Project Researcher
 The University of Tokyo
 7-3-1 Hongo, Bunkyo-ku
 Tokyo, 113-0033
 Phone: +81-3-5841-0936
 Email: matsuoma@j.u-tokyo.ac.jp

JORDAN - JORDANIE - JORDANIA

Head of Delegation

Dr Haydar Mansour AL-ZABEN
 Director-General
 Jordan Standards and Metrology Organization
 Dabouq area #50 Khair Al-Din Al-Ma'ani St.
 P.O. box 941287. JO-Amman 11194

Alternate(s)

Mr Fiesal R.S. AL ARGAN
 Agricultural Attaché
 Deputy Permanent Representative to FAO
 Embassy of the Hashemite Kingdom of Jordan
 Via Giuseppe Marchi, 1 B
 00161 Rome
 Phone: 06 86205303
 Fax: 068606122
 Email: embroma@jordanembassy.it

Dr Mahmoud AL-ZOUBI
 Jordan Standards and Metrology Organization
 Dabouq area #50 Khair Al-Din Al-Ma'ani St.
 P.O. box 941287. JO-Amman 11194
 Email: mahmoud.alzoubi@jsmo.gov.jo

KAZAKHSTAN - KAZAJSTÁN

Head of Delegation

Dr Prof. Karsybekova NAILYA
 Codex Contact Point
 Coordinator for Codex Alimentarius Issues
 Committee for State Sanitary and
 Epidemiological Surveillance
 Ministry of Health
 8, orynbor str,
 House of Ministries, 5 Entrance
 Astana 010000
 Phone: +7 (7172) 787248
 Email: kazhealth.cac@gmail.com

Alternate(s)

Mr Bekishev BAUYRZHAN
 Director
 Policy Development of Entrepreneurship
 Department
 Ministry of Regional DEvelopment
 Orynbor Str,
 House of Ministries
 Entrance 10
 Astana 010000

Mr Tokbergenov YERMEK
 Head
 Department for Sanitary and Epidemiological
 Expertise
 Committee for State Sanitary and
 Epidemiological Surveillance
 Ministry of Health
 8, orynbor str,
 House of Ministries, 5 Entrance
 Astana 010000
 Phone: +7 (7172) 743422
 Email: e.tokbergenov@mz.gov.kz

KENYA

Head of Delegation

Mrs Eva ODUOR ADEGA
 Director
 Standards Development and International Trade
 Kenya Bureau of Standards
 P.O. Box 54974
 Nairobi 00200
 Phone: +254 20 605490/254722202137/8
 Fax: +254 20 609660
 Email: oduore@kebs.org

Alternate(s)

Dr Gladys NJERI MAINA
 Chief Executive Officer
 Pest Control Products Board
 P.O. Box 13794-00800
 Nairobi
 Phone: +254 020 8021846/7/8
 Email: pcpboard@todays.co.ke

Dr James ONSANDO
 Managing Director
 Kenya Plant Health Inspectorate Services P.O.
 Box 49592
 00100 Nairobi
 Phone: +254 020 3536171/2
 Email:
 director@kephis.org/dereda.nyango2@gmail.co
 m

Dr Moses GICHIA
 Deputy Director of Veterinary Services
 Department of Veterinary Services
 P.O Kabete, 00625 Kangemi
 Nairobi
 Phone: +254-733 557134
 Email: medwrin@yahoo.com

Mr James KARITU
 Deputy Director Veterinary Services
 Veterinary Department
 00625 Kangemi
 Nairobi
 Phone: +254722226790
 Email: Jpnkaritu08@yahoo.com

Mr Charles NKONGE
 Senior Principal Research Officer
 Kenya Agricultural Research Institute
 P.O. Box 57811 00200 Nairobi
 Phone: +254 722327936
 Email: cnkonges@kari.org

Mrs Alice A. ONYANGO
 Manager
 National Codex Contact Point-Kenya
 International Codex Food Standards
 Development
 Kenya BUreau of Standards
 P.O.Box 54974 00200
 Popo Road off Mombasa Road
 Nairobi
 Phone: +254 02 6948303
 Email: akothe@kebs.org

KUWAIT - KOWEÏT

Head of Delegation
 Mr Fahhad AL-MUTAIRI
 Asst. Undersecretary Deputy Director General
 For Standards and Industrial Services Affairs
 Public Authority For Industry
 P.O.Box: 4690
 Safat Code: 13047 Kuwait
 Phone: +965 25302990
 Email: aziz1994@yahoo.com

Alternate(s)
 Mrs Aziza MALALLAH
 Director of Standards and Metrology
 Department
 Public Authority For Industry
 P.O.Box: 4690
 Safat Code: 13047 Kuwait
 Phone: +965 25302626
 Email: a.mal@pai.gov.kw

KYRGYZSTAN - KIRGHIZISTAN - KIRGUISTÁN

Head of Delegation
 Mr Sultan AKHMATOV
 Director
 Center for Standardization and Metrology under
 the Ministry of Economy
 197, Panfilov street, Bishkek
 720040 Kyrgyz Republic
 Phone: 996 (312) 62-37-90
 Email: nism@nism.gov.kg
 sultan_m_akhmatov@yahoo.com

Alternate(s)
 Ms Dinara AYTURZAEVA
 Head of Quality Management Department
 Center for Standardization and Metrology under
 the Ministry of Economy
 197, Panfilov street, Bishkek
 720040 Kyrgyz Republic
 Phone: 996 (312) 62-37-90
 Email: nism@nism.gov.kg
 ayturzaeva@mail.ru

LATVIA - LETTONIE - LETONIA

Head of Delegation
 Ms Dace UGARE
 Deputy director of Veterinary and Food
 Department
 Ministry of Agriculture
 Republikas square 2
 Riga
 Phone: +371 29903889/+371 67027215
 Email: Dace.Ugare@zm.gov.lv

Alternate(s)
 Ms Olga ORLOVA
 Counsellor
 Permanent Representation of Latvia to the
 European Union
 Avenue des Arts 23
 Brussels
 Phone: + 32 22383 145
 Email: Olga.orlova@mfa.gov.lv

LEBANON - LIBAN - LÍBANO

Chef de délégation
 M. Louis LAHOUD
 Directeur Général
 Ministère de l'agriculture
 Beyrouth

Suppléant(s)
 M. Charbel STEPHAN
 Ambassadeur
 Représentant permanent auprès de la FAO
 Ambassade de la République libanaise
 Via Giacomo Carissimi, 38
 00198 Rome

Eng. Léna DARGHAM
 Director-General
 The Lebanese Standards Institution- LIBNOR
 Codex Contact Point
 Sin El Fil, City Rama Street
 LIBNOR Bldg.
 Beirut
 Phone: +9611485927
 Fax: +9611485929
 Email: libnor@libnor.org

Ms Mariam EID
 Head of Agro-Industries Department
 Coordinator for CCNEA
 Coordinator of the National Codex Committee
 Ministry of Agriculture
 Bir Hasan
 Beirut
 Phone: +009611824100
 Fax: 009611824100
 Email: meid@agriculture.gov.lb

M. Karim KHALIL
Premier Secrétaire
Représentant permanent suppléant auprès de la
FAO
Ambassade de la République Libanaise
Via Giacomo Carissimi, 38
00198 Rome

LESOTHO

Head of Delegation

Mr Samuel Tsoinyana RAPAPA
Principal Secretary Cabinet (Economic Affairs)
Prime Minister's Office
P.O. BOX 527, Maseru 100
Phone: +266 22323835
Email: sam190rapapa@gmail.com
mafelesi@yahoo.co.uk

Alternate(s)

Ms Malikopo Patricia RAKOOTJE
First Secretary
Alternate Permanent Representative to FAO
Embassy of the Kingdom of Lesotho
Via Serchio, 8
00198 Rome
Phone: +39 06 8542419
Fax: +39 06 8542527
Email: secretary@lesothoembassyrome.com

Dr Masekonyela SEBOTSA
Director
Prime Minister's Office
Lesotho Government
P/bag A78, Maseru
Phone: +26622323716
Email: sebotsa@ananzi.co.za

LIBERIA - LIBÉRIA

Head of Delegation

Mr Mohammed S. SHERIFF
Minister Plenipotentiary
Permanent Representative to FAO
Embassy of the Republic of Liberia
Piazzale delle Medaglie d'Oro, 7
00136 Rome
Phone: 0635453399
Fax: 0635344729
Email: liberiaembassy@hotmail.com

Alternate(s)

Mr A. Haruna-Rashid KROMAH
Secretary
Embassy of the Republic of Liberia
Piazzale delle Medaglie d'Oro, 7
00136 Rome
Phone: 0635453399
Fax: 0635344729
Email: Liberiaembassy@hotmail.com

LIBYA - LIBYE - LIBIA

Head of Delegation

Ms Sakina A EL KHABULI
Codex Contact Point
Member of Libyan National Codex Committee
and Libyan Codex Committee for Food from
Animal Origin
Libyan National Center for Standardization and
Metrology
P.O.Box:5178
Tripoli
Phone: +218926456258 / +218917689487
Email: sukakhabuli@lncsm.org.ly
sukakhabuli@yahoo.com

Mrs Ahlam BET ELMAL
Researcher - a Member of Food Standardization
Committees
National Center for Standardization and
Metrology
Alfornaj Tripoli
Phone: +218926728614
Email: Ahlam_elmal@yahoo.co.uk

LITHUANIA - LITUANIE - LITUANIA

Head of Delegation

Dr Jeronimas MASKELIUNAS
Chief Expert
Division of Nutrition and Physical Activity
Public Health Department
Ministry of Health
Vilniaus str. 33
LT-01506, Vilnius
Phone: +370 5219 3339
Email: Jeronimas.Maskeliunas@sam.lt

Alternate(s)

Mr Kestutis TARNAUSKAS
Agricultural Attaché
Alternate Permanent Representative to FAO
Embassy of the Republic of Lithuania
Viale di Villa Grazioli, 9
00198 Rome
Phone: 06 87767370
Email: kestutis.tarnauskas@zum.lt

Dr Almantas KRANAUSKAS
Head of Division of Nutrition and Physical
Activity
Public Health Department
Ministry of Health
Vilniaus str.33
LT-01506 Vilnius
Phone: +3705 219 3338
Email: Almantas.Kranauskas@sam.lt

Ms Laima CIGRIEJETE VITKAUSKIENE
Alternate Permanent Representative to FAO
Embassy of the Republic of Lithuania
Viale di Villa Grazioli, 9
00198 Rome
Phone: +390687767370
Fax: +39068559053
Email: laima.vitkauskiene@zum.lt

Dr Indre CHMIELIAUSKAITE
Chief Expert
Division of Nutrition and Physical Activity
Public Health Department
Ministry of Health
Vilniaus str.33
LT-01506 Vilnius
Phone: +3705 219 3337
Email: indre.chmieliauskaite@sam.lt

Mr César CORTES
Head of Unit
Council of the European Union
Rue de la Loi 175
1048 Brussels, Belgium
Phone: +32 2 281 61 14
Email: secretariat.codex@consilium.europa.eu

Mr Stéphane BRION
Administrator
Council of the European Union
Rue de la Loi 175
1048 Brussels, Belgium
Phone: +32 2 281 21 42
Email: secretariat.codex@consilium.europa.eu

MALAYSIA - MALAISIE - MALASIA

Head of Delegation

Ms Noraini MOHD OTHMAN
Senior Director for Food Safety and Quality
Ministry of Health Malaysia
Level 3, Block E7, Parcel E
Federal Government Administrative Centre
62590 Putrajaya
Phone: +603-8883 3502
Email: noraini_othman@moh.gov.my

Alternate(s)

Mr Amir Hamzah HARUN
Assistant Agricultural Attaché
Alternate Permanent Representative to FAO
Embassy of Malaysia
Via Nomentana, 297
00162 Rome

Ms Fauziah ARSHAD
Head of Technical Advisory Services
Malaysian Palm Oil Board
6 Persiaran Institusi
Bandar Baru Bangi
43000 Kajang, Selangor
Phone: +603 8925 9432
Email: fauziah@mpob.gov.my
fauziaharshad1962@gmail.com

Dr Nagendran BALA SUNDRAM
Head of Nutrition Unit
Makaysian Palm Oil Board
6 Persiaran Institusi
Bandar Baru Bangi
43000 Kajang, Selangor
Phone: +603 8769 4216/6012 6315466
Email: nagen@mpob.gov.my

MALI - MALÍ

Chef de délégation

Prof. Boubakar Sidiki Cisse
Président du Comité National du Codex
Agence Nationale de la Sécurité Sanitaire des
Aliments
Centre Commercial
Rue 305 Quartier du Fleuve BPE 2362
Bamako
Phone: +223 20220754/223 66751815
Email: bscisse@ml.refer.org

Suppléant(s)

Prof Akory AG IKNANE
 Directeur Général
 Agence Nationale de la Sécurité Sanitaire des
 Aliments
 Centre Commercial
 Rue 305 Quartier du Fleuve BPE 2362
 Bamako
 Phone: +223 20220747/223 66 760075
 Email: akory.agiknane@gmail.com

M. Mahmoud Abdoul CAMARA
 Chargé du Service central de Liaison du Codex
 pour le Mali
 Agence Nationale de la Sécurité Sanitaire des
 Aliments
 Centre Commercial
 Rue 305 Quartier du Fleuve BPE 2362
 Bamako
 Phone: +223 20220754/223 79293458
 Email: camara27@hotmail.com
 scodexmail@yahoo.fr

M. Bah KONIPO
 Deuxième Conseiller
 Représentant permanent adjoint auprès de la
 FAO
 Ambassade de la République du Mali
 Via Antonio Bosio, 2
 00161 Rome

MALTA - MALTE

Head of Delegation

Mr John ATTARD KINGSWELL
 Director (Environmental Health)
 National Contact Point
 Food Safety Commission
 Environmental Health Directorate
 Continental Business Centre
 Old Railway Track
 Santa Venera SVR 9018
 Phone: +356 21337333
 Email: john.attard-kingswell@gov.mt

MAURITANIA - MAURITANIE

Chef de délégation

Dr Mohamed Salem BRAHIM ELKORY
 Point Focal National pour le Codex
 Directeur
 Institut National de Recherches en Santé
 Publique, I.N.R.S.P. (Ex-Centre National
 d'Hygiène)
 B.P. 695
 Nouakchott
 Phone: +22245253134
 Fax: +22245292645
 Email: melkory69@yahoo.fr

MEXICO - MEXIQUE - MÉXICO

Jefe de Delegación

Sr Miguel RUIZ-CABAÑAS
 Embajador
 Representante Permanente ante la FAO
 Embajada de los Estados Unidos Mexicanos
 Via Lazzaro Spallanzani, 16
 00161 Roma
 Phone: +39 06 441606220
 Email: ofna.fao@emexitalia.it

Suplente(s)

Sra. Emma Maria José RODRÍGUEZ
 SIFUENTES
 Ministra
 Representante Permanente Alterna ante la FAO
 Embajada de los Estados Unidos Mexicanos
 Via Lazzaro Spallanzani, 16
 00161 Roma
 Phone: +39 06 441606220
 Email: ofna.fao@emexitalia.it

Sr Alberto Ulises ESTEBAN
 Director General de Normas
 México D.F.

Sr Benito Santiago JIMÉNEZ SAUMA
 Segundo Secretario
 Representante Permanente Alterno ante la FAO
 Embajada de los Estados Unidos Mexicanos
 Via Lazzaro Spallanzani, 16
 00161 Roma
 Phone: +39 06 441606220
 Email: ofna.fao@emexitalia.it

Sr Juan José LINARES MARTÍNEZ
 Director General de Normalización
 Agroalimentaria
 Secretaría de Agricultura, Ganadería,
 Desarrollo Rural, Pesca y Alimentación
 Av. Municipio Libre No. 377
 Piso 4, ala "A" Col.,
 Santa Cruz Atoyac
 Phone: (0155) 38711000 Ext. 33639
 Email: Juan.linares@sagarpa.gob.mx

Sr Alfonso MONCADA JIMÉNEZ
 Div. Da Norte 1419. Sta.Cruz Atoyac
 CP 03310 Mexico, D.F.
 Email: amoji@prodigy.net.mx

Sra. Pamela SUÁREZ BRITO
 Asesora
 México D.F.

Sra. Andrea BARRIOS VILLARREAL
 Directora de Normalización Internacional
 Dirección General de Normas
 Secretaría de Economía
 Av. Puente de Tecamachalco No. 6
 Lomas de Tecamachalco
 Naucalpan Edo. De Mex., 53950
 Phone: +52 55 5729 9100 Ext.43216
 Email: andrea.barrios@economia.gob.mx

MOROCCO - MAROC - MARRUECOS

Chef de délégation

M. Maati BENZAOUZ
 Directeur du Laboratoire Officiel d'analyses et
 de recherches chimiques
 Ministère de l'Agriculture de la Pêche Maritime
 25, rue Nichakra Rahal (Ex rue de Tours)
 Casablanca
 Phone: +212 6 61 79 96 79/+212 5 37 30 20 07
 Email: maatibenazzouz@yahoo.fr

Suppléant(s)

M. Najib AZZOUZI
 Directeur à l'Etablissement Autonome de
 Contrôle et de Coordination des Exportations
 Etablissement Autonome de Contrôle et de
 Coordination des Exportations (EACCE)
 72 Angle Boulevard Mohamed Smiha et Rue
 Mohamed EL Baâmrani
 Casablanca
 Phone: 05 22 30 61 98
 Email: azzouzi@eacce.org.ma

Mme Sabah LAZRAK
 Directrice des Industries de la Pêche maritime
 Département de la Pêche Maritime (MAPM)
 Ministère de l'agriculture et de la pêche
 maritime
 Place Abdallah Chefchaouni, Quartier
 Administratif
 Rabat Chellah

M. Abdelkrim BERRADA
 Chef de la Division de la Normalisation et du
 Contrôle des Produits
 Direction des Industries de la Pêche Maritime
 Département de la Pêche Maritime (MAPM)
 Ministère de l'agriculture et de la pêche
 maritime
 Place Abdallah Chefchaouni, Quartier
 Administratif
 Rabat Chellah
 Phone: +212537688272
 Email: Berrada@mpm.gov.ma

Mme Ihsane BEQQALI HIMDI
 Chef du Service de Normalisation
 Responsable du Point Focal Codex - Maroc
 Chef du Service de la Normalisation -
 Division de la Réglementation et de
 la Normalisation.
 Office National de Sécurité Sanitaire
 des Produits Alimentaires - Rabat
 Phone: + 212 (0) 5 37 67 65 13
 Email: beqqalihssane@yahoo.fr

M. Majid JOUNDY
 Union Nationale des Industries de la Conserve
 de Poisson (UNICOP)

M. Mohamed JAMALI
 Union Nationale des Industries de la Conserve
 de Poisson (UNICOP)

M. Mohamed HOMMANI
 Conseiller
 Union Nationale des Industries de la Conserve
 de Poisson (UNICOP)
 7,rue al yarmouk
 Casablanca
 Phone: +212 522 943749/212 661 172495
 Email: mhommani@gmail.com

M. Mohamed BACHAOUCH
 Secrétaire Général
 Association marocaine des boissons

M. Jean SIEGEL
 Union Nationale des Industries de la Conserve
 de Poisson (UNICOP)

M Mohammed LAKHAL
 Ministre plénipotentiaire
 Représentant permanent suppléant auprès de la
 FAO
 Rome

NETHERLANDS - PAYS-BAS – PAÍSES BAJOS

Head of Delegation

Mr Hieronymus FRIEDERICY
 Senior Policy Officer
 Department of Food, Livestock and Consumer
 Policy
 Ministry of Economic Affairs, Agriculture and
 Innovation
 The Netherlands
 Phone: +31 (0)70-3784924
 Fax: +31 (0)70-3786153
 Email: h.friedericy@minlnv.nl

Alternate(s)

Mr Martijn WEIJTENS
Member of the Management Team
Ministry of Economic Affairs, Agriculture and
Innovation
P.O. Box 20401
2500 EK'S-Gravenhage
Phone: +31(0) 70 378 4385
Email: m.j.b.m.weijtens@minlnv.nl

Ms Tanja ÅKESSON
Codex Contact Point
Ministry of Economic Affairs, Agriculture and
Innovation
PO Box 20401
2500 EK The Hague
Phone: +31 70 378 4045
Email: t.z.j.akesson@minlnv.nl

Dr Wim VAN ECK
Deputy Director NPPO
Netherlands Food and Consumer Product Safety
Authority
PO Box 43006
3540 AA Utrecht
Phone: +31 88 22 307 43
Email: w.van.eck@vwa.nl

**NEW ZEALAND –
NOUVELLE-ZÉLANDE –
NUEVA ZELANDIA**

Head of Delegation

Mr Raj RAJASEKAR
Senior Programme Manager (Codex)
International Policy
International Standards Organizations Group
Ministry for Primary Industries
Pastoral House
25 The Terrace
Wellington
Phone: +64 4 8942576
Email: raj.rajasekar@mpi.govt.nz

Alternate(s)

Dr Steve HATHAWAY
Director Science and Risk Assessment
Ministry for Primary Industries
Pastoral House
25 The Terrace
Wellington
Phone: +64 4 8942519
Email: steve.hathaway@mpi.govt.nz

NICARAGUA

Jefe de Delegación

Sra. Mónica ROBELO RAFFONE
Embajadora
Representante Permanente ante la FAO
Representación Permanente de la República de
Nicaragua ante la FAO
Via Ruffini 2/A
00195 Roma
Phone: +39 06 32110020

Suplente(s)

Sr Junior ESCOBAR FONSECA
Agregado
Representante Permanente Alternante ante la FAO
Representación Permanente de la República de
Nicaragua ante la FAO
Via Ruffini 2/A
00195 Roma
Phone: +39 06 32628655

Sr Salvador Efrain GUERRERO GUTIERREZ
Punto Contacto del Codex Alimentarius
Dirección de Normalización y Metrología
Departamento de Normalización Técnica
Ministerio de Fomento, Industria y Comercio
Km 3 ½ carretera a Masaya
Phone: 2248 9300 ext. 2258
Email: codex@mific.gob.ni
salvadorg@mific.gob.ni

NIGERIA - NIGÉRIA

Head of Delegation

Ms Margaret ESHIETT
Deputy Director
Head Codex Contact Point
13 Victoria Arobiek Str
Lekki Phase I
Lagos
Phone: +234-8023179774
Email: megesciETT@yahoo.com

Alternate(s)

Ms Ogochukwu MAINASARA
Ag. Director, Food Safety and Applied
Nutrition
National Agency for Food and Drug
Administration and Control
Plot 2032 Olusegun Obasanjo way
Wuse, Zone 7
Abuja
Phone: +234-8033217430
Email: manaogo2000@yahoo.com
mainasara.o@nafdac.gov.ng

Ms Jane O. OMOJOKUN
Deputy Director
National Agency for Food and Drug
Administration and Control
Plot 2032 OlusegunObasanjo Way
Wuse Zone 7, Abuja
Phone: +234803338184
Email: omojokun.j@nafdac.gov.ng
janeomojokun@yahoo.com

Mr Ademola MAJASAN
Deputy Director
Federal Ministry of Agriculture and Natural
Resources
FCDA Area 11
Garki
Abuja
Email: demmyjash@yahoo.com

Mr Ibrahim YAHAYA
Standards Officer
Standards Organization of Nigeria (SON)
52 Lome crescent, Wuse
Zone 7, Abuja
Phone: +234-7052694865
Email: ibro736@yahoo.com

Mr Mike Kanayochukwu NWANERI
Coordinating Director
Nigeria Agricultural Quarantine Service
81 Raph Shodeinde Street
Central area
Abuja
Phone: +234 8023282163

NORWAY - NORVÈGE - NORUEGA

Head of Delegation
Dr Harald GJEIN
Director General
Norwegian Food Safety Authority
P.O. Box 383
2381 Brumunddal
Phone: +47 905 19 323
Email: Harald.gjein@mattilsynet.no

Alternate(s)
Ms Bodil BLAKER
Specialist director
Ministry of Health and Care Services
P.O. Box 8011 Dep., N-0030 OSLO
Phone: +47 22248602
Email: bob@hod.dep.no

Mr Bjørn Røthe KNUDTSEN
Regional Director
Norwegian Food Safety Authority
Food safety Authority
Box 383, Brumunddal
Phone: +47 74113222
Email: bjrkn@mattilsynet.no

Ms Tone MATHESON
Senior Advisor
Ministry of Agriculture and Food
Potboks 8007 Dep
0030 Oslo
Phone: +47 99 70 87 90
Email: Tone-elisabeth.matheson@lmd.dep.no

Ms Giske Beate THOEN
Head of Section
Norwegian Food Safety Authority
P.O Box 383
N-2381 Brumunddal
Phone: +47 480 41 626
Email: gibth@mattilsynet.no

Ms Vigdis VEUM MOELLERSEN
Senior Adviser
Norwegian Food Safety Authority- Head
Office;
P.O.Box 383N
2381 Brumunddal
Phone: +47 232 16669
Email: visvm@mattilsynet.no

OMAN - OMÁN

Head of Delegation
Mr Saleh AL-ZADJALI
Director of Specification
Directorate General for Standards and
Metrology (DGSM)
Ministry of Commerce and Industry (MOCI)
P.O. Box: 550, Postal Code:100
Muscat
Phone: +968-24813418
Email: sms-9000s@hotmail.com

Alternate(s)

Mr Abdulghaffar AL- BULUSHI
Counsellor
Alternate Permanent Representative to FAO
Embassy of the Sultanate of Oman
Via della Camilluccia, 625
Rome

Mr Rasmi MAHMOUD
Coordinator with the UN Agencies
Embassy of the Sultanate of Oman
Via della Camilluccia, 625
Rome

PAKISTAN - PAKISTÁN

Head of Delegation

Mr Khalid Mahmud MIRZA
Joint Secretary (Food/International
Cooperation)
Ministry of National Food Security and
Research
Pakistan Secretariat
Block B
Islamabad
Phone: 0092 519208376
Email: kmmirza@hotmail.com

Alternate(s)

Mr Zulfiqar Haider KHAN
Agriculture Counsellor
Alternate Permanent Representative to FAO
Rome
Phone: +39 06 36304726
Fax: + 39 06 36301936
Email: agriwing@gmail.com

PANAMA - PANAMÁ

Jefe de Delegación

Ing. Anais VARGAS
Jefa Nacional del Departamento de Protección
de Alimentos
Ministerio de Salud
Ancón- Edificio 253, Detras del Hospital Gorgas
Panamá
Phone: (507) 5129180
Email: anaisvargas_71@hotmail.com

Suplente(s)

Sr Guido Juvenal MARTINELLI ENDARA
Embajador
Representante Permanente ante la FAO
Embajada de la República de Panamá
Largo di Torre Argentina, 11
00184 Roma

Ing. Carmela CASTILLO
Jefa del Departamento de Evaluaciones
Sanitarias y Fitosanitarias de la Dirección
Nacional de Normas para la Importación de
Alimentos
Autoridad Panameña de Seguridad de
Alimentos
Panamá
Phone: (507) 522-0003
Email: ccastillo@aupsa.gob.pa

Sr Francisco J. TORRES GONZALEZ
Primer Secretario
Representante Permanente Adjunto ante la FAO
Embajada de la República de Panamá
Largo di Torre Argentina, 11
00184 Roma

**PAPUA NEW GUINEA –
PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE –
PAPUA NUEVA GUINEA**

Head of Delegation

Dr Vele Pat ILA'AVA
Secretary of Agriculture and Livestock and
Chairman CCNASWP
Department of Agriculture and Livestock
P.O. 2033
Port Moresby, NCD
Phone: +675 321 3302

Alternate(s)

Hon. Tommy TOMSCOLL
Minister for Agriculture and Livestock
Parliament House
Waigani, NCD

Mr Elias TAIA
Codex Manager and Contact Point
Department of Agriculture and Livestock
PO Box 2141
Boroko, NCD
Phone: +675 3418839
Email: codexcontactpoint.png@gmail.com

PARAGUAY

Jefe de Delegación

Sra. Ana María BAIARDI QUESNEL
Embajadora
Representante Permanente ante la FAO
Roma

Suplente(s)

Sra. Maria Rocio ABED OVIEDO
Asesora
Instituto Nacional de Tecnología,
Normalización y Metrología
Esmeralda 920 C/Las palmas
Phone: +595 981 199091
Email: rocioabed@yahoo.es

Sr Pablo AYALA FRANCO
Director

Servicio Nacional de Calidad y Sanidad Vegetal
y de Semillas (SENAVE)
Humaita 145 C/Nuestra Señora de la Asunción
Asunción
Phone: +595 21 490234
Email: Pablo.ayala@senave.gov.py

Sr Enrique Antonio BORDÓN OVELAR
Asesor Técnico
Ministerio de Industria y Comercio
Avda. Kubistchek No 943
Asunción
Phone: +595 571 927011/595 21 204418
Email: obaenrique@gmail.com

Sra. Ana Maria VIEDMA AYALA
Jefa Dpto. negociaciones America Latina y el
Caribe
Servicio Nacional de Calidad y Salud Animal
(SENACSA)
Sauce 1175C/Brasil
Barrio Obrero
Asunción

Sra. Lorena Noemi PATIÑO
Segunda Secretaria
Representante Permanente Alterna ante la FAO
Roma

PERU - PÉROU - PERÚ

Jefe de Delegación

Sr Alfredo AROSEMENA FERREYROS
Embajador
Representante Permanente ante la FAO
Embajada de la República del Perú
Via Francesco Siacci, 2/B, int. 5
00197 Roma

Suplente(s)

Sra. Stella Maris CHIRINOS LLERENA
Consejera
Representante Permanente Alterna ante la FAO
Embajada de la República del Perú
Via Francesco Siacci, 2/B, int. 5
00197 Roma

Sra. Mónica Patricia SAAVEDRA CHUMBE
Presidenta del Comité Nacional del Codex
Alimentarius
Directora General de la Dirección de Salud
Ambiental
Calle Las Amapolas N° 350
Urb. San Eugenio, Lima 14
Phone: +(511) 442-8353 anexo 108
Email: msaavedra@minsa.gob.pe
codex@digesa.minsa.gob.pe

PHILIPPINES - FILIPINAS

Head of Delegation

Ms Maria Victoria D. PINION
Chairperson, Technical Committee
National Codex Organization
Food and Drug Administration
Department of Health
Muntinlupa City, Metro Manila
Phone: 063 02 8571900 local 8105 or 8115
Email: mvdpinion@fda.gov.ph
mavspinion@yahoo.com

Alternate(s)

Dr. Maria Elizabeth D. CALLANTA
Chairperson
Sub Committee on Food Import and Export
Inspection and Certification Systems
National Meat Inspection Service
Department of Agriculture
Visayas Avenue, Diliman
Quezon City, 1101
Phone: (632) 9247980
Email: beth_dc@hotmail.com

Ms Edna M. GUIANG
Chairperson
Sub Committee on Fresh Fruits and Vegetables
National Codex Organization
Bureau of Plant Industry
Department of Agriculture
San Andres Street
Malate
Metro Manila
Phone: (632) 5240779
Mobile: +63917-8517361
Email: edna.guiang@yahoo.com

Ms Lucita M. FALCATAN
 Chairperson, SC on Fats and Oils
 Philippine Coconut Authority
 Department of Agriculture
 Elliptical Road, Quezon City
 Metro Manila
 Phone: +63-2 928-45-01 local 409
 Email: pcatmad@yahoo.com
 lucitamfalcatan@yahoo.com.ph

Mr Lupino J. LAZARO, Jr.
 Agriculture Attaché
 Deputy Permanent Representative to FAO
 Embassy of the Republic of the Philippines
 Viale delle Medaglie d'Oro, 112-114
 00136 Rome

Ms Remedios V. BACLIG
 Philippine Association of Food Technologists,
 Inc.
 Unit 720, 7/F Cityland Shaw Tower
 St. Francis St. cor Shaw Blvd.
 Mandaluyong City
 Phone: +6329949004
 Email: remediosbaclig@gmail.com

Ms Yvonne T.V. AGUSTIN
 Vice Chairperson
 Sub Committee on Fats and Oils
 United Coconut Associations of the Philippines
 4F Coco Center, 291 Dansalan St.
 Mandaluyong City
 Metro Manila
 Phone: +632 584 5323
 Email: ncap@ncap.org.ph
 agustin-yvonne@yahoo.com

Mr Esteban N. PAGARAN
 Assistant Agriculture Attaché
 Alternate Permanent Representative to FAO
 Embassy of the Republic of the Philippines
 Viale delle Medaglie d'Oro, 112-114
 00136 Rome

Ms Jean Nanette C. SUMAGAYSAY
 Chemist III, Head Sugar Laboratory
 Sugar Regulatory Administration
 SRA Annex Bldg, North Avenue
 Diliman, Quezon City
 Phone: (632)455-8615/(63)9273854996
 Email: jnc_sumagaysay@yahoo.com

POLAND - POLOGNE - POLONIA

Head of Delegation
 Ms Marzena CHACINSKA
 Head of International Co-operation Department
 Agricultural and Food Quality Inspection
 Codex Contact Point for Poland
 30, Wspolna St.,
 00-930 Warsaw
 Phone: +48 226232902
 Email: mchacinska@ijhars.gov.pl
 kodeks@ijhars.gov.pl

Alternate(s)
 Prof. Stanislaw KOWALCZYK
 Chief Inspector of Agricultural and Food
 Quality
 Agricultural and Food Quality Inspection
 30, Wspolna St.,
 00-930 Warsaw
 Phone: +48 22 623 29 00
 Email: sekretariat@ijhars.gov.pl

Ms Magdalena KOWALSKA
 Main Expert in the International Cooperation
 Department - Codex Contact Point
 Agricultural And Food Quality Inspection
 30 Wspolna St.,
 00-930 Warsaw
 Phone: +48 22 623 29 04
 Email: mkowalska@ijhars.gov.pl
 kodeks@ijhars.gov.pl

Prof Krzysztof KWIATEK
 Chairperson of the FAO/WHO Coordinating
 Committee for Europe (CCEURO)
 Head of Department of Hygiene of Animal
 Feedingstuffs
 National Veterinary Research Institute
 57 Partyzantow Avenue
 24-100 Pulawy
 Phone: +48 81 889 30 82
 Mobile: +48 605 669 732
 Email: kwiatekk@piwet.pulawy.pl

PORTUGAL

Head of Delegation
 Mr Miguel OLIVEIRA CARDO
 Head of Public Health Division
 Direção Geral de Alimentação e Veterinária
 Largo da Academia Nacional das Belas Artes,
 nº 2.
 1249-105 Lisboa
 Phone: +351 214 767 490
 Email: miguelcardo@dgav.pt

QATAR

Head of Delegation

Mr Nawaf AL-MANA
 Director of Standards and Metrology
 Department
 Laboratories and Standardization Affairs (QS)
 Ministry of Environment
 P.O Box 23277 DOHA
 Phone: +974 -44139550/44139432

Alternate(s)

Dr Muna S. AL OLAN
 Specialist
 Central Food Laboratories
 PO Box 42
 Doha
 Phone: +974 55548410
 Email: malolan@sch.gov.qa

Mr Faisal AL-BADER
 Senior Standardizer
 Department of Standards and Metrology
 Ministry of Environment
 P.O. Box 23277
 Doha
 Phone: +00974 44139441/44139432
 Email: frbader@moe.gov.qa
 standard@qatar.net.qa

Dr Shadi Salah ZEYADAH
 Food Expert
 Ministry of Municipality and Urban Planning
 P.O. Box 163
 Doha
 Phone: +974 55564890
 Email: szeyadeh@yahoo.com

**REPUBLIC OF KOREA –
 RÉPUBLIQUE DE CORÉE –
 REPÚBLICA DE COREA**

Head of Delegation

Mr CHANG Kiyoon
 Director General
 Agro-Livestock and Fishery Products Safety
 Bureau Ministry of Food and Drug Safety
 Osong Health Technology Administration
 Complex
 Osong-eup Cheongwon gun Chungcheongbuk
 do 363-700
 Phone: +82-43-719-3201
 Email: kchangy@korea.kr

Alternate(s)

Mr KANG Daejin
 Director
 Livestock Products Sanitation Division
 Ministry of Food and Drug Safety
 187, Osongsaengmyeong 2-ro, Osong
 Cheongwon, Chungbuk-do, 363-700
 Phone: 043-719-3241
 Email: Daejin.kang@korea.kr

Ms PARK Sun-Hee
 Director
 National Institute of Food and Drug Safety
 Evaluation
 Ministry of Food and Drug Safety
 Osong Health Technology Administration
 Complex
 187, Osongsaengmyeong 2-ro, Osong-eup.
 Cheongwon-gun, Chungcheongbuk-do, 363-
 700
 Phone: +82-43-719-4251
 Email: Shp1023@korea.kr

Dr KIM Heesun
 Senior Scientific Officer
 Ministry of Food and Drug Safety
 Food Safety Policy Bureau
 Osong Health Technology Administration
 Complex
 187 Osongsaengmyeong2(i)-ro
 Osong-eup, Cheongwon-gun
 Chungcheongbuk-do
 Phone: +82 43 719 2853
 Email: heesun.kim@korea.kr

Ms KIM Kee-yeun
 Deputy Director
 Ministry of Agriculture, Food and Rural
 Affairs(MAFRA)
 94, Dasom 2-Ro, Sejong-Si (339-012)
 Phone: +82.44.201.2121
 Email: kimky12@korea.kr

Mr KIM Kangkook
 Assistant Director
 Ministry of Agriculture, Food and Rural Affairs
 (MAFRA)
 94, Dasom 2-Ro
 Sejong-Si (339-012)
 Phone: +82.44.201.2021
 Email: cvmkkk@korea.kr

Dr SON Kwangtae
Senior Researcher
National Fisheries Research and Development
Institute
408-1, Sirang-ri, Gijang-eup, Gijang-kun
Busan, 619-902, Korea
Phone: 82-51-720-2620
Email: ktson@korea.kr

Mr LEE Chul-ho
Officer
National Agricultural Products Quality
Management Service
172 Anyang-Ro, Manan-Gu
Anyang-Si, Gyunggi-Do
Phone: +82-31-463-1576
Email: yaho2292@korea.kr

Ms BAE Hey-ree
Officer/Assistant Director
Experiment and Research Institute
National Agricultural Products Quality
Management Service
80, Seonyudong 1-ro
Youngdeungpo-gu, Seoul
Phone: +82-2-2165-6110
Email: baehr@korea.kr

Mr MOK Jongsoo
Junior Researcher
Southeast Sea Fisheries Research Institute
National Fisheries Research and Development
Institute
361, YoungUn-ri, Tongyoung city,
Kyengnam, 650-943, Korea
Phone: 82-55-640-4763
Email: mjs0620@korea.kr

Ms KIM Su Woo
Codex Researcher
Ministry of Food and Drug Safety
Food Safety Policy Bureau
Osong Health Technology Administration
Complex
187 Osongsaengmyeong2(i)-ro
Osong-eup, Cheongwon-gun
Chungcheongbuk-do
Phone: +82 43 719 2031
Email: Perfume14@korea.kr

Mr HAN Kyujai
Principal Research Scientist
Korea Food Research Institute
1201-62, Anyangpangyo-ro, Bundang-gu
Seongnam-si, Gyeonggi-do
463-746 Republic of Korea
Phone: +82-31-780-9120
Email: hankj@kfri.re.kr

Ms NOH Bo-Young
Research Scientist
Korea Food Research Institute
516 Baekhyeon-dong, Bundang-gu, Seongnam-
si, Gyeonggi-do
463-746, Republic of Korea
Phone: +82-31-780-9351
Email: bynoh@kfri.re.kr

Prof. RHO Jeonghae
Associate Professor
Woosong University
17-2, Jayang-dong
Dong-gu, Daejeon
Phone: +82-42-629-6288
Email: drno@wsu.ac.kr

ROMANIA - ROUMANIE - RUMANIA

Chef de délégation
Ms Alina POPESCU
First Secretary
Deputy Permanent Representative to FAO
Embassy of Romania
Via Nicolò Tartaglia, 36
Rome

RUSSIAN FEDERATION – FÉDÉRATION DE RUSSIE – FEDERACIÓN DE RUSIA

Head of Delegation
Dr Irina BRAGINA
The Deputy Head of Rospotrebnadzor
Federal Service for Surveillance on Consumer
Rights Protection and Human Well-being
(Rospotrebnadzor)
18/5 and 7, Vadkovskiy per.,
Moscow, 127994
Phone: +7 499 973 26 44
Email: Bragina_iv@gsen.ru

Alternate(s)
Mr Oleg KOBIAKOV
Counsellor
Alternate Permanent Representative to FAO
Permanent Mission of the Russian Federation
to FAO and other UN Agencies in Rome
Via Gaeta, 5
00185 Rome

Mr Vladimir KUZNETSOV
Minister Counsellor
Acting Permanent Representative to FAO
Permanent Mission of the Russian Federation
to FAO and other UN Agencies in Rome
Via Gaeta, 5
00185 Rome

Mr Alexander OKHANOV
 Advisor
 Alternate Permanent Representative to FAO
 Permanent Mission of the Russian Federation
 to FAO and other UN Agencies in Rome
 Via Gaeta, 5
 00185 Rome

Mr Sergey SAPOZHNIKOV
 Second Secretary
 Alternate Permanent Representative to FAO
 Permanent Mission of the Russian Federation
 to FAO and other UN Agencies in Rome
 Via Gaeta, 5
 00185 Rome

Mr Denis ZHOKIN DENIS
 Attaché
 Alternate Permanent Representative to FAO
 Permanent Mission of the Russian Federation
 to FAO and other UN Agencies in Rome
 Via Gaeta, 5
 00185 Rome

Mr Nikolay BALAN
 Chief Expert on the International Cooperation
 Issues
 Federal Service for Surveillance on Consumer
 Rights Protection and Human Well-being
 (Rosпотребнадзор)
 18/5 and 7, Vadkovskiy per.,
 Moscow, 127994
 Phone: +7 499 973 30 12
 Email: Balan_ng@gсен.ru

Prof.Dr Alexander KULIKOVSKIY
 Head Laboratory for Coordination Work with
 International Organizations
 All-Russian State Centre for Quality and
 Standardization of Veterinary Drugs
 5, Zvenigorodskoe shosse
 Moscow 123022
 Phone: +7-499-253-14-91
 Email: akulikovskii@mail.ru

Ms Tatyana ZAVISTJAEVA
 Chief of Department
 Federal Service for Surveillance on Consumer
 Rights Protection and Human Well-being
 (Rosпотребнадзор)
 18/5 and 7, Vadkovskiy per.,
 Moscow, 127994
 Phone: +7 499 973 15 59
 Email: Zavistyaeva_TY@gсен.ru

RWANDA

Chef de délégation
 Dr Mark Cyubahiro BAGABE
 Director-General
 Rwand Bureau of Standards
 Kigali
 Phone: +250788304197
 Email: markbagabe@yahoo.com

SAINT VINCENT AND THE GRENADINES – SAINT-VINCENT-ET-LES GRENADINES SAN VICENTE Y LAS GRANADINAS

Head of Delegation
 Ms Haydeen CHARLES
 Chief Technical Officer
 St. Vincent and the Grenadines Bureau of
 Standards
 Campden Park Industrial Estate
 Kingsown
 Phone: +784 457 8092
 Email: svgbs@vincysurf.com

SAUDI ARABIA - ARABIE SAOUDITE - ARABIA SAUDITA

Head of Delegation
 Mr Mohammed ALHADLAQ
 Food Standards Manager
 Saudi Food and Drug Authority
 3292 Nothern Ring Road-
 Alnafel Area - Riyadh 13312-6288
 Phone: 0096612038222
 Email: Codex.cp@sFDA.gov.sa

Alternate(s)
 Mr Hani MANSI
 Senior food specialist
 Saudi Food and Drug Authority
 3292 Nothern Ring Road
 Alnafel Area - Riyadh 13312-6288
 Phone: 0096612038222
 Email: Codex.cp@sFDA.gov.sa

SENEGAL - SÉNÉGAL

Chef de délégation

Prof. Amadou DIOUF
Président du Comité national Codex
Alimentarius
Ministère de la santé et de l'Action sociale
Dakar
Phone: +221 33 825 40 07
Email: amdiouf@refer.sn

Suppléant(s)

Dr Mame Coumba Codou FAYE
Médecin
Point Focal du Codex Alimentarius
Minsitère de la Santé et de l'Action Sociale
Rue Aimée CESAIRE DAKAR
Phone: +00 221 77 55 66 478
Email: mamecoumba@yahoo.com

M. Abdoulaye NDIAYE
Chef de la Division Législation Phytosanitaire
et Quarantaine des plantes
Direction de la Protection des Végétaux
Ministère en charge de l'Agriculture
Km, 15 Rte de Rufisque, en face du foirail
Dakar
Phone: +00221 33 834 03 97
00221 77 611 11 75
Email: layedpv@yahoo.fr

Prof. Malang SEYDI
Professeur titulaire de l'enseignement supérieur
Ecole Inter Etats des Sciences et Médecine
Vétérinaires de Dakar
EISMV BP5077 Dakar
Phone: +00221776302993
Email: mgseydi@refer.sn

M. Diouma THIAW
Chef du Bureau de Contrôle des Produits
Halieutiques Aéroport Dakar
Direction des Industries de Transformation de
la Pêche
Ministère de la Pêche et des Affaires Maritimes
BP 50.700 Dakar
Phone: 00221338209901/Portable
00221776595746
Email: Dioumathiaw1@yahoo.fr
dioumathiaw@gmail.com

SINGAPORE - SINGAPOUR - SINGAPUR

Head of Delegation

Dr Siang Thai CHEW
Director-General, Agri-Food and Veterinary
Services
Agri-Food and Veterinary Authority
5 Maxwell Road, Tower Block, MND
Complex, #04-00
Singapore 069110
Phone: +65 6325 7600
Email: chew_siang_thai@ava.gov.sg

Alternate(s)

Ms Mui Lee NEO
Senior Executive Manager
Agri-Food and Veterinary Authority
5 Maxwell Road, Tower Block, MND
Complex, #18-00
Singapore 069110
Phone: +65 6325 8551
Email: neo_mui_lee@ava.gov.sg

Dr Astrid YEO
Group Director (Regulatory Administration and
Food Establishment Regulation)
Agri-Food and Veterinary Authority
5 Maxwell Road, Tower Block, MND
Complex, #18-00
Singapore 069110
Phone: +65 6325 7686
Email: astrid_yeo@ava.gov.sg

SLOVAKIA - SLOVAQUIE - ESLOVAQUIA

Head of Delegation

Dr Zuzana BIROSOVA
Director of Food Safety and Nutrition
Department
National Codex Contact Point
Ministry of Agriculture and Rural Development
Dobrovicova 12
812 66 Bratislava
Phone: +4212 59266 572
Email: codex@land.gov.sk
zuzana.birosova@land.gov.sk

Alternate(s)

Ms Zuzana FAJFEROVÁ
Intern at the Embassy of the Slovak Republic
Via dei Colli della Farnesina 144
Rome
Email: fajferovazuzana@gmail.com

Ms Marieta OKENKOVÁ
 Counsellor
 Permanent Representative to FAO
 Embassy of the Slovak Republic
 Via dei Colli della Farnesina 144
 lotto 6
 00135 Rome
 Phone: 3393718432
 Email: marieta.okenkova@mzv.sk

SLOVENIA - SLOVÉNIE - ESLOVENIA

Head of Delegation

Dr Blaza NAHTIGAL
 Codex Contact Point
 Ministry of Agriculture and the Environment
 EU Coordination and International Affairs
 Service
 Dunajska cesta 22, SI
 1000 Ljubljana
 Phone: +386 1 4789398
 Email: blaza.nahtigal@gov.si

SOUTH AFRICA - AFRIQUE DU SUD - SUDÁFRICA

Head of Delegation

Dr Boitshoko NTSHABELE
 Director
 Food Safety and Quality Assurance
 Department of Agriculture, Forestry and
 Fisheries
 Private Bag X343
 Pretoria 0001
 Phone: +2712 319 7306
 Fax: +27 12 319 6764
 Email: BoitshokoN@daff.gov.za

Alternate(s)

Mr Malose Daniel MATLALA
 Deputy Director
 Inter-Agency Liaison and Regulatory Nutrition
 National Codex Contact Point: South Africa
 Department of Health
 Directorate: Food Control
 Private Bag X828
 Pretoria 0001
 Phone: +27-12 395 8789
 Fax: +27-12 395 8854
 Email: CACPSA@health.gov.za

Ms Moshibudi P. RAMPEDI
 Counsellor (Agriculture Affairs)
 Alternate Permanent Representative to FAO
 Embassy of the Republic of South Africa
 Via Tanaro, 14
 00198 Rome
 Phone: +39 06 85254211
 Fax: +39 06 85300373
 Email: agriculture@sudafrica.it

Ms Ntomboxolo Meisie KATZ
 General Manager: Food and Associated
 Industries
 National Regulator for Compulsory
 Specifications
 PO BOX 36558
 Chempet Cape Town 7442
 Phone: +27 21 5263400
 Fax: +27 21 5263451
 Email: Katzmn@nrsc.org.za

SPAIN - ESPAGNE - ESPAÑA

Jefe de Delegación

Sra. María Luisa AGUILAR
 ZAMBALAMBERRI
 Subdirección General de Gestión de Riesgos
 Alimentarios
 Agencia Española de Seguridad Alimentaria y
 Nutrición
 C/Alcala 56
 28071 Madrid
 Phone: +3491 33 80429
 Fax: +3491 33 80169
 Email: maguilar@msssi.es

Suplente(s)

Sr Santiago MENENDEZ DE LUARCA
 Consejero
 Representante Permanente Adjunto de España
 ante la FAO y el PMA
 Embajada de España
 (Oficina de los Representantes Permanentes
 Adjunto y Alternos)
 Via di Parione, 12
 00186 Roma
 Phone: 06 6878762
 Fax: 06 6873076
 Email: smenendez@magrama.es

Mr Elías GUIA LÓPEZ
 Agregado Agrícola
 Representante Permanente Alternativo de España
 ante la FAO y el PMA
 Embajada de España
 (Oficina de los Representantes Permanentes
 Adjunto y Alternativo)
 Via di Parione, 12
 00186 Roma
 Phone: +39 06 6878762
 Fax: +39 06 6873076
 Email: eguia@magrama.es

SRI LANKA

Head of Delegation

Mr Thalarabe Bulathge Ananda JAYALAL
 Director Environmental Health, Occupational
 Health and Food Safety
 Ministry of Health
 "Suwasiripaya" No. 385
 Baddegama Wimalawansa Thero Mawatha
 Colombo - 10
 Phone: +(94 11) 2672004
 +(94 77)3707126
 Email: Jayalal313@yahoo.co.uk

Alternate(s)

Ms GOTHAMI INDIKADAHENA
 Minister (Commercial)
 Deputy Permanent Representative to FAO,
 IFAD and WFP
 Embassy of the Democratic Socialist Republic
 of Sri Lanka
 Permanent Representation to FAO
 Via Salaria, 322
 00198 Rome
 Phone: (00 39 06) 8554560 Ex: 105
 Fax: (00 39 06) 84241670
 Email: minister.comslemrome@gmail.com

SUDAN - SOUDAN - SUDÁN

Head of Delegation

Ms Amira GORNASS AMIRA
 Ambassador
 Permanent Representative to FAO/IFAD/WFP
 Embassy of the Republic of Sudan
 Via Panama, 48
 00198 Rome
 Phone: 0633222138

Alternate(s)

Ms Abla MALIK OSMAN MALIK
 Counsellor
 Alternate Permanent Representative to FAO
 Embassy of the Republic of Sudan
 Via Panama, 48
 00198 Rome
 Phone: 0632096120
 Fax: 06334081
 Email:
 permrepoffice_sudanembassyrome@yahoo.it

Dr Khidir MOHAMED ELFAKI
 Director-General
 General Directorate of Animal Health and
 Epizootic Disease Control
 Federal Ministry of Livestock, Fisheries and
 Rangelands
 Al Shagara Street
 P.O. Box 293
 Khartoum
 Phone: +249 154928936
 Email: pacesud2012@yahoo.com
 khidirfaki59@hotmail.com

Mr Abdalla Hassan EISA
 Director-General
 Sudanese Standards and Metrology
 Organization
 Al-Gamaa Street P.O. Box 13573
 Khartoum
 Phone: +249 183 777480
 Email: Boushara2000@live.com

Dr Salah Eldin KHALIFA
 Director
 Environmental Health and Food Control
 Department
 Federal Ministry of Health
 Alniel Street
 Khartoum
 Phone: +249 123399997
 Email: Salah.eldin.khalifa@hotmail.com

Ms Ula Abdelaziz MAKKAWI
 ABDELRHMAN
 Agricultural Engineer
 Secretariat of Codex Contact Point-Codex
 Contact Person
 Federal Ministry of Agriculture and Irrigation
 Al Gamaá Avenue
 P.O. Box 285
 Khartoum
 Phone: +249918075475

Ms Ehsas Salim ELAWAD
 Quality Control Inspector
 Federal Ministry of Agriculture and Irrigation
 Al Gamaá Street
 P.O. Box 285
 Khartoum

Dr Omer Abdalla IBRAHIM
 Director of Quality Assurance and Quality
 Control Administration
 Sudanese Standards and Metrology
 Organization (SSMO)
 Aljamaa Street
 P.O.Box 13573
 Khartoum
 Phone: +249 183 777 480
 Email: Shonam2003@hotmail.com

Mr Hassan Adam MOHAMMED
 Reporter of National Codex Committee
 Sudanese Standards and Metrology
 Organization
 Aljamaa Street
 P.O.Box 13573
 Khartoum
 Phone: +249 183 777 480
 Email: hasanadam915@hotmail.com

Mr Abderhman SAADELDIEN
 Engineer
 Sudanese Standards and Metrology
 Organization
 P.O. Box 13573
 Phone: +249 88 775247

SWAZILAND - SWAZILANDIA

Head of Delegation
 Mr Edmund J. DLAMINI
 (Codex Contact Point -Swaziland)
 Chief Environmental Health Officer
 Environmental Health Department
 Ministry of Health
 P. O. Box 5
 Mbabane
 Phone: +268 24042431/+268 24049351
 Email: edmunddlamini@yahoo.co.uk

Alternate(s)
 Ms Dudu Emmah DUBE
 Principal Environmental Health Officer
 Ministry of Health
 P.O. Box 5 Mbabane
 Phone: +268 76629280
 Email: duduzdube@yahoo.co.uk

SWEDEN - SUÈDE - SUECIA

Head of Delegation
 Dr Anders WANNBERG
 Ministry of Rural Affairs
 Fredsgatan 8
 103 33
 Stockholm
 Phone: +46 8 4051000
 Email: anders.wannberg@regeringskansliet.se

Alternate(s)
 Ms Catharina ROSQVIST
 Senior Administrative Officer
 Ministry for Rural Affairs
 Fredsgatan 8
 103 33 Stockholm
 Phone: +46 8 405 37 82
 Email: Catharina.rosqvist@gov.se

Ms Carmina IONESCU
 Codex Coordinator
 National Food Agency
 Box 622
 SE-751 26 Uppsala
 Phone: +46 18 17 55 00
 Email: Codex.Sweden@slv.se

Mr Stuart SLORACH
 Former CAC Chairperson
 National Food Agency
 Stubbängsvägen 9 A
 SE-12553
 Älvsjö
 Stockholm

SWITZERLAND - SUISSE - SUIZA

Chef de délégation
 Dr Thomas JEMMI
 Deputy Director-General
 Head International Division
 Federal Veterinary Office
 CH-3003 Bern
 Phone: +41 31 323 8531
 Email: Thomas.Jemmi@bvet.admin.ch

Suppléant(s)

Mr Martin MÜLLER
 Swiss Codex Contact Point, Scientific Advisor
 Division of International Affairs
 Federal Office of Public Health
 CH-3003 Bern
 Phone: +41 31 3249316
 Fax: +41 31 3221131
 Email: martin.mueller@bag.admin.ch

Dr Eva REINHARD
 Vice-Director
 Means of Agricultural Production Directorate
 Federal Office for Agriculture FOAG
 CH-3003 Bern
 Phone: +41 31 322 25 03
 Fax: + 41 31 323 5455
 Email: Eva.reinhard@blw.admin.ch

Dr Pascal ZAFFARANO
 Scientific Officer
 Federal Office for Agriculture
 3003 Bern
 Phone: +41 31 322 26 10
 Email: pascal.zaffarano@blw.admin.ch

Dr Jürg VOLLENWEIDER
 Scientific Officer
 Non-Tariff Measures
 State Secretariat for Economic Affairs
 CH-3003 Bern
 Phone: +41 31 322 2409
 Email: juerg.vollenweider@seco.admin.ch

Dr Lorenz HIRT
 President
 Federal Commission for International Food
 Safety
 Email: Hirt@thunstrasse82.ch

Dr Hervé NORDMANN
 Director
 Scientific and Regulatory Affairs
 Ajinomoto Switzerland AG
 CH-1143 Apples
 Phone: +41 21 8003763
 Fax: +41 21 8004087
 Email: herve.nordmann@asg.ajinomoto.com

Ms Ursula TRUEEB
 Representative Swiss Consumer Organizations
 Bölzli 1
 CH-4312 Magden
 Phone: +41 61 841 12 56
 Email: ursula.trueeb@vtxmail.ch

Dr Peter VAN BLADEREN
 Head of Regulatory and Scientific Affairs
 Nestec Ltd
 Avenue Nestlé 55
 Post Box
 CH-1800 Vevey
 Phone: +41 21 9246459
 Email: Peter.VanBladeren@nestle.com

Dr Jean VIGNAL
 Regulatory and Scientific Affairs
 Nestec SA
 Avenue Nestlé 55
 CH-1800 Vevey
 Phone: +41 21 924-3501
 Email: jean.vignal@nestle.com

Mr Paul ZWIKER
 Representative of the Swiss Consumer
 Organizations
 Post Box 45
 CH-9220 Bischofszell
 Phone: +41 71 4200644
 Email: zwiker@bluewin.ch

THAILAND - THAÏLANDE - TAILANDIA

Head of Delegation

Mr Pisan PONGSAPITCH
 Director
 Office of Standard Development
 National Bureau of Agricultural Commodity
 and Food Standards
 Ministry of Agriculture and Cooperatives
 50 Paholyothin Rd., Chatuchak 10900
 Bangkok
 Phone: +662 561 2277 ext 1401
 Email: pisan@acfs.go.th

Alternate(s)

Mr Kraisd TONTISIRIN
 Advisor
 National Bureau of Agricultural Commodity
 and Food Standards
 Ministry of Agriculture and Cooperatives
 50 Paholyothin Rd.,
 Chatuchak 10900 Bangkok
 Phone: +662 441 9740
 Email: Kraisd.tontisirin@gmail.com

Ms Wimolporn THITISAK
 Deputy Director General
 Department of Livestock Development
 Ministry of Agriculture and Cooperatives
 69/1 Phayathai Rd
 Bangkok 10400
 Phone: +662 653 4403
 Email: Wimolporn2000@yahoo.com

Ms Srinuan KORRAKOCHAKORN
Deputy Secretary General
Food and Drug Administration
Ministry of Public Health
88/24 Tiwanon Rd., Nonthaburi 11000
Phone: +662 590 7013
Email: srinuan@fda.moph.go.th

Ms Prapassara PIMPAN
Senior Expert in Pesticides
Department of Agriculture
Ministry of Agriculture and Cooperatives
50 Paholyothin Rd., Chatuchak
Bangkok, 10900
Phone: +662 940 5472
Email: ppimpan04@yahoo.com

Ms Wongkwan JITNUPONG
Veterinarian
Senior Professional Level
Department of Livestock Development
Bureau of Quality Control of Livestock
Product
Ministry of Agriculture and Cooperatives
91 Tiwanont Road, Bang-kadi
Muang District
12000 Pathumthani
Phone: + 66 2 967 9700 ext. 1101
Email: wongkwanj@yahoo.com

Ms Warunee SENSUPA
Food and Drug Technical Officer
Senior Professional Level
Food and Drug Administration
Ministry of Public Health,
Tiwanon Rd., Nonthaburi 11000
Phone: +662 590 7173
Email: warunee@fda.moph.go.th

Ms Namaporn ATTAVIROJ
Standards Officer, Professional Level
Office of Standard Development
National Bureau of Agricultural Commodity
and Food Standards
Ministry of Agriculture and Cooperatives
50 Paholyothin Rd.,
Chatuchak, Bangkok, 10900
Phone: +662 561 2277 ext. 1422
Email: namaporn@acfs.go.th

Mr Panisuan JAMNARNWEJ
President of Thai Frozen Foods Association
Thai Chamber of Commerce
92/6 6th Floor, Sathorn Thani II, North
Sathorn Rd.,
Bangrak, Bangkok 10500
Phone: +662 235 5622-4, +662 636 9001-4
Email: Panisuan@yahoo.com

Mr Boonpeng SANTIWATTANATAM
Vice Chairman
Food Processing Industry Club
The Federation of Thai Industries
Queen Sirikit National Convention Center,
Zone C, 4th Fl.,
60 New Rachadapisek Rd., Klongtoey
Bangkok 101100
Phone: +662 235 1000
Email: boonpeng@cpf.co.th

Ms Narumon WIANGWANG
Counsellor (Agriculture)
Deputy Permanent Representative to FAO
Office of Agricultural Affairs
Royal Thai Embassy
Via Cassia, 929 Villino M
00189 Rome

Mr Rapibhat CHANDARASRIVONGS
Minister (Agriculture)
Permanent Representative to FAO
Office of Agricultural Affairs
Royal Thai Embassy
Via Cassia, 929 Villino M
00189 Rome

Mr Piyawat NAIGOWIT
First Secretary (Agriculture)
Alternate Permanent Representative to FAO
Office of Agricultural Affairs
Royal Thai Embassy
Via Cassia, 929 Villino M
00189 Rome

**THE FORMER YUGOSLAV REPUBLIC OF
MACEDONIA –
L'EX-RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE
MACÉDOINE –
LA EX REPÚBLICA YUGOSLAVA DE
MACEDONIA**

Head of Delegation
Ms Elisaveta PANOVSKA
Chargé d'affaires a.i.
Alternate Permanent Representative to FAO
Embassy of The former Yugoslav Republic of
Macedonia to the Holy See
Permanent Representation to FAO
Via di Porta Cavalleggeri, 143
00165 Rome
Phone: 3208034762
Email: mission.fao@mfa.gov.mk

**TRINIDAD AND TOBAGO –
TRINITÉ-ET-TOBAGO –
TRINIDAD Y TABAGO**

Head of Delegation
Ms Wendyann RAMRATTAN
Deputy Chief Chemist and Assistant Director of
Food and Drugs
Chemistry Food and Drugs Division
115, Frederick Street
Port of Spain
Phone: +868 623 2814
Email: wendy.ramrattan@health.gov.tt
ramra60@hotmail.com

TUNISIA - TUNISIE - TÚNEZ

Chef de délégation
Mme Souad BENJEMAA BEN YAHMED
Directrice Générale
Centre Technique de l'agroalimentaire
5, Rue Antelas, Nord Hilton -1002 Belvedere

TURKEY - TURQUIE - TURQUÍA

Head of Delegation
Ms Nilufer ALTUNBAS
Codex Contact Point Secretariat
Ministry of Food, Agriculture and Livestock
Eskisehir Yolu 9 km. Lodumlu
P.O. Box 0530
Ankara
Phone: +90312 2587755
Fax: +90312 258 7760
Email: nilufer.altunbas@tarim.gov.tr

Alternate(s)
Mr Emin GÜRE
Counsellor
Alternate Permanent Representative to FAO
Embassy of the Republic of Turkey
Via Palestro, 28
Rome

**TURKMENISTAN - TURKMÉNISTAN -
TURKMENISTÁN**

Head of Delegation
Dr Ylham GAYIPOV
Deputy Chief of the State Sanitary
Epidemiological Service
Ministry of Health and Medical Industry
State Sanitary Epidemiological Service
Ashgabat, Archabil avenue-20
Phone: +993 12 40 04 23
Email: ylhamgayipow@mail.ru

UGANDA - OUGANDA

Head of Delegation
Dr Jane Ruth ACENG
Director-General Health Services
Ministry of Health
Plot 6 Lourdel Road, Wandegeya
P.O. Box 7272
Kampala
Phone: +256 41 340884
Fax: +256 41 340887
Email: janeaceng@yahoo.co.uk

Alternate(s)
Mr Robert SABIITI
First Secretary
Alternate Permanent Representative to FAO
Embassy of the Republic of Uganda
Viale Giulio Cesare 71
(Scala B int 9A, 9B)
Rome

Dr Edson Friday AGABA
Food Safety Coordinator
National Drug Authority
Ministry of Health
Plot 46-48 Lumumba Avenue
P.O. Box 23096
Kampala
Phone: +256 414 255665
Fax: +256 414 255758
Email:
agabafriday@hotmail.com/agaba.friday@yahoo
.co.uk

Mr Gordon K. SEMATIKO
Executive Secretary/ Registrar
National Drug Authority
Plot 46-48 Lumumba Avenue
P.O. Box 23096
Kampala
Phone: +256 414 255665
Fax: +256 414 255758
Email: gsematiko@gmail.com
gsematiko@nda.or.ug

Ms Hope KABIRISI
Senior Presidential Assistant (Science and
Technology)
State House
P.O. Box 254 Kampala
Phone: +256 772 505646
Email: kabirisi@yahoo.co.uk

UKRAINE - UCRANIA

Head of Delegation

Prof. Prodanchuk MYKOLA
 Head of the National Codex Alimentarius
 Commission
 6, Heroyv Oborony str.,
 Kyiv, 03680
 Phone: + 38(044) 526-97-00
 Email: pmg@medved.kiev.ua

Alternate(s)

Dr Kolesnyk SERHII
 Secretary of the National Codex Alimentarius
 Commission
 Ukraine
 6, Heroyv Oborony str.,
 Kyiv, 03680
 Phone: + 38(044) 526-95-53
 Email: ccp.ukraine@codex.co.ua
 skolesnick@gmail.com

**UNITED ARAB EMIRATES –
 ÉMIRATS ARABES UNIS –
 EMIRATOS ÁRABES UNIDOS**

Head of Delegation

Ms Farah AL ZAROONI
 Director of Standards Department
 Emirates Standardization and Metrology
 Authority
 P.O. Box 48666 Dubai
 Phone: +971 (4) 2944434
 Email: alzarooni@esma.ae

Alternate(s)

Mr Mirghani Obeid ALI HASSAN
 Embassy of the United Arab Emirates
 Via della Camilluccia 492
 00135 Rome

**UNITED KINGDOM - ROYAUME-UNI -
 REINO UNIDO**

Head of Delegation

Mr Brian BIBBY
 Team Leader, Codex
 Department for Environment, Food and Rural
 Affairs
 London

Alternate(s)

Mr Mike O'NEILL
 Head of EU and International Strategy
 UK Food Standards Agency
 Aviation House
 125 Kingsway
 London
 WC2B 6NH
 Phone: +44 20 7276 8664
 Email: Mike.Oneill@foodstandards.gsi.gov.uk

**UNITED REPUBLIC OF TANZANIA -
 RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE -
 REPÚBLICA UNIDA DE TANZANÍA**

Head of Delegation

Mr Leandri S. KINABO
 Director of Standards Development
 Tanzania Bureau of Standards
 Ubungo, Morogoro Road/Sam Nujoma Rd
 P.O. Box 9524
 Dar-es-Salaam
 Phone: +255713261244
 Email: kinabols@yahoo.com

Alternate(s)

Mrs Theresia Hubert John KESSY
 Process Technology Standards Manager
 Tanzania Bureau of Standards
 Ubungo, Morogoro Road/Sam Nujoma Rd
 P.O. Box 9524
 Dar-es-Salaam
 Phone: +255713319981
 Email: huberttheresia@yahoo.com

Dr Claude John Shara MOSHA
 CEO and Chief SPS (Food Feed Safety and
 Quality) Consultant
 Nderyingo Food Feed Consulting International
 (T)
 P. O. Box 24850
 Dar-es-Salaam
 Phone: (+255) 713 324 495 / 765 087 187
 Email: cjsmoshar@yahoo.co.uk

Mr Ayoub MNDEME
 Agriculture Attaché
 Alternate Permanent Representative to FAO
 Embassy of the United Republic of Tanzania
 Villa Tanzania
 Via Cortina D'amezzo, 185
 00135 Rome
 Phone: 0633485820
 Fax: 06485828
 Email: mndemeay@gmail.com

Mr Karim MSEMO
 Counsellor
 Alternate Permanent Representative to FAO
 Embassy of the United Republic of Tanzania
 Villa Tanzania
 Via Cortina D'ampezzo, 185
 00135 Rome
 Phone: +39 06 33485820
 Fax: +39 06 33485828

Mr Octavius SOLI
 Food Safety Advisor
 Tanzania Food and Drugs Authority
 P.O. Box 77150
 Dar-es-Salaam
 Email: octaviussoli@yahoo.co.uk

Ms Charys Nuhu UGULLUM
 Director of Laboratory Services
 Tanzania Food and Drugs Authority
 P.O. Box 77150
 Dar-es-Salaam
 Phone: +255 713 265014
 Email: charys.ugullum@tfda.or.tz
 cha_ug@yahoo.com

**UNITED STATES OF AMERICA –
 ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE –
 ESTADOS UNIDOS DE AMÉRICA**

Head of Delegation

Ms Mary Frances LOWE
 U.S. Manager for Codex Alimentarius
 Department of Agriculture
 Food Safety and Inspection Service
 1400 Independence Ave.,
 Washington, D.C.
 Phone: +202 205 7760
 Email: MaryFrances.Lowe@fsis.usda.gov

Alternate(s)

Mr David J. LANE
 Ambassador
 Permanent Representative to FAO
 Rome
 Phone: +39 06 4674 3556
 Email: LaneDJ@state.gov

Ms Camille BREWER
 Director
 International Affairs Staff
 Center for Food Safety and Applied Nutrition
 U.S. Food and Drug Administration
 5100 Paint Branch Parkway
 College Park, MD 20740
 Phone: +1 240 402 1723
 Fax: +1 301 436 2618
 Email: Camille.Brewer@fda.hhs.gov

Dr H. Michael WEHR
 Codex Program Coordinator
 International Affairs Staff
 Center for Food Safety and Applied Nutrition
 U.S. Food and Drug Administration
 5100 Paint Branch Parkway
 College Park, MD 20740
 United States of America
 Phone: +1 240 402 1723
 Fax: +1 301 436 2618
 Email: michael.wehr@fda.hhs.gov

Ms Barbara MCNIFF
 Senior International Issues Analyst
 U.S. Codex Office
 Food Safety and Inspection Service
 U.S. Department of Agriculture
 1400 Independence Ave., SW
 Washington, DC. 20250
 Phone: +202-690-4719
 Fax: +202-720-3157
 Email: Barbara.mcniff@fsis.usda.gov

Ms Cathy MCKINNELL
 Director
 International Regulations and Standards
 U.S. Department of Agriculture
 Box 1040
 1400 Independence Ave.,
 Washinton, D.C. 20250-1040
 Email: Cathy.McKinnell@fas.usda.gov

Mr José Emilio ESTEBAN
 Executive Associate for Laboratory Services
 U.S. Department of Agriculture
 950 College Station Rd
 Athens, GA 30605
 Phone: +1 706 546 3420
 Email: Emilio.esteban@fsis.usda.gov

Ms Eileen HILL
 Lead Economist/Team Leader
 U.S. Department of Commerce
 14 th Street and Constitution Ave.,
 N.W. Washington, D.C. 20230
 Phone: +202 482 5276
 Email: Eileen.Hill@trade.gov

Mr Richard BOYD
 Head, Contract Services Section
 Inspection Branch
 Fruit and Vegetable Program
 Agricultural Marketing Service
 U.S. Department of Agriculture
 1400 Independence Avenue, SW
 Washington, DC 20250
 Phone: +1 202 690 1201
 Fax: +1 202 690 1527
 Email: richard.boyd@ams.usda.gov

Mr Kenneth LOWERY
International Issues Analyst
U.S. Codex Office
Room 4861 South Bldg.
U.S. Department of Agriculture
1400 Independence Ave., SW
Washington, DC. 20250
Phone: +202-690-4042
Fax: +202-720-3157
Email: Kenneth.lowery@fsis.usda.gov

Dr Julie CALLAHAN
International Policy Manager
U.S. Food and Drug Administration
Center for Food Safety and Applied Nutrition
5100 Paint Branch Parkway
College Park
MD 20740
Phone: +1 240 402 2054
Email: Julie.Callahan@fda-hhs.gov

Ms Carolyn SHORE
Foreign Affairs Officer
U.S. Department of State
Washington D.C. 20520
Phone: +202 736 4327
Email: shoreck@state.gov

Mr Michael MICHENER
Minister Counsellor
Alternate Permanent Representative to FAO
United States Mission to the
United Nations Agencies
Via Boncompagni 2
00187 Rome
Phone: + 39 06 4674 3507
Email: michael.michener@usda.gov

Ms Laura SCHWEITZER MEINS
Agricultural Specialist
US Department of Agriculture
U.S. Mission to the U.N. Agencies for Food
and Agriculture
Via Boncompagni, 2
00186 Rome
Email: laura.schweitzer@fas.usda.gov

Mr Kyd BRENNER
Senior Consultant
DTB Associates, LLP
1700 Pennsylvania Ave.,- Suite 200
Washington, D.C. 20006
United States of America
Phone: + 1 202 684 2508
Fax: + 1 202 684 2234
Email: Kbrenner@dtbassociates.com

Mr David P. LAMBERT
Principal, Lambert Associates
5105 Yuma Street, N.W.
Washington, DC 20016
Phone: +202-966-5056
Fax: +202-966-5094
Email: lambertdp@yahoo.com

Mr Joel G. NEWMAN
President and CEO
American Feed Industry Association, Inc
2101 Wilson Blvd., Suite 916
Arlington, VA 22201
United States of America
Phone: +1 703 558 3562
Fax: +1 703 524 1921
Email: jnewman@afia.org

Dr Kathryn SIMMONS
Chief Veterinarian
National cattlemen's Beef Association
1310 Pennsylvania Ave., NW
Suite 300
Washington, D.C. 20004
Phone: +202 347 0228

Mr Thomas J. BILLY
President
International Food Safety Consulting LLC
4802 Chevy Chase Blvd
Phone: +1 202 251 0218
Email: tombilly@comcast.net

Mr Eddie KIMBRELL
13209 Moss Ranch Lane
Fairfax, VA 22033
Phone: + 1 703 631-9187
Email: e.kimbrell@verizon.net

URUGUAY

Jefe de Delegación

Sr José Luis HEIJO PÓLITO
 Director
 Ministerio de Industria, Energía y Minería
 Dirección Nacional de Industrias
 Sarandí 690 D 2°EP
 Montevideo - 11000
 Phone: 598 29163551
 Email: jose.heijo@dni.miem.gub.uy

Suplente(s)

Mr Oscar PIÑEYRO
 Consejero
 Representante Permanente Alternante ante la FAO
 Embajada de la República Oriental del Uruguay
 Via Vittorio Veneto, 183
 00187 Roma
 Phone: +39 06 482 1776/7 - 06 482 1001
 Fax: +39 06 482 3695
 Email: Uruit@ambasciatauruguay.it

Sr Pedro FRIEDRICH
 Jefe Departamento Evaluación de la
 Conformidad - Punto de Contacto Codex para
 Uruguay
 Laboratorio Tecnológico del Uruguay
 Avda. Italia 6201
 Montevideo
 Phone: +59894645407
 Email: pfriedri@latu.org.uy

**UZBEKISTAN - OUBÉKISTAN -
UZBEKISTÁN**

Head of Delegation

Ms Natalya SHARIPOVA
 Head of the Sanitary Department
 Ministry of Health
 12 Navoi Str
 100011 Tashkent
 Phone: +99871 2394198
 Email: alsharipoff@yandex.ru

**VENEZUELA (BOLIVARIAN REPUBLIC OF)
VENEZUELA (RÉPUBLIQUE
BOLIVARIENNE DU) –
VENEZUELA (REPÚBLICA BOLIVARIANA
DE)**

Jefe de Delegación

Sra. Gladys Francisca URBANEJA DURAN
 Embajadora
 Representante permanente ante FAO
 Representación Permanente de la República
 Bolivariana de Venezuela ante la FAO
 Via G. Antonelli, 47
 00197 Roma

Suplente(s)

Sr Luis Alberto ALVÁREZ FERMÍN
 Ministro Consejero
 Representante Permanente Alternante ante la FAO
 Representación Permanente de la República
 Bolivariana de Venezuela ante la FAO
 Via G. Antonelli, 47
 00197 Roma

Sr Manuel Eduardo CLAROS OVIEDO
 Segundo Secretario
 Representante Permanente Alternante ante la FAO
 Representación Permanente de la República
 Bolivariana de Venezuela ante la FAO
 Via G. Antonelli, 47
 00197 Roma

VIET NAM

Head of Delegation

Dr TRUNG TRAN QUANG
 General Director of Vietnam Food
 Administration
 Vice President of Vietnam National Codex
 Committee
 135 Nui Truc Street
 Hanoi
 Phone: 84 4 38464489

Alternate(s)

Dr Le VAN BAM
 Acting Director
 Department Science Technology and
 Environment
 Ministry of Agricultural and Rural
 Development
 No. 2 Ngoc Ha
 Ba Dinh, Ha Noi
 Phone: +84.4.37332087
 Email: levanbam@gmail.com

Ms QUYNH QUYNH NGUYEN T.T.
 Counsellor
 Deputy Permanent Representative to FAO
 Embassy of the Socialist Republic of Viet Nam
 Via di Bravetta, 156-158
 00164 Rome

Dr DOANH BUI SI
 Deputy Director-General
 Plant Protection Department
 149 HO DAC DI Street
 DONG DA DISTRICT
 Hanoi
 Phone: 84-4-38570916
 Email: doanhbs.bvtv@mard.gov.vn

Mr CANH HOANG DINH
 Head of surveillance, M & E and Lab
 Department
 Ministry of Health
 138A Giang Vo Street
 Hanoi
 Phone: 84 4 38465732
 Email: Hoangcanh0202@yahoo.com

Ms Hien TRAN
 Vice Director
 Quality Assurance and Testing Centre 3
 Directorate for Standards and Quality
 Ministry of Science and Technology
 49 Pasteur District
 Ho Chi Minh City
 Phone: +84-8 3829 4274
 Email: it-myhien@qualest13.com.vn

Mr QUYNH VU NGOC
 Director of Vietnam Codex Office
 Vietnam Food Administration
 135 Nui Truc Street
 Hanoi
 Phone: 84 4 38464489 (Ext. 3070)
 Email: vungocquynh@vfa.gov.vn

YEMEN - YÉMEN

Head of Delegation

Mr Khalid A. AL-AKWA
 Ambassador
 Permanent Representative to FAO
 Embassy of the Republic of Yemen
 Via Antonio Bosio, 10
 00161 Rome
 Email: segreteria@yemenembassy.it

Alternate(s)

Mr Abdullah Na'ami AL-NA'AMI
 Second Secretary
 Iternate Permanent Representative to FAO
 Embassy of the Republic of Yemen
 Via Antonio Bosio, 10
 00161 Rome
 Email: segreteria@yemenembassy.it

Mr Omer H. SABA'A
 Minister Plenipotentiary
 Iternate Permanent Representative to FAO
 Embassy of the Republic of Yemen
 Via Antonio Bosio, 10
 00161 Rome
 Email: segreteria@yemenembassy.it

Mr Omer AL-KUHALI
 Secretary General of the National Committee
 For Food Safety Organization
 Yemen Standardisations Metrology and Quality
 Control Organization
 National Committee for Food Safety
 Organizing
 Al -Zubairy St.
 Sana'a
 Phone: +967-1-408608
 Email: codex@ysmo.org

Mr Walid OTHMAN
 General of the Yemen Standardization,
 Metrology and Quality Control
 AL-Zubairy St.
 Sana'a
 Phone: +967-1-408608
 Email: codex@ysmo.org

ZIMBABWE

Head of Delegation

Mr Fredy CHINYAVANHU
 Deputy Director-Food Control
 Ministry of Health
 Government Analyst Laboratory
 P.O. Box CY 231
 Causeway, Harare
 Phone: +263 4 792026/7/+263 712 875 435
 Email: nepfoodsafety.zw@gmail.com.

Alternate(s)

Ms Rudo C. MAKUNIKE
 Chief Law Officer
 Attorney General's Office
 Corner 4th street/Samora Machel Avenue
 P.Bag 7714
 Causeway, Harare
 Phone: +263 712872 746 / +263 772 432 409/
 +263 4 797 798
 Email: rmutamangira@yahoo.com

**OBSERVER COUNTRIES
PAYS OBSERVATEURS
PAÍSES OBSERVADORES**

SAN MARINO - SAINT-MARIN

Ms Marina EMILIANI
Counsellor
Deputy Permanent Representative to FAO
Embassy of the Republic of San Marino
Via Eleonora Duse, 35
00197 Rome

**UNITED NATIONS AND OTHER RELATED ORGANIZATIONS
NATIONS UNIES ET AUTRES ORGANISATIONS APPARENTÉES
NACIONES UNIDAS Y OTRAS ORGANIZACIONES AFINES**

**INTERNATIONAL ATOMIC ENERGY
AGENCY
AGENCE INTERNATIONALE DE
L'ÉNERGIE ATOMIQUE
ORGANISMO INTERNACIONAL
DE ENERGÍA ATÓMICA**

Mr Carl BLACKBURN
Acting Section Head
Food and Environmental Protection
Joint FAO/IAEA Division of Nuclear
Techniques in Food and Agriculture
International Atomic Energy Agency
PO Box 100
1400 Vienna
Austria
Phone: +43.1.2600.21639
Email: c.blackburn@iaea.org

Mrs Ivana MILOVANOVIC
External Relations Officer
Office of the Director-General
Geneva

**WORLD TRADE ORGANIZATION
ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE
ORGANIZACIÓN MUNDIAL DEL COMERCIO**

Ms Gretchen STANTON
Senior Counsellor
Agriculture and Commodities Division
World Trade Organization
Rue de Lausanne 154
Geneva
Switzerland 1211
Phone: +41 22 739 5086
Email: gretchen.stanton@wto.org

**INTERNATIONAL GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
ORGANISATIONS GOUVERNEMENTALES INTERNATIONALES
ORGANIZACIONES GUBERNAMENTALES INTERNACIONALES**

**AFRICAN UNION
UNION AFRICAINE
UNIÓN AFRICANA**

Mr Ahmed EL-SAWALHY
Director
African Union
Interafrican Bureau for Animal Resources
(AU-IBAR)
Kenindia Business Park
Westlands Road
P.O Box 30786
00100 Nairobi
Kenya
Phone: +254 203 674000
Fax: +254 203 674341
Email: Ahmed.Elsawalhy@au-ibar.org

M. Raphael COLY
PAN-SPSO Project Coordinator
African Union
Inter African Bureau for Animal Resources
(AU-IBAR)
Westlands Road, Kenindia Business Park
P.O.Box 30786-00100
Nairobi
Kenya
Phone: +254203674323 / +254770733337
Fax: +254 203 674341
Email: Raphael.Coly@au-ibar.org

Ms Diana AKULLO
Policy Officer
Agriculture and Food Security Division
Department of Rural Economy and Agriculture
P.O Box 3243
Addis Ababa
Ethiopia
Phone: (+251) 11518 2853/(+251) 924 84 29 65
Email: akullo@afrika-union.org
dianaakullo@gmail.com

Mr Andrew EDEWA
Food Safety Officer
Nairobi

**ECONOMIC AND MONETARY UNION OF WEST AFRICA
UNION ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE
OUEST- AFRICAINE
UNIÓN ECONÓMICA Y MONETARIA
DEL ÁFRICA OCCIDENTAL**

Dr Moussa DOUMBIA
Chargé de la Sécurité Sanitaire des Aliments
Département du Développement Rural,
des Ressources Naturelles et de l'Environnement
380, Av du Professeur J. KI-ZERBO-01
BP 543 Ouagadougou 01
Burkina Faso
Phone: +226 50 31 88 73 à 76
Fax: +226 5031 8872
Email: mdoumbia@uemoa.int

**INTER-AMERICAN INSTITUTE FOR
COOPERATION IN AGRICULTURE
INSTITUT INTERAMÉRICAIN DE
COOPÉRATION POUR L'AGRICULTURE
INSTITUTO INTERAMERICANO
DE COOPERACIÓN PARA LA AGRICULTURA**

Dr Llyod DAY
Deputy Director-General
55-2200 San José
Vásquez de Coronado
San Isidro 11101
Costa Rica
Phone: 506-2216 0195
Email: Lloyd.Day@iica.int

Mr Eric BOLAÑOS
Agricultural Health and Food Safety Specialist
55-2200 San José
Vásquez de Coronado
San Isidro 11101
Costa Rica
Phone: 506 2216 0418
Email: Erick.bolanos@iica.int

**INTERNATIONAL OLIVE OIL COUNCIL
CONSEIL OLÉICOLE INTERNATIONAL
CONSEJO OLEÍCOLA INTERNACIONAL**

Mrs Mercedes FERNANDEZ ALBALADEJO
Head of the Olive Oil Chemistry
and Standards Setting Unit
Calle Príncipe de Vergara No 154
28002 Madrid
Spain
Email: iooc@internationaloliveoil.org

**INTERNATIONAL ORGANIZATION
OF VINE AND WINE
ORGANISATION INTERNATIONALE
DE LA VIGNE ET DU VIN
ORGANIZACIÓN INTERNACIONAL
DE LA VIÑA Y DEL VINO**

Dr Jean-Claude RUF
Scientific Coordinator
OIV - International Organisation of Vine and Wine
18 rue d'Aguesseau
F-75008 Paris
France
Phone: +33144948094
Email: JRUF@oiv.int

**REGIONAL INTERNATIONAL ORGANIZATION
FOR PLANT PROTECTION AND
ANIMAL HEALTH
ORGANISME INTERNATIONAL RÉGIONAL
CONTRE LES MALADIES DES PLANTES
ET DES ANIMAUX
ORGANISMO INTERNACIONAL REGIONAL
DE SANIDAD AGROPECUARIA**

Sr Oscar de Jesús GARCÍA SUÁREZ
Director Regional de Inocuidad de Alimentos
Organismo Internacional Regional de Sanidad Agropecuaria
Calle Ramón Belloso y Fnal.Pje Isolde
Col. Escalón, San Salvador
Phone: +503 22631122
Email: ogarcia@oirsa.org

**STANDARDIZATION AND METROLOGY
ORGANIZATION FOR GULF COOPERATION
COUNCIL COUNTRIES**

Mr Nabil MOLLA
Secretary-General
GCC Standardization Organizations (GSO)
855 Olaya Main Str
Riyadh
Phone: +966112751905
Email: molla@gso.org.sa

**WORLD ORGANISATION FOR ANIMAL
HEALTH
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ
ANIMALE
ORGANIZACIÓN MUNDIAL DE SANIDAD
ANIMAL**

Dr Bernard VALLAT
Director-General
World Organisation for Animal Health
12, rue de Prony
75017 Paris
France
Phone: +33-1 44 15 18 88
Email: b.vallat@oie.int

Dr Gillian MYLREA
Deputy Head
International Trade Department
World Organisation for Animal Health
12 rue de Prony
75017 Paris
France
Phone: +00 33 1 44 15 18 88
Email: g.mylrea@oie.int

**INTERNATIONAL NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
ORGANISATIONS NON-GOUVERNEMENTALES INTERNATIONALES
ORGANIZACIONES INTERNACIONALES NO GUBERNAMENTALES**

**ASOCIACIÓN LATINOAMERICANA
DE AVICULTURA**

Dr J. Isidro MOLFESE
Observador por ALA ante el
Codex Alimentarius
ALA - Asociación Latinoamericana
de Avicultura
Alberti 453
12BL (7600) Mar del Plata
Argentina
Phone: 54223 457-1332
móvil 54911 4539-2595
Email: Avicolatina@gmail.com
molfese@ciudad.cone.ar

**ASSOCIATION OF EUROPEAN
COELIAC SOCIETIES
ASSOCIATION DES SOCIÉTÉS
COELIAQUES EUROPÉENNES
ASOCIACIÓN DE SOCIEDADES
CELÍACAS EUROPEAS**

Ms Hertha DEUTSCH
Codex and Regulatory Affairs
AOECS Association Of European
Coeliac Societies
1230 Vienna
Anton Baumgartner Strasse 44/C5/2302
Phone: +43-1-66 71 887
Email: hertha.deutsch@gmx.at

**ASSOCIATION OF YOGHURTS AND
LIVE FERMENTED MILKS**

Ms Carine LAMBERT
Secretary General
YLFA International
Rue de l'Association 32
1000 Brussels
Belgium
Phone: +32 2 210 20 30
Email: c.lambert@ylfa.org

**BIOTECHNOLOGY INDUSTRY
ORGANIZATION
ORGANISATION DE L'INDUSTRIE
BIOTECHNOLOGIQUE
ORGANIZACIÓN DE LA INDUSTRIA
BIOTECNOLÓGICA**

Dr Adrienne MASSEY
Managing Director
Biotechnology Industry Organization
1201 Maryland Avenue, SW
Washington, DC 20024
United States of America
Phone: +1 202-962-9200
Email: amassey@bio.org

**CONSUMERS INTERNATIONAL
ORGANISATION INTERNATIONALE DES
UNIONS DE CONSOMMATEURS**

Dr Michael HANSEN
Senior Scientist
Consumer Union
101 Truman Avenue, Yonkers
New York NY 10703
Phone: +1 914 378 2452
Email: mhansen@consumer.org

**COUNCIL FOR RESPONSIBLE NUTRITION
CONSEJO PARA UNA NUTRICIÓN
RESPONSABLE**

Mr James GRIFFITHS
Vice President, Scientific and
International Affairs
Council for Responsible Nutrition
1828 L St. N.W., Suite 510
Washington, DC 20036
United States of America
Phone: 1-202-204-7700
Email: jgriffiths@crnusa.org

Mr Harvey KAMIL
Vice Chairman
NBTY, Inc.
2100 Smithtown Avenue, Ronkonkoma
New York 11779
United States of America
Phone: +1-631-200-2020
Email: hkamil@nbty.com

CROP LIFE INTERNATIONAL

Ms Lucyna KURTYKA
 Food Policy and International
 Organizations
 Lead Monsanto Company
 1300 I Street, NW, #450E
 Washington, DC 20005
 United States of America
 Phone: (202) 783 2460
 Email: lucyna.k.kurtyka@monsanto.com

**EUROPEAN FOOD LAW ASSOCIATION
 ASSOCIATION EUROPÉENNE POUR
 LE DROIT DE L'ALIMENTATION**

Ms Rola ARAB
 Member
 rue de l' Association 50
 1000 Brussels
 Belgium
 Phone: +32 2 209 11 42
 Email: secretariat@efl-aeda.org

**FEDERATION OF EUROPEAN SPECIALTY
 FOOD INGREDIENTS INDUSTRIES**

Mr Huub SCHERES
 Director External Affairs
 Federation of European Specialty
 Food Ingredients
 The Netherlands
 Phone: +31 71 5686168
 Email: huub.scheres@dupont.com

FOODDRINK EUROPE

Mr Patrick FOX
 Junior Manager
 Food Policy Science & R&D
 FoodDrinkEurope
 9-31 Av. des Nerviens
 Belgium
 Phone: +32 2 5008756
 Email: p.fox@fooddrinkeurope.eu

GLOBAL ALLIANCE FOR IMPROVED NUTRITION

Dr Jonathan SIEKMANN
 Technical Advisor
 Multi-Nutrient Supplements Initiative (MSI)
 Secretariat, Home Fortification
 Technical Advisory Group (HF-TAG)
 1776 Massachusetts Avenue, NW
 Suite 700
 Washington, DC 20036
 United States of America
 Phone: +1 415 632 7503
 Email: jsiekmann@gainhealth.org

INSTITUTE OF FOOD TECHNOLOGISTS

Dr Janet COLLINS
 President Elect
 Institute of Food Technologists
 601 Pennsylvania Ave., NW
 Suite 325 N.
 Washington DC 20004
 United States of America
 Phone: +1-202-728-3622
 Email: Janet.e.collins@dupont.com

Dr Karen HULEBAK
 Principal
 Resolution Strategy.LLC
 6822 Poindexter Road
 Louisa, VA 22093
 United States of America
 Phone: +540.967.5663

Dr Rosetta NEWSOME
 Director, Science and Policy Initiatives
 Institute of Food Technologists
 525 West Van Buren Street
 Suite 1000 Chicago, IL 60607-3830
 United States of America
 Phone: +1 312-782-8424
 Email: rlnewsome@ift.org

**INTERNATIONAL ALLIANCE OF
 DIETARY/FOOD SUPPLEMENT
 ASSOCIATIONS**

Mr Xavier LAVIGNE
 IADSA Expert
 IADSA - International Alliance of Dietary /
 Food Supplements Associations
 Rue de l'Association 50
 1000, Brussels
 Belgium
 Phone: +32 2 209 11 55
 Email: pieterdhondt@iadsa.org

Mr David PINEDA EREÑO
 IADSA Expert
 IADSA - International Alliance of Dietary /
 Food Supplements Associations
 Rue de l'Association 50 - 1000
 Brussels
 Belgium
 Phone: +32 2 209 11 55
 Email: Davidpineda@iadsa.org
 pieterdhondt@iadsa.org

Ms Michelle STOUT
 Regulatory Advisor
 International Alliance of Dietary/
 Food Supplement Associations (IADSA)
 Rue de l'Association 50
 B -1000 Brussels
 Belgium
 Phone: +32 2 209 11 55
 Email: secretariat@iadsa.org

INTERNATIONAL CHEWING GUM ASSOCIATIONS

Mr Christophe LEPRÊTRE
 Executive Director
 International Chewing Gum Association
 Avenue Louise 523
 1050 Brussels
 Belgium
 Phone: +32(0) 645 5082
 Email: lepretre@gumassociation.org

INTERNATIONAL COOPERATIVE ALLIANCE ALLIANCE COOPÉRATIVE INTERNATIONALE ALIANZA COOPERATIVA INTERNACIONAL

Mr Kazuo ONITAKE
 Head of Unit, Staff of Safety Policy Service
 Japanese Consumers' Co-operative Union
 International Co-operative Alliance (ICA)
 International Governmental Organizations
 Coop Plaza 3-29-8, Shibuya
 Shibuya-ku, Tokyo 150-8913
 Japan
 Phone: +81-3-5778-8109
 Email: kazuo.onitake@jccu.coop

INTERNATIONAL COUNCIL OF BEVERAGES ASSOCIATIONS

Ms Paivi JULKUNEN
 Chair, ICBA Committee for Codex
 ICBA c/o American Beverage
 Association
 1101 Sixteenth Street NW
 Washington, D.C. 20036
 United States of America
 Phone: +1 202 263-6790
 Email: skay@icba-net.org

INTERNATIONAL COUNCIL OF GROCERY MANUFACTURERS ASSOCIATION CONSEJO INTERNACIONAL DE ASOCIACIONES DE FABRICANTES DE COMESTIBLES

Ms Maia JACK
 GMA Director, Codex and
 International Policy
 ICGMA Secretariat
 1350 I (Eye) St NW Suite 300
 Washington, DC 20005
 United States of America
 Phone: +202-639-5922
 Email: MJack@gmaonline.org

Mr Paul WHITEHOUSE
 Head of Regulatory Affairs,
 Global Foods and Refreshment
 Unilever
 Olivier van Noortlaan 120
 3133AT Vlaardingen
 Phone: +31104607336
 Email: Paul.whitehouse@unilever.com

INTERNATIONAL DAIRY FEDERATION FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE LAITIÈRE FEDERACIÓN INTERNACIONAL DE LECHERÍA

Mr Roger HALL
 Chair of IDF Food Standards Steering Group
 Private Bag 11029
 Palmerston North 4442
 New Zealand
 Phone: +64 6 350 4688
 Email: roger.hall@fonterra.com

Mr Michael HICKEY
 Food Industry Consultant
 Derryreigh, Creggane
 Charleville, Co. Cork
 Ireland
 Phone: +353 63 89392
 Email: mfhickey@oceanfree.net

Mr Joerg SEIFERT
 Technical Director
 70, Boulevard Auguste Reyers
 1030 Brussels
 Belgium
 Phone: +32 2 325 67 43
 Email: jseifert@fil-idf.org

**INTERNATIONAL FEDERATION FOR
 ANIMAL HEALTH
 FÉDÉRATION INTERNATIONALE POUR
 LA SANTÉ ANIMALE
 FEDERACIÓN INTERNACIONAL DE
 SANIDAD ANIMAL**

Mr Olivier ESPEISSE
 IFAH
 Lilly France
 23-30 Boulevard Vital Bonhot
 92200 Neuilly/Seine
 France
 Phone: + 33-689-97-25-85
 Email: Espeisse_olivier@ELanco.com

Dr Bertha Iliana GINER CHAVEZ
 Emerging Markets Regulatory
 Elanco Animal Health
 Primera Cerrada de Frisos No. 30
 Fraccionamiento Los Azulejos
 Torreon, Coahuila. 27422
 México
 Phone: +52-1-871-727-6409
 Email: giner_bertha@elanco.com

Dr Jeetendra VERMA
 General Manager, Regulatory and
 Corporate Affairs
 International Federation for Animal Health
 Eli Lilly Asia Inc. (Elanco)
 Nitesh Broadway
 Unit 4 A, level 3
 9/3, M.G. Road
 Bangalore 560001 India
 Phone: +91 9686190997
 Email: verma_jeetendra@elanco.com

Mr Jesse SEVCIK
 Director
 International Federation for Animal Health
 ELANCO, Inc.
 555 12 Street, Northwest
 Washington, DC 20004
 United States of America
 Phone: +202-393-7950
 Email: jsevck@lilly.com

Ms Anjulen ANDERSON
 Eli Lilly

Mr Scott HOLMSTROM
 Elanco

**INTERNATIONAL FEDERATION OF
 FRUIT JUICE PRODUCERS
 FÉDÉRATION INTERNATIONALE
 DES PRODUCTEURS DE JUS DE FRUITS
 FEDERACIÓN INTERNACIONAL
 DE LOS PRODUCTORES DE JUGOS DE FRUTAS**

Ms Elisabetta ROMEO-VAREILLE
 Secretary-General
 14, rue de Turbigo 75001
 Paris
 Phone: +33147422928
 Email: ifu@ifu-fruitjuice.com

**INTERNATIONAL FOOD POLICY
 RESEARCH INSTITUTE
 INSTITUT INTERNATIONAL DE RECHERCHE
 SUR LES POLITIQUES ALIMENTAIRES
 INSTITUTO INTERNACIONAL DE
 INVESTIGACIONES SOBRE POLÍTICAS
 ALIMENTARIAS**

Dr Anne MACKENZIE
 Standards and Regulatory Advisor
 HarvestPlus, International Food Policy
 Research Institute
 2033 K Street NW
 Washington DC 20006
 United States of America
 Phone: +613 692-0211
 Email: a.mackenzie@cgiar.com

Ms Marilia NUTTI
 Scientific Advisor
 IFPRI
 Av. Das Americas 29 501
 Guaratiba - Rio de Janeiro
 Brazil
 Phone: + 55 21 3622 97 55
 Email: marilia.nutti@cgiar.org

**INTERNATIONAL GLUTAMATE TECHNICAL
 COMMITTEE
 COMITÉ INTERNATIONALE TECHNIQUE
 DE L'ACIDE GLUTAMIQUE**

Dr Masanori KOHMURA
 Scientific Advisor
 International Glutamate Technical Committee
 3-11-8 Hatchobori, Chuo-ku
 Tokyo 104-0032 Japan
 Phone: +81 80 3258 1900
 Email: Secretariat@e-igt.org

**INTERNATIONAL LACTATION
CONSULTANT ASSOCIATION
ASSOCIATION INTERNATIONALE DES
CONSULTANT(E)S EN LACTATION**

Mme Maryse ARENDT
Chargée de direction Initiativ Liewensufank
ILCA International Lactation
Consultants Association
20 rue de Contern L-5955 Itzig
Phone: +352 36059713
Email: maryse.arendt@liewensufank.lu

**INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR
STANDARDIZATION
ORGANISATION INTERNATIONALE
DE NORMALISATION
ORGANIZACIÓN INTERNACIONAL
DE NORMALIZACIÓN**

Mr Kevin MCKINLEY
Deputy Secretary-General
1, ch. de la Voie-Creuse
CH-1211 Geneva 20
Switzerland
Phone: +41 22 7490251
Email: mckinley@iso.org

Mr François FALCONNET
Chairman of ISO/TC 34
International Organization for
Standardization
1, ch. de la Voie-Creuse
CH-1211 Geneva 20
Switzerland
Phone: +33 6 07 33 97 60
Email: f.falconnet@2fconseil.fr

Ms Sandrine ESPEILLAC
Secretary of ISO/TC 34
1, ch. de la Voie-Creuse
CH-1211 Geneva 20
Switzerland
Phone: +33 1 41 628602
Email: sandrine.espeillac@afnor.org

**INTERNATIONAL ORGANIZATION
OF SPICE TRADE ASSOCIATIONS**

Ms Cheryl DEEM
Secretariat
International Organisation of
Spice Trade Associations
1620 I St., NW
Suite 925 Washington DC 20006
United States of America
Phone: +1 202 331- 2464
Email: cdeem@astaspice.org

**INTERNATIONAL ORGANIZATION OF
THE FLAVOR INDUSTRY
ORGANISATION INTERNATIONALE DE
L'INDUSTRIE DES PRODUITS AROMATIQUES
ORGANIZACIÓN INTERNACIONAL DE LA
INDUSTRIA AROMÁTICA**

Dr Thierry CACHET
Regulatory and Advocacy Director
International Organization of the
Flavor Industry
Avenue des Arts 6
1210 Brussels
Belgium
Phone: +32 (0)2 214 20 50
Email: secretariat@iofiorg.org

**INTERNATIONAL SPECIAL DIETARY
FOODS INDUSTRIES
FÉDÉRATION INTERNATIONALE
DES INDUSTRIES DES ALIMENTS
DIÉTÉTIQUES**

Mr Alessandro FIORELLI
Secretary-General
50 rue de l'Association
1000 Brussels
Email: alessandro.fiorelli@isdi.org

Ms Marire-Odile GAILING
Chair of Scientific and Technical
Committee
50 rue de l'Association
1000 Brussels
Belgium
Phone: +32 2 208 11 43
Email: marie.odilegailing@isdi.org

Ms Jolanta LEONE
Member
ISDI (International Special Dietary
Foods Industries)
Rue de l' Association 50
1000 Brussels
Belgium
Phone: 00 32 2 209 11 43
Email: secretariat@isdi.org

**INTERNATIONAL UNION OF FOOD
SCIENCE AND TECHNOLOGY
UNION INTERNATIONALE DE SCIENCE
ET DE TECHNOLOGIE ALIMENTAIRES
UNIÓN INTERNACIONAL DE CIENCIA Y
TECNOLOGÍA DE LA ALIMENTACIÓN**

Dr Alan RANDELL
Adviser
IUFOST - International Union of Food Science
and Technology
Via Alessandro Poerio 59
00152 Roma (RM)
Phone: +39 347 4263901
Email: alanwill@libero.it

NATIONAL HEALTH FEDERATION

Mr Scott C. TIPS
President and General Legal Counsel
P.O. Box 688
Monrovia
California 91017
United States of America
Phone: +1 626 357-2181
Fax: +1 626 303-0642
Email: scott@rivieramail.com

**UNITED STATES PHARMACOPEIAL
CONVENTION**

Mr Carlos CELESTINO
Senior Counsel
United States Pharmacopeial Convention
12601 Twinbrook Parkway
Rockville
Maryland 20852-1790
United States of America
Phone: +1 301-230-6329
Email: cmc@usp.org

Mr Andrew EBERT
Chair of Food Ingredient Expert Committee
12601 Twinbrook Parkway
Rockville, MD 20852
United States of America
Phone: +1 301 230 6366
Email: mxl@usp.org

Mr Markus LIPP
Director Food Standards
12601 Twinbrook Parkway
Rockville, MD 20852
United States of America
Phone: +1 301 230 6366
Email: mxl@usp.org

Ms Angela LONG
Senior Vice President
Executive Secretariat
12601 Twinbrook Parkway
Rockville, MD 20852
United States of America
Phone: + 301 816 8382
Email: AGL@usp.org/hhc@usp.org

Mr Vijayaraghavan SRINIVASAN
Executive Vice President and Chief
Science Officer
United States Pharmacopeial Convention
12601 Twinbrook Parkway
Rockville
Maryland 20852-1790
United States of America
Phone: +1 301 816 8334
Email: vs@usp.org

Dr Roger WILLIAMS
Chief Executive Officer
12601 Twinbrook Parkway
Rockville, MD 20852
United States of America
Phone: +1 301 816 8300
Email: rlw@usp.org/hhc@usp.org

**SECRETARIAT
SECRETARIAT
SECRETARÍA**

Ms Selma H. DOYRAN
Secretary, Codex Alimentarius Commission
Joint FAO/WHO Food Standards Programme
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome
Italy
Phone: +39 06 570 55826
Fax: +39 06 570 54593
Email: Selma.Doyran@fao.org

Ms Verna CAROLISSEN-MACKAY
Food Standards Officer
Joint FAO/WHO Food Standards Programme
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome
Italy
Phone: +39 06 570 55629
Fax: +39 06 570 54593
Email: Verna.Carolissen@fao.org

Ms Annamaria BRUNO
Senior Food Standards Officer
Joint FAO/WHO Food Standards Programme
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome
Italy
Phone: +39 06 570 56254
Fax: +39 06 570 54593
Email: Annamaria.Bruno@fao.org

Mr Patrick SEKITOLEKO
Food Standards Officer
Joint FAO/WHO Food Standards Programme
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome
Italy
Phone: +39 06 570 56626
Fax: +39 06 570 54593
Email: Patrick.Sekitoleko@fao.org

Mr Tom HEILANDT
Senior Food Standards Officer
Joint FAO/WHO Food Standards Programme
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome
Italy
Phone: +39 06 570 54384
Fax: +39 06 570 54593
Email: Tom.Heilandt@fao.org

Mr Hidetaka KOBAYASHI
Food Standards Officer
Joint FAO/WHO Food Standards Programme
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome
Italy
Phone: +39 06 570 53218
Fax: +39 06 570 54593
Email: Hidetaka.Kobayashi@fao.org

**LEGAL COUNSEL
CONSEILLER JURIDIQUE
ASESOR JURÍDICO**

Mr Ilja BETLEM
Legal Officer
Legal Office
Food and Agricultural Organization (FAO)
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome
Italy
Phone: +39 06 570 52778
Fax: +39 06 57054408
Email: Ilja.Betlem@fao.org

**FAO PERSONNEL
PERSONNEL DE LA FAO
PERSONAL DE LA FAO**

Dr Ren WANG
Assistant-Director General
Agriculture and Consumer Protection
Department
Food and Agriculture Organization of the
United Nations (FAO)
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome
Italy
Phone: +39 06 5705 4523
Email: Ren.Wang@fao.org

Dr Renata CLARKE
Senior Officer
Food Control and Consumers Protection
Nutrition and Consumer Protection Division
Food and Agriculture Organization of the
United Nations (FAO)
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome
Italy
Phone: +39 06 5705 2010
Fax: +39 06 5705 4593
Email: Renata.Clarke@fao.org

Mrs Shashi SAREEN
Senior Food Safety and Nutrition Officer
FAO Regional Office for Asia and the Pacific
39 Phra Atit Road
Bangkok 10200
Thailand
Phone: +66 2 6974143
Fax: +66 2 6974445
Email: Shashi.Sareen@fao.org

Mr Mohamed AG BENDECH
Senior Nutrition Officer
FAO Regional Office for Africa
Gamel Abdul Nasser Road
P.O. Box GP 1628
Accra, Ghana
Phone: +233 302 675000 ext.2506
Fax: +233 302 668427/7010943
Email: Mohamed.AgBendech@fao.org

Mr Jean-Michel POIRSON
Senior Officer EMPRES Food Safety
Food and Agriculture Organization of the
United Nations (FAO)
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome
Italy
Phone: +39 06 57055942
Email: Jeanmichel.Poirson@fao.org

Ms Mary KENNY
Food Safety and Quality Officer
Nutrition and Consumer Protection Division
Food and Agriculture Organization of the
United Nations (FAO)
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome
Italy
Phone: +39 06 57053653
Fax: +39 06 57054593
Email: Mary.Kenny@fao.org

Ms Adrijana RAJIC
Food Safety Officer
Food and Agriculture Organization of the
United Nations (FAO)
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome
Italy
Phone: +39 0657053704
Email: Andrijana.Rajic@fao.org

Dr Sarah CAHILL
Food Safety Officer
FAO/JEMRA Secretariat
Nutrition and Consumer Protection Division
Food and Agriculture Organization of the
United Nations (FAO)
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome
Italy
Phone: +39 06 5705 3614
Fax: +39 06 5705 4593
Email: Sarah.Cahill@fao.org

Ms Eleonora DUPOUY
Food Safety and Consumer Protection Officer
Regional Office for Europe
Budapest
Phone: +36 1 8141251
Email: Eleonora.Dupouy@fao.org

Ms Fatima HACHEM
Food and Nutrition Office
Regional Office for the Near East
Cairo
Phone: +2 02 33316144
Email: Fatima.Hachem@fao.org

Dr Janice ALBERT
Nutrition Officer
Nutrient Requirements and Assessment Group
Nutrition and Consumer Protection Division
Food and Agriculture Organization of
the United Nations (FAO)
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome
Italy
Phone.: +39 06 570 53552
E-Mail: Janice.Albert@fao.org

Mr Dirk SCHULZ
Food and Nutrition Officer
Subregional Office for the Pacific Islands
Private Mail Bag
Apia, SAMOA
Tel: +685-22127,
Fax: +685-22126,
E-mail: Dirk.Schulz@fao.org

Ms Daniela BATTAGLIA
Livestock Production Officer
Livestock Production Systems Branch
Animal Production and Health Division
Food and Agriculture Organization of the
United Nations (FAO)
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome, Italy
Phone: +39 06 57056773
Email: Daniela.Battaglia@fao.org

Mr Steve CROSSLEY
Senior Officer
Food Safety and Quality Officer
Food and Agriculture Organization of the
United Nations (FAO)
Via delle Terme di Caracalla
00153 Rome
Italy

Mr Jean KAMANZI
Regional Food Safety and Quality Officer for
Africa
Block 1, Tendeseka Office Park
Cnr Samora Machel Avenue/Renfrew Road
Eastlea, Harare
Phone: +263 4 253655 Ext.248
Mobile: 263 772 513 503
Email: Jean.Kamazi@fao.org

Mrs Yong Zhen YANG
FAO Secretary JMPR
Food and Agriculture Organization of
the United Nations (FAO)
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome
Italy
Phone.: +39 06 570 54246
E-Mail: YongZhen.Yang@fao.org

**WHO PERSONNEL
PERSONNEL DE L'OMS
PERSONAL DE LA OMS**

Dr Margaret CHAN
Director-General
World Health Organization
20, Avenue Appia, CH-1211
Geneva 27
Switzerland

Mr Keiji FUKUDA
Assistant Director-General
Health Security and Environment
World Health Organization
20, Avenue Appia, CH-1211
Geneva 27
Switzerland
Email: fukudak@who.int

Dr Kazuaki MIYAGISHIMA
Director
Department of Food Safety and Zoonoses (FOS)
World Health Organization
20, Avenue Appia, CH-1211
Geneva 27
Switzerland
Phone: +41 22 791 2773
Fax: +41 22 791 4807
Email: miyagishimak@who.int

Dr Angelika TRITSCHER
Coordinator
Department of Food Safety and Zoonoses (FOS)
World Health Organization (WHO)
20 Avenue Appia
CH-1211 Geneva 27
Switzerland
Phone: +41 22 791 3569
Fax: +41 22 791 4807
Email: tritschera@who.int

Dr Hilde KRUSE
Programme Manager, Food Safety
WHO Regional Office for Europe
Environment and Health Programme
Scherfigsvej 8
2100 Copenhagen O
Denmark
Phone: +45 45 336754
Fax: +45 45 337001
Email: hik@euro.who.int

Ms Catherine MULHOLLAND
Technical Officer
FAO/WHO Project and Fund for Enhanced Participation
in Codex (Codex Trust Fund)
Department of Food Safety, and Zoonoses (FOS)
World Health Organization (WHO)
20 Avenue Appia
CH-1211 Geneva 27
Switzerland
Phone: +41 22 791 3080
Fax: +41 22 791 4807
Email: mulhollandc@who.int

Dr Mina KOJIMA
Technical Officer
Department of Food Safety and Zoonoses (FOS)
World Health Organization
20, avenue Appia
CH-1211 Geneva 27
Phone: +41 22 791 2920
Fax: +41 22 791 4807
Email: kojimam@who.int

Mrs Françoise FONTANNAZ
Technical Officer
Department of Food Safety and Zoonoses (FOS)
World Health Organization (WHO)
20 Avenue Appia
CH-1211 Geneva 27
Switzerland
Phone: +41 22 791 3697
Fax: +41 22 7914807
Email: fontannazf@who.int

Ms Chizuru NISHIDA
Coordinator
Non Communicable Diseases and Mental Health
Nutrition for Health and Development Department
World Health Organization
20, Avenue Appia, CH-1211
Geneva 27
Switzerland
Email: nishidac@who.int

Assistant to the Chairperson (funded by India)

Ms Shipra BHARGAVA
Ministry of Health and Family Welfare
Government of India
FDA Bhawan, 3rd Floor, Kotla Road
New Delhi – 110 002
India
Phone :+91 11 2323 7419
Fax: +91-11-2323.7436
Email: shipra.fssai@gmail.com

ANNEXE II

AMENDEMENTS RELATIFS AU MANUEL DE PROCÉDURE

Les amendements suivants ont été adoptés par la Commission du Codex Alimentarius à sa trente-sixième session.

Comité du Codex	Objet	Référence
CCMAS	Projet d'amendement des Directives pour l'établissement de valeurs numériques pour les critères méthodologiques et/ou l'évaluation de la conformité des méthodes à ces critères figurant dans le Manuel de procédure (LD et LQ)	REP13/MAS par. 9, Annexe IV
CCPR	Principes et orientations pour l'application du concept de proportionnalité pour l'estimation de limites maximales de résidus pour les pesticides	REP13/PR par. 98, Annexe VIII
CCFFP	Avant-projet de révision de la procédure d'inclusion de nouvelles espèces dans les normes pour les poissons et les produits de la pêche (en vue de son inclusion à la section II: Élaboration des normes Codex et textes apparentés: Lignes directrices pour l'incorporation de dispositions spécifiques dans les normes Codex et textes apparentés) ¹	REP13/FFP par. 128, Annexe VI

¹ Note: ce point a été adopté à l'étape 5/8 (point 5 de l'ordre du jour)

ANNEXE III

**LISTE DES NORMES ET DES TEXTES APPARENTÉS ADOPTÉS PAR LA COMMISSION DU
CODEX ALIMENTARIUS À SA TRENTE-SIXIÈME SESSION**

Partie 1 – Normes et textes apparentés adoptés à l'étape 8

Normes et textes apparentés	Référence	Statut
Norme pour les avocats		
Dispositions concernant les règles d'homogénéité et d'autres dispositions relatives au calibre (sections 5.1 - homogénéité et 6.2.4 - identification commerciale) dans le projet de norme pour les avocats	REP13/FFV par. 42, Annexe II	Adopté
Norme pour la grenade	REP13/FFV par. 53 et Annexe III	Adopté
Norme pour le poisson fumé, le poisson aromatisé à la fumée et le poisson fumé-séché	REP13/FFP par. 40, Annexe III	Adopté
Norme pour les ormeaux vivants et les ormeaux crus frais réfrigérés ou congelés destinés à la consommation directe ou à une transformation ultérieure	REP13/FFP par. 83, Annexe IV	Adopté
Lignes directrices pour la mise au point des préparations alimentaires d'appoint destinées aux nourrissons du deuxième âge et aux enfants en bas âge (Révision des Lignes directrices pour la mise au point des préparations alimentaires d'appoint destinées aux nourrissons du deuxième âge et aux enfants en bas âge)	REP13/NFSDU par. 41, Annexe II	Adopté avec des amendements (voir point 5 de l'ordre du jour)
Valeurs nutritionnelles de référence (VNR)	REP13/NFSDU par. 65, Annexe V	Adopté
Directives sur l'application des évaluations des risques en matière d'aliments pour animaux	REP13/AF par. 27, Annexe II	Adopté
Principes et Directives relatifs aux systèmes nationaux de contrôle des aliments (sections 1-3)	REP13/FICS par. 38, Annexe II	Adopté avec des amendements apportés au texte espagnol (voir point 5 de l'ordre du jour)
Principes concernant l'utilisation des échantillonnages et des essais dans le commerce international des denrées alimentaires	REP13/MAS par. 73, Annexe III	Adopté
Dispositions relatives aux additifs alimentaires de la Norme générale pour les additifs alimentaires (NGAA) (CODEX STAN 192-1995)	REP13/FA par. 101, Annexe VI	Adopté

Normes et textes apparentés	Référence	Statut
Limites maximales de résidus pour les pesticides	REP13/PR par. 17-90, Annexe II	Adopté
Amendements aux Directives pour l'emploi des allégations relatives à la nutrition et à la santé (CAC/GL 23-1997) concernant la non-adjonction de sels de sodium	REP13/FL Par. 41, Annexe II	Adopté
Code d'usages régional pour les aliments vendus sur la voie publique	REP13/NEA par. 46, Annexe II	Adopté

Partie 2 – Normes et textes apparentés adoptés à l'étape 5/8 (avec omission des étapes 6 et 7)

Normes et textes apparentés	Référence	Statut
Dispositions pour le calibrage et les règles d'homogénéité (sections 3 et 5.1) (Projet de norme pour la grenade)	REP13/FFV par. 53 et Annexe III	Adopté
Norme régionale révisée pour les chanterelles	REP13/EURO par. 48, Annexe II	Adopté
Amendement de la Norme pour les bâtonnets de poisson surgelés	REP13/FFP par. 108, Annexe V	Adopté
Norme pour les olives de table (révision de CODEX STAN 66-1981)	REP13/PFV par. 38, Annexe II	Adopté
Norme régionale pour le tempeh	REP13/ASIA par. 117, Annexe II	Adopté
Principes et Directives régissant l'établissement et l'application de critères microbiologiques pour les aliments	REP13/FH par. 56, Annexe III	Adopté
Annexe sur les petits fruits au <i>Code d'usages en matière d'hygiène pour les fruits et légumes frais</i> (CAC/RCP 53-2003)	REP13/FH par. 118, Annexe IV	Adopté avec des amendements (voir point 5 de l'ordre du jour)
Principes généraux pour l'établissement de valeurs nutritionnelles de référence (VNR-MNT) pour la population générale, et version consolidée des Principes généraux pour l'établissement de valeurs nutritionnelles de référence	REP13/NFSDU par. 51, Annexe III par. 59, Annexe IV	Adopté
Valeurs nutritionnelles de référence supplémentaires ou révisées aux fins d'étiquetage dans les Directives Codex concernant l'étiquetage nutritionnel	REP13/NFSDU par. 103, Annexe VII	Adopté avec des amendements (voir point 5 de l'ordre du jour)
Norme régionale pour la pâte de dattes	REP13/NEA par. 89, Annexe III	Adopté

Normes et textes apparentés	Référence	Statut
Lignes directrices sur l'établissement des priorités des dangers liés aux aliments pour animaux	REP13/AF par. 62, Annexe III	Adopté avec des amendements (voir point 5 de l'ordre du jour)
Avant-projet de Principes et directives pour les systèmes nationaux de contrôle des aliments (Section 4)	REP13/FICS par. 38, Annexe II	Adopté
Amendement aux paramètres pour l'huile de son de riz dans la Norme pour les huiles végétales portant un nom spécifique	REP13/FO par. 89, Annexe III	Adopté
Dispositions relatives aux additifs alimentaires de la <i>Norme générale pour les additifs alimentaires</i> (NGAA) (CODEX STAN 192-1995)	REP13/FA par. 101, Annexe VI	Adopté
Amendements au <i>Système international de numérotation (SIN) des additifs alimentaires</i> (CAC/GL 36-1989)	REP13/FA par. 116, Annexe IX	Adopté
<i>Normes d'identité et de pureté des additifs alimentaires</i> découlant de la soixante-seizième réunion du JECFA	REP13/FA par. 125, Annexe X	Adopté
Code d'usages pour la prévention et la réduction de la contamination par l'ochratoxine A du cacao	REP13/CF par. 79, Annexe IV	Adopté
Code d'usages pour la réduction de l'acide cyanhydrique dans le manioc et les produits à base de manioc	REP13/CF par. 92, Annexe VI	Adopté
Limites maximales de résidus pour les pesticides	REP13/PR par. 17-90, Annexe III	Adopté
Amendements aux Directives concernant la production, la transformation, l'étiquetage et la commercialisation des aliments issus de l'agriculture biologique portant sur l'utilisation de l'éthylène comme inhibiteur de germination des oignons et des pommes de terre	REP13/FL par. 69, Annexe IV	Adopté

Partie 3 – Autres normes et textes apparentés pour adoption

Normes et textes apparentés	Référence	Statut
Amendements aux sections I-6.5, I-8.5 et II-8.7 de la Norme pour les mollusques bivalves vivants et crus (CODEX STAN 292-2008) et aux sections 7.1 et 7.2.2.2 du Code d'usages pour les poissons et les produits de la pêche (CAC/RCP 52-2003)	REP13/FFP par. 12 et 14, Annexe II	Adopté
Amendement aux Directives pour les milieux de couverture des fruits en conserve (CAC/GL 51-2003)	REP13/PFV par. 80, Annexe IV	Adopté

Normes et textes apparentés	Référence	Statut
Amendement aux Normes pour certains agrumes en conserve, les tomates en conserve et les concentrés de tomates traités (section 4 - Additifs alimentaires)	REP13/PFV par. 123-124, Annexe VI	Adopté
Amendement à la Norme pour la purée de pommes en conserve (section 9 - Méthodes d'analyses)	REP13/PFV par. 128, Annexe VII	Adopté
Amendements à certaines dispositions relatives aux additifs alimentaires dans les normes régionales pour la pâte de soja fermentée (CODEX STAN 298R-2009) et la sauce au piment (CODEX STAN 306R-2011)	REP13/ASIA par. 18, 19, 21	Adopté
Amendements aux <i>Directives pour l'échange d'informations dans les situations d'urgence en matière de sécurité sanitaire des aliments</i> (CAC/GL 19-1995)	REP13/FICS par. 58, Annexe III	Adopté
Méthodes d'analyse figurant dans les normes Codex à différentes étapes	REP13/MAS par. 16 - 54, Annexe II	Adopté
Amendements aux Normes pour les graisses et les huiles comestibles non visées par des normes individuelles (CODEX STAN 19-1981), pour les graisses animales portant un nom spécifique (CODEX STAN 211-1999) et pour les huiles d'olive et les huiles de grignons d'olive (CODEX STAN 33-1981) et pour les huiles végétales portant un nom spécifique (CODEX STAN 210-1999)	REP13/FO par. 29 - 34, Annexe II	Adopté
Amendements aux Listes de cargaisons précédentes acceptables dans le Code d'usages pour l'entreposage et le transport des graisses et des huiles comestibles en vrac (CAC/RCP 36-1987)	REP13/FO par. 22 - 24	Adopté
Amendements corrélatifs aux normes pour la farine comestible de manioc, le gari et le manioc doux	REP13/CF par. 88, Annexe V	Adopté
Amendements corrélatifs aux limites maximales de résidus pour les pesticides pour les groupes de fruits suite à la révision de la Classification des produits destinés à l'alimentation humaine et animale par groupes de produits	REP13/PR par. 110, Annexe XIII	Adopté
Amendements rédactionnels corrélatifs aux Directives pour l'emploi des allégations relatives à la nutrition et à la santé (CAC/GL 23-1997) en réponse à la demande d'éclaircissement sur le point 6.3 concernant les allégations comparatives	REP13/FL par.45, Annexe III, partie B (Référence du CCNFSDU)	Adopté
Amendements aux <i>Directives concernant l'étiquetage nutritionnel</i> (CAC/GL 2-1985) relatifs aux définitions et remplaçant l'annexe existante par la nouvelle Annexe: <i>Principes généraux pour l'établissement de valeurs nutritionnelles de référence pour la population générale</i>	REP13/FL par.59, Annexe III, partie A	Adopté

ANNEXE IV

**LISTE DES PROJETS DE NORMES ET DE TEXTES APPARENTÉS ADOPTÉS À L'ÉTAPE 5
PAR LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS À SA TRENTE-SIXIÈME SESSION**

Normes et textes apparentés	Référence
Norme pour les fruits de la passion doux	REP13/FFV par. 85, Annexe IV
Projet de critères de performance pour les méthodes de référence et de confirmation de biotoxines marines (Section I-8.6 Détermination de biotoxines) dans la Norme pour les mollusques bivalves vivants et crus(CODEX STAN 292-2008)	REP13/FFP par. 99, Annexe VII
Projet de norme pour certains fruits en conserve et avant-projet d'Annexe sur les mangues	REP13/PFV par. 79, Annexe III
Projet de norme pour certains légumes surgelés	REP13/PFV par. 86, Annexe V
Projet de norme pour les produits non fermentés à base de soja	REP13/ASIA par. 109, Annexe III
Projet de norme pour le jus de canne à sucre déshydraté non centrifugé	CL 2013/09-CS
Projet de limites maximales pour le déoxynivalénol (DON) dans les céréales brutes (maïs, blé et orge) et plan d'échantillonnage y afférent, et dans la farine, la semoule, et les flocons issus du blé, du maïs et de l'orge	REP13/CF par. 70, Annexe III
Projet de révision de la <i>Classification Codex des produits destinés à l'alimentation humaine et animale</i> : groupes de produits végétaux sélectionnés	REP 13/PR, par. 123, Annexe X
Projet de limites maximales pour le plomb dans les jus de fruits et les nectars, prêts à boire; les fruits en conserve et les légumes en conserve	REP13/CF par. 42, Annexe II
Projet de limite maximale pour le déoxynivalénol dans les aliments à base de céréales destinés aux nourrissons et aux enfants en bas âge	REP13/CF par. 70, Annexe III

ANNEXE V

**LISTE DES NORMES ET TEXTES APPARENTÉS RÉVOQUÉS
PAR LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS À SA TRENTE-SIXIÈME SESSION**

Normes et textes apparentés	Référence
Dispositions relatives aux additifs alimentaires dans les normes de produits	REP13/FA par.101, Annexe VII
Normes pour les huiles minérales, viscosité moyenne et faible (SIN 905e, f et g)	REP13/FA par. 125, Annexe X
Limites maximales de résidus pour des combinaisons pesticides / produits	REP13/PR par. 17-90, Annexe IV

ANNEXE VI

**LISTE DES PROJETS DE NORMES ET TEXTES APPARENTÉS
APPROUVÉS EN TANT QUE NOUVEAUX TRAVAUX
PAR LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS À SA TRENTE-SIXIÈME SESSION**

Organe responsable	Normes et textes apparentés	Référence	Code du document
CCNASWP	Norme régionale pour les jus de noni fermentés	REP13/NASWP par. 135 CX/CAC 13/36/9 Appendice 1	N01-2013
CCFFV	Norme pour l'okra	REP13/FFV Annexe V	N02-2013
CCFFP	Code d'usages pour la préparation de sauce de poisson	REP13/FFP Annexe X	N03-2013
CCPFV	Norme pour les produits à base de ginseng (conversion de la Norme régionale pour les produits à base de ginseng en une norme internationale)	REP13/PFV Annexe VIII	N04-2013
CCASIA	Code d'usages en matière d'hygiène pour les aliments vendus sur la voie publique	REP13/ASIA Annexe IV	N05-2013
CCFH	Code d'usages en matière d'hygiène pour les aliments à faible teneur en eau	REP13/FH Annexe V	N06-2013
CCNFSDU	Proposition de révision de la norme Codex pour les préparations de suite	REP13/NFSDU Annexe VIII	N07-2013
CCFA	Révision des <i>Directives pour l'évaluation simplifiée de l'ingestion d'additifs alimentaires</i> (CAC/GL 3-1989)	REP 13/FA Annexe V	N08-2013
CCPR	Document d'orientation sur les critères de performance spécifiques pour les méthodes d'analyse visant à déterminer les résidus de pesticides	REP13/PR Annexe XII	N09-2013
CCPR	Liste des priorités pour l'établissement de limites maximales de résidus pour les pesticides	REP13/PR Annexe XIV	en cours
CCFL	Examen de la <i>Norme générale pour l'étiquetage des denrées alimentaires préemballées</i> visant à résoudre la question du datage	REP13/FL, Annexe VI	N10-2013

Organe responsable	Normes et textes apparentés	Référence	Code du document
CCLAC	Norme régionale pour le yacon	REP13/LAC, Annexe III	N11-2013
CCNEA	Norme régionale pour le labneh	REP13/NEA par. 122 CX/CAC 13/36/9-Add.2 Annexe I	N12-2013
CCNEA	Norme régionale pour le mélange de zaâtar	REP13/NEA par. 122 CX/CAC 13/36/9-Add.2 Annexe II	N13-2013

ANNEXE VII

**LISTE DES TRAVAUX INTERROMPUS PAR LA COMMISSION DU
CODEX ALIMENTARIUS À SA TRENTE-SIXIÈME SESSION**

Organe responsable	Normes et textes apparentés	Référence
CCCF	Avant-projet de révision des limites indicatives pour les radionucléides dans la Norme générale pour les contaminants et les toxines présents dans les produits de consommation humaine et animale, y compris l'élaboration d'orientations pour faciliter l'application et la mise en œuvre des limites indicatives	REP13/CF par. 54
CCCF	Avant-projet de limites maximales pour l'acide cyanhydrique dans le manioc et les produits à base de manioc	REP13/CF par. 87

ANNEXE VIII

PRÉSIDENTS DES ORGANES SUBSIDIAIRES DU CODEX

Organes subsidiaires créés en vertu de l'Article XI.1 b) i)

Code	Organe subsidiaire	Membre responsable	Statut
CX 703	Comité du Codex sur le lait et les produits laitiers	Nouvelle-Zélande	Ajourné <i>sine die</i>
CX 708	Comité du Codex sur les produits cacaotés et le chocolat	Suisse	Ajourné <i>sine die</i>
CX 709	Comité du Codex sur les graisses et les huiles	Malaisie	Actif
CX 710	Comité du Codex sur les sucres	Colombie	Actif
CX 711	Comité du Codex sur les additifs alimentaires	Chine	Actif
CX 712	Comité du Codex sur l'hygiène alimentaire	États-Unis d'Amérique	Actif
CX 713	Comité du Codex sur les fruits et légumes traités	États-Unis d'Amérique	Actif
CX 714	Comité du Codex sur l'étiquetage des denrées alimentaires	Canada	Actif
CX 715	Comité du Codex sur les méthodes d'analyse et d'échantillonnage	Hongrie	Actif
CX 716	Comité du Codex sur les principes généraux	France	Actif
CX 718	Comité du Codex sur les résidus de pesticides	Chine	Actif
CX 719	Comité du Codex sur les eaux minérales naturelles	Suisse	Ajourné <i>sine die</i>
CX 720	Comité du Codex sur la nutrition et les aliments diététiques ou de régime	Allemagne	Actif
CX 722	Comité du Codex sur le poisson et les produits de la pêche	Norvège	Actif
CX 723	Comité du Codex sur l'hygiène de la viande	Nouvelle-Zélande	Ajourné <i>sine die</i>
CX 728	Comité du Codex sur les protéines végétales	Canada	Ajourné <i>sine die</i>
CX 729	Comité du Codex sur les céréales, les légumes secs et les légumineuses	États-Unis d'Amérique	Ajourné <i>sine die</i>
CX 730	Comité du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments	États-Unis d'Amérique	Actif
CX 731	Comité du Codex sur les fruits et légumes frais	Mexique	Actif
CX 733	Comité du Codex sur les systèmes d'inspection et de certification des importations et des exportations alimentaires	Australie	Actif
CX 735	Comité du Codex sur les contaminants dans les aliments	Pays-Bas	Actif
	Comité du Codex sur les épices et les herbes culinaires	Inde	Actif

Organes subsidiaires créés en vertu de l'Article XI.1(b)(ii)

Code	Organe subsidiaire	Membre responsable
CX 706	Comité FAO/OMS de coordination pour l'Europe	Coordonnateur pour l'Europe
CX 707	Comité FAO/OMS de coordination pour l'Afrique	Coordonnateur pour l'Afrique
CX 725	Comité FAO/OMS de coordination pour l'Amérique latine et les Caraïbes	Coordonnateur pour l'Amérique latine et les Caraïbes
CX 727	Comité FAO/OMS de coordination pour l'Asie	Coordonnateur pour l'Asie
CX 732	Comité FAO/OMS de coordination pour l'Amérique du Nord et le Pacifique Sud-Ouest	Coordonnateur pour l'Amérique du Nord et le Pacifique Sud-Ouest
CX 734	Comité FAO/OMS de coordination pour le Proche-Orient	Coordonnateur pour le Proche-Orient

ANNEXE IX

PLAN STRATÉGIQUE DE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS 2014-2019

INTRODUCTION

En 1963, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) ont mis sur pied la Commission du Codex Alimentarius (CCA). Elle compte aujourd'hui plus de 180 membres et plus de 200 organisations non gouvernementales et organismes intergouvernementaux internationaux à titre d'observateurs. La tâche principale de la Commission consiste en l'élaboration de normes¹, de lignes directrices et de codes d'usages internationaux régissant les aliments dans le but de protéger la santé des consommateurs et d'assurer les pratiques loyales dans le commerce alimentaire. La Commission vise également à promouvoir la coordination de tous les travaux en matière de normes alimentaires entrepris par les organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales.

À titre de gestionnaire des risques, la Commission établit ses normes de sécurité sanitaire des aliments et de nutrition en s'appuyant sur les principes de l'analyse des risques et fonde ses travaux sur les avis scientifiques formulés par les organismes mixtes d'experts de la FAO/OMS. Les normes Codex portent aussi sur des questions relatives à la qualité des aliments dans le but de veiller à ce que des pratiques loyales aient cours dans le commerce des aliments. Alors que la mondialisation prend de l'ampleur, la Commission se doit aussi d'être en mesure de réagir rapidement aux enjeux naissants en matière de salubrité alimentaire ainsi qu'à d'autres facteurs² risquant d'influer sur celle-ci et sur les pratiques loyales du commerce alimentaire, par exemple les effets des mouvements des populations, les changements climatiques et les préoccupations pertinentes des consommateurs. Les normes, les lignes directrices et les recommandations établies par la Commission tiennent lieu de référence dans le cadre des accords pertinents de l'OMC pour les aliments.

L'objectif de ce Plan stratégique consiste à contribuer à l'avancement du mandat de la Commission du Codex Alimentarius au cours de la période allant de 2014 à 2019. Le présent document ne remplace pas, n'élargit pas ni ne contredit l'interprétation du mandat du Codex, de ses normes ou des dispositions de son Manuel de procédure adopté ou approuvé par la Commission.

Le Plan stratégique 2014-2019:

- Présente la vision, les buts et les objectifs de la Commission et est soutenu par un plan de travail plus détaillé exposant les activités, les étapes et des indicateurs mesurables permettant d'assurer le suivi des progrès accomplis vers l'atteinte des objectifs.
- Sous-tend la haute priorité accordée par la FAO et l'OMS à la sécurité sanitaire et à la qualité des aliments et fait en sorte que la Commission assumera ses responsabilités telles qu'elles lui ont été déléguées par la FAO et l'OMS.
- Informe les membres, les organisations gouvernementales et les organisations non gouvernementales internationales et d'autres intervenants de la façon dont la Commission entend s'acquitter de son mandat et satisfaire, de 2014 à 2019, les besoins et les attentes de ses membres.

LEVIERS DU CHANGEMENT

La dynamique des activités d'établissement des normes entreprises par la Commission a changé de façon spectaculaire depuis sa création. En effet, non seulement le nombre des Membres du Codex a-t-il cru considérablement mais on a assisté, de surcroît, à une intensification de la contribution de tous les membres de la Commission à ses activités, plus particulièrement des pays en voie de développement, lesquels participent désormais plus activement au processus d'élaboration des normes internationales régissant les aliments. En outre, l'environnement dans lequel évolue le Codex s'est aussi transformé. Les aliments et les

¹ Le terme «normes» fait référence aux normes et à tous les textes connexes.

² L'examen des autres facteurs dans le processus d'établissement des normes du Codex est régi par les *Déclarations de principes sur le rôle de la science dans la prise de décisions du Codex et les autres facteurs à prendre en considération*.

ingrédients alimentaires comptent toujours au nombre des marchandises les plus échangées dans le monde. Parmi les leviers de changement qui soulèvent de nouveaux défis en matière de sécurité sanitaire des aliments et de nutrition on notera les changements survenus dans le système de la chaîne d'approvisionnement alimentaire destiné à la consommation humaine et animale, les efforts d'optimisation des ressources, les préoccupations en matière de sécurité alimentaire, l'innovation dans le domaine des sciences et des technologies alimentaires, les changements climatiques et les préoccupations exprimées par les consommateurs². La Commission doit s'adapter à cet environnement évolutif et être en mesure de réagir de façon proactive et rapide aux enjeux naissants en matière de sécurité sanitaire et de qualité des aliments ainsi que de la nutrition dans le but de protéger la santé des consommateurs et d'assurer les pratiques loyales dans le commerce alimentaire.

ÉNONCÉ DE LA VISION STRATÉGIQUE

Être l'organisme international prééminent d'établissement des normes régissant les aliments dans le but de protéger la santé des consommateurs et d'assurer les pratiques loyales dans le commerce alimentaire.

VALEURS FONDAMENTALES DU CODEX

En réalisant sa vision stratégique, le Codex adopte plusieurs valeurs fondamentales dont:

- la collaboration
- l'inclusivité;
- la création de consensus³
- la transparence.

En s'acquittant de ses tâches, la Commission s'efforce de faire en sorte que les concepts visant à protéger la santé des consommateurs et d'assurer les pratiques loyales dans le commerce alimentaire soient appliqués avec constance au cours du processus d'établissement des normes du Codex.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Objectif stratégique n° 1: Établir des normes internationales régissant les aliments qui traitent des enjeux actuels et naissants relatifs aux aliments.

Objectif n° 1.1: Établir de nouvelles normes du Codex et actualiser les normes existantes en fonction des priorités de la Commission du Codex Alimentarius.

- Activités:
 - 1.1.1 Appliquer avec constance les critères établis à l'égard de la prise de décision et de l'établissement des priorités à l'échelle des comités pour faire en sorte que les normes et les travaux dans les domaines hautement prioritaires progressent de façon diligente.
 - 1.1.2 Renforcer le processus d'examen critique afin d'améliorer la surveillance du développement de normes.

Objectif n° 1.2: Déterminer de façon proactive les enjeux⁴ naissants et les besoins des Membres et, lorsqu'il y a lieu, élaborer les normes alimentaires requises afin d'y répondre.

- Activités:
 - 1.2.1 Élaborer une démarche systématique visant à favoriser la détermination des enjeux naissants en matière de salubrité alimentaire, de nutrition et de pratiques loyales dans le commerce des aliments.

³ Le consensus doit être fondé sur les «Mesures pour faciliter le consensus» figurant dans le Manuel de procédure.

⁴ Les enjeux naissants en matière de salubrité des aliments et de nutrition englobent les innovations scientifiques et technologiques, les situations nouvelles qui font l'objet d'enquêtes et dont la dangerosité reste à déterminer ou les événements connexes extraordinaires (par exemple, les catastrophes naturelles, les menaces externes, etc.).

- 1.2.2 Élaborer et réexaminer, lorsqu'il y a lieu, les normes régionales et internationales en réponse aux besoins exprimés par les membres et en réponse aux facteurs touchant la sécurité sanitaire des aliments, la nutrition et les pratiques loyales dans le commerce alimentaire.

Objectif n° 1.3: Améliorer la coordination et renforcer la collaboration avec d'autres organismes internationaux d'établissement des normes en s'efforçant d'éviter la duplication des tâches et d'optimiser la mise à profit des possibilités qui se présentent.

- Activités:

- 1.3.1 Favoriser la collaboration dans l'élaboration des normes au sein du Codex avec l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) et la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV), plus particulièrement de celles qui régissent le continuum du champ à l'assiette et qui touchent le Codex et ces organismes.
- 1.3.2 Favoriser la collaboration avec des organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales responsables de l'établissement des normes afin de soutenir l'élaboration de normes Codex pertinentes tout en augmentant la compréhension de celles-ci, leur notoriété et l'utilisation qui en est faite.

Objectif stratégique n° 2: Veiller à l'application des principes de l'analyse des risques dans l'élaboration des normes du Codex.

Objectif n° 2.1: Veiller à l'application constante des principes de l'analyse des risques et des avis scientifiques.

- Activités:

- 2.1.1 Dans le cadre de l'élaboration des normes régissant la sécurité sanitaire des aliments et la nutrition, recourir aux avis scientifiques des organismes d'experts mixtes de la FAO et de l'OMS dans toute la mesure du possible en se fondant sur les *Principes de travail pour l'analyse des risques destinés à être appliqués dans le cadre du Codex Alimentarius*.
- 2.1.2 Promouvoir l'engagement des Membres et de leurs représentants en matière d'expertise scientifique et technique dans l'élaboration des normes du Codex.
- 2.1.3 Dans le contexte de l'élaboration des normes du Codex, veiller à ce que tous les facteurs pertinents soient pleinement pris en compte au cours de l'exploration des options de gestion des risques.
- 2.1.4 Communiquer les recommandations en matière de gestion des risques à toutes les parties concernées.

Objectif n° 2.2: Obtenir un accès durable aux avis scientifiques.

- Activités:

- 2.2.1 Encourager les instances dirigeantes de la FAO et de l'OMS à accorder une priorité très élevée à l'élaboration d'avis scientifiques et à y affecter des ressources suffisantes, particulièrement à ceux formulés par des organes d'expertise tels que le JECFA, les JEMRA, la JMPR et les JEMNU.
- 2.2.2 Encourager les membres à apporter un soutien financier soutenu aux avis d'experts, particulièrement à ceux formulés par des organes d'expertise tels que le JECFA, les JEMRA, la JMPR et les JEMNU.
- 2.2.3 Explorer d'autres sources appropriées de financement pour l'obtention d'avis scientifiques fournis par la FAO et l'OMS.

Objectif n° 2.3: Augmenter les contributions scientifiques des pays en voie de développement.

- Activités:
 - 2.3.1 Encourager les pays en voie de développement à fournir des données en réponse aux demandes des organismes d'experts de la FAO et de l'OMS en favorisant l'augmentation des capacités de production de données liées à la sécurité sanitaire des aliments et à la nutrition.
 - 2.3.2 Encourager la FAO et l'OMS à soutenir des programmes visant à augmenter les capacités de production, de collecte et de communication de données des pays en voie de développement.
 - 2.3.3 Favoriser la participation durable et soutenue d'experts scientifiques et techniques issus des pays en voie de développement aux travaux du Codex.
 - 2.3.4 Favoriser l'établissement et la participation dans les réseaux des Membres pour renforcer la collaboration en matière de production de données pouvant être soumises aux comités d'experts pour examen.

Objectif stratégique n° 3: Faciliter la participation effective de tous les membres du Codex

Objectif n° 3.1: Intensifier la participation effective des pays en voie de développement aux travaux du Codex.

- Activités:
 - 3.1.1 Encourager les Membres à prendre des dispositions institutionnelles nationales à long terme visant la promotion efficace de la contribution aux processus d'établissement des normes du Codex.
 - 3.1.2 Favoriser le recours aux initiatives de partenariat afin d'augmenter la participation concrète des pays en voie de développement, par exemple en matière d'organisation conjointe de comités et de groupes de travail, incluant l'élaboration de documents d'orientation fondés sur les leçons retenues.
 - 3.1.3 Encourager les contributions financières au fonds fiduciaire du Codex et l'initiative de son successeur.
 - 3.1.4 Encourager l'élaboration et le développement d'une initiative appelée à remplacer le fonds fiduciaire du Codex.
 - 3.1.5 Favoriser le recours aux langues officielles de la Commission au sein des comités et des groupes de travail.

Objectif n° 3.2: Promouvoir les programmes de développement de la capacité appuyant les pays dans la mise sur pied de structures nationales du Codex durables.

- Activités:
 - 3.2.1 Encourager la FAO et l'OMS à mettre en place des programmes de développement de la capacité appuyant la mise sur pied de structures nationales du Codex durables.
 - 3.2.2 Encourager les pays en voie de développement à déterminer les comités et les groupes de travail du Codex auxquels plus d'attention est requise et à en établir l'ordre de priorité.
 - 3.2.3 Dans la mesure du possible, faire des réunions du Codex des tribunes destinées au déroulement d'activités visant l'augmentation des capacités techniques et éducatives.

Objectif stratégique n° 4: Mettre en œuvre des systèmes et des pratiques de gestion des tâches efficaces et efficaces.

Objectif n° 4.1: Œuvrer à l'application d'un processus d'établissement des normes efficace, efficient, transparent et consensuel.

- Activités:
 - 4.1.1 Réexaminer périodiquement les processus et les procédures de travail auxquels la Commission du Codex Alimentarius et ses organes subsidiaires ont recours dans le but de veiller, lorsqu'il y a lieu, à ce que les obstacles freinant les travaux d'établissement des normes soient cernés et surmontés.
 - 4.1.2 Évaluer les avantages, et mettre en œuvre, dans la mesure où elles se révèlent rentables, de nouvelles technologies afin d'améliorer les communications, le flux des travaux et la gestion des activités du Codex.
 - 4.1.3 Évaluer les avantages, et mettre en œuvre, dans la mesure où elles se révèlent rentables, de nouvelles technologies afin d'accroître la participation des Membres aux comités et aux groupes de travail du Codex.
 - 4.1.4 Veiller à la distribution à point nommé de tous les documents de travail du Codex dans les langues de travail du comité/de la Commission.
 - 4.1.5 Augmenter la tenue simultanée des réunions des groupes de travail et des comités.

Objectif n° 4.2: Augmenter la capacité d'atteindre un consensus dans le cadre du processus d'établissement des normes.

- Activités:
 - 4.2.1 Parfaire la compréhension qu'ont les Membres du Codex et leurs délégués de l'importance du développement de consensus et de la démarche mise en œuvre à cette fin dans le cadre des travaux du Codex.
 - 4.2.2 Au moyen du réseautage, de la formation et d'ateliers, chercher à parfaire l'ensemble des compétences des présidents des groupes de travail et des comités en matière d'atteinte de consensus.

Plan de travail:

Notez bien: Les parties responsables sont les parties qui sont responsables, dans les faits, d'entreprendre l'activité déterminée dans le Plan de travail. Plusieurs autres parties joueront un rôle important à l'heure d'entreprendre l'activité. Le Codex devrait mettre à profit les activités existantes de production de rapports et de collecte de données afin de surveiller les progrès accomplis au moyen des *Indicateurs mesurables*.

Objectifs stratégiques	Objectifs	Activités	Parties responsables	Échéancier	Résultats escomptés	Indicateurs et extrants mesurables
Objectif stratégique n° 1: Établir des normes internationales régissant les aliments qui traitent des enjeux actuels et naissants relatifs aux aliments.	Objectif n° 1.1: Établir de nouvelles normes du Codex et actualiser les normes existantes en fonction des priorités de la Commission du Codex Alimentarius.	1.1.1 Appliquer avec constance les critères établis à l'égard de la prise de décision et de l'établissement des priorités à l'échelle des comités pour faire en sorte que les normes et les travaux dans les domaines hautement prioritaires progressent de façon diligente.	Tous les comités du Codex	Continu	Les normes nouvelles ou mises à jour sont élaborées à point nommé.	1. Les critères d'établissement des priorités sont réexaminés et modifiés selon les besoins, puis appliqués. 2. Le nombre de normes modifiées et le nombre de nouvelles normes élaborées en appliquant ces critères.
		1.1.2 Renforcer le processus d'examen critique afin d'améliorer la surveillance du développement de normes.	CCEXEC	Janvier 2014-juillet 2015	Une surveillance plus efficace de la gestion des travaux exercée par le CCEXEC.	1. Le processus actuel d'examen critique est révisé en décembre 2014 au plus tard. 2. Le cas échéant, les modifications proposées au processus d'examen critique sont déterminées. 3. Le rapport du Secrétariat sur les résultats de l'examen est remis au CCEXEC en avril 2015 au plus tard.

Objectifs stratégiques	Objectifs	Activités	Parties responsables	Échéancier	Résultats escomptés	Indicateurs et extrants mesurables
	<p><u>Objectif n° 1.2:</u> Déterminer de façon proactive les enjeux⁴ naissants et les besoins des Membres et, lorsqu'il y a lieu, élaborer les normes alimentaires requises afin d'y répondre.</p>	<p>1.2.1 Élaborer une démarche systématique visant à favoriser la détermination des enjeux naissants en matière de salubrité alimentaire, de nutrition et de pratiques loyales dans le commerce des aliments.</p>	Tous les comités du Codex	2016	Les réponses opportunes du Codex aux enjeux naissants et aux besoins des Membres.	<p>4. Les recommandations sont avalisées par le CCEXEC.</p> <p>1. Les comités mettent en œuvre des démarches systématiques aux fins de la détermination des enjeux naissants en matière de salubrité des aliments et de nutrition.</p> <p>2. Par l'entremise du Secrétariat du Codex, des rapports réguliers sont présentés au CCEXEC au sujet de la démarche systématique et des enjeux naissants.</p>
		<p>1.2.2 Élaborer et réexaminer, lorsqu'il y a lieu, les normes régionales et internationales en réponse aux besoins exprimés par les membres et en réponse aux facteurs touchant la sécurité sanitaire des aliments, la nutrition et les pratiques loyales dans le commerce alimentaire.</p>	Tous les comités du Codex	Continu	La capacité du Codex à élaborer des normes pertinentes par rapport aux besoins de ses membres est améliorée.	<p>1. Les suggestions des comités déterminant et établissant la priorité des besoins des Membres.</p> <p>2. Un rapport des comités à l'intention du CCEXEC exposant de quelle façon les normes satisfont les besoins des Membres à titre de volet du processus d'examen critique.</p>
	<p><u>Objectif n° 1.3:</u> Améliorer la coordination et</p>	<p>1.3.1 Favoriser la collaboration dans l'élaboration des normes</p>	CCA	Continu	La collaboration avec l'OIE et la CIPV est optimisée.	<p>1. La collaboration entre le Codex, l'OIE et la CIPV a fait l'objet d'un</p>

Objectifs stratégiques	Objectifs	Activités	Parties responsables	Échéancier	Résultats escomptés	Indicateurs et extrants mesurables
	renforcer la collaboration avec d'autres organismes internationaux d'établissement des normes en s'efforçant d'éviter la duplication des tâches et d'optimiser la mise à profit des possibilités qui se présentent.	au sein du Codex avec l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) et la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV), plus particulièrement de celles qui régissent le continuum du champ à l'assiette et qui touchent le Codex et ces organismes.				examen et, lorsqu'il y a eu lieu, les procédures ont été actualisées.
		1.3.2 Favoriser la collaboration avec des organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales responsables de l'établissement des normes afin de soutenir l'élaboration de normes Codex pertinentes tout en augmentant la compréhension de celles-ci, leur notoriété et l'utilisation qui en est faite.	CCA	Continu	La coordination et la collaboration avec les organismes intergouvernementaux et des organisations non gouvernementales internationales, y compris avec les organes privés d'établissement des normes, est optimisée.	1. La collaboration entre les organismes intergouvernementaux et les organisations non gouvernementales internationales a fait l'objet d'un examen et, lorsqu'il y a eu lieu, les procédures ont été actualisées.
Objectif stratégique n° 2: Veiller à l'application des principes de l'analyse des risques dans	Objectif n° 2.1: Veiller à l'application constante des principes de l'analyse des risques et des avis scientifiques.	2.1.1 Dans le cadre de l'élaboration des normes régissant la sécurité sanitaire des aliments et la nutrition, recourir aux avis scientifiques des organismes d'experts mixtes de la FAO et de	Tous les comités du Codex	Continu	Au cours du processus d'établissement des normes, les avis scientifiques sont pris en compte avec constance par tous les comités pertinents.	1. Le nombre de reprises auxquelles le besoin d'un avis scientifique est: - déterminé; - sollicité; et - utilisé à point nommé.

Objectifs stratégiques	Objectifs	Activités	Parties responsables	Échéancier	Résultats escomptés	Indicateurs et extrants mesurables
l'élaboration des normes du Codex.		l'OMS dans toute la mesure du possible en se fondant sur les <i>Principes de travail pour l'analyse des risques destinés à être appliqués dans le cadre du Codex Alimentarius</i> .				
		2.1.2 Promouvoir l'engagement des Membres et de leurs représentants en matière d'expertise scientifique et technique dans l'élaboration des normes du Codex.	Tous les comités du Codex	Continu	L'augmentation du nombre d'experts techniques et scientifiques de niveau national qui contribuent à l'élaboration des normes du Codex.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le nombre de scientifiques et d'experts techniques au sein des délégations des Membres. 2. Le nombre de scientifiques et d'experts techniques formulant des suggestions adéquates sur les positions nationales.
		2.1.3 Dans le contexte de l'élaboration des normes du Codex, veiller à ce que tous les facteurs pertinents soient pleinement pris en compte au cours de l'exploration des options de gestion des risques.	Tous les comités du Codex	Continu	La détermination et la tenue améliorées d'un registre de tous les facteurs pertinents pris en compte par les comités pendant l'élaboration des normes du Codex.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le nombre de documents issus de comités faisant état de tous les facteurs pertinents pris en compte dans les recommandations sur la gestion des risques. 2. Le nombre de documents issus de comités faisant état en détail de la façon dont ces facteurs pertinents ont été pris en compte

Objectifs stratégiques	Objectifs	Activités	Parties responsables	Échéancier	Résultats escomptés	Indicateurs et extrants mesurables
						en contexte d'élaboration des normes.
		2.1.4 Communiquer les recommandations en matière de gestion des risques à toutes les parties concernées.	Tous les comités du Codex	Continu	Les options en matière de gestion des risques sont communiquées et diffusées avec efficacité à toutes les parties intéressées.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le nombre de publications et de communications transmettant les normes du Codex. 2. Le nombre de communiqués de presse diffusant les normes du Codex.
	<u>Objectif n° 2.2:</u> Obtenir un accès durable aux avis scientifiques.	2.2.1 Encourager les instances dirigeantes de la FAO et de l'OMS à accorder une priorité très élevée à l'élaboration d'avis scientifiques et à affecter des ressources suffisantes à ceux-ci, plus particulièrement à ceux de leurs organes d'expertise tels que le JECFA, les JEMRA, la JMPR et les JEMNU.	Membres du Codex	Continu	Les avis d'experts de la FAO et de l'OMS à l'intention du Codex sont soutenus de façon plus durable.	<ol style="list-style-type: none"> 1. L'augmentation du nombre de Membres intervenant auprès des instances dirigeantes de la FAO et de l'OMS au soutien d'un financement à long terme des avis scientifiques. 2. Des ressources financières adéquates sont affectées à la prestation d'avis scientifiques par la FAO et l'OMS.
		2.2.2 Encourager les membres à apporter un soutien financier soutenu aux avis d'experts de la FAO et de l'OMS, plus	CCA	Continu	Un cadre d'exploitation reposant sur la flexibilité et la réactivité destiné à la prestation d'avis scientifiques à l'intention	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un rapport de la contribution financière des Membres à la prestation d'avis scientifiques par la FAO

Objectifs stratégiques	Objectifs	Activités	Parties responsables	Échéancier	Résultats escomptés	Indicateurs et extrants mesurables
		particulièrement à ceux de leurs organes d'expertise tels que le JECFA, les JEMRA, la JMPR et les JEMNU.			du Codex.	et l'OMS.
		2.2.3 Explorer d'autres sources appropriées de financement pour l'obtention d'avis scientifiques fournis par la FAO et l'OMS.	CCEXEC	Juin 2014	Des sources de financement améliorées et à plus long terme attribuées à la prestation d'avis scientifiques à l'intention de la FAO et de l'OMS.	1. La publication, en juin 2014 au plus tard, d'un rapport par le sous-comité du CCEXEC déterminant les options éventuelles pour l'obtention d'appuis financiers
	<u>Objectif n° 2.3:</u> Augmenter les contributions scientifiques des pays en voie de développement.	2.3.1 Encourager les pays en voie de développement à fournir des données en réponse aux demandes des organismes d'experts de la FAO et de l'OMS en favorisant l'augmentation des capacités de production de données liées à la sécurité sanitaire des aliments et à la nutrition.	Membres du Codex	Continu	Les normes du Codex reflètent toujours davantage l'environnement mondial.	1. L'augmentation du nombre de pays en développement répondant aux appels visant l'obtention de données.
		2.3.2 Encourager la FAO et l'OMS à soutenir des programmes visant à augmenter les capacités de production, de collecte et de communication de données des pays en voie de développement.	Membres du Codex	Continu	Dans le cadre des évaluations des risques et de la préparation des avis scientifiques, les données plus abondantes communiquées par les pays en développement sont prises en compte dans la mesure où elles	1. Le nombre d'initiatives nouvelles ou en cours visant la collecte de données dans les pays en développement.

Objectifs stratégiques	Objectifs	Activités	Parties responsables	Échéancier	Résultats escomptés	Indicateurs et extrants mesurables
		2.3.3 Favoriser la participation durable et soutenue d'experts scientifiques et techniques issus des pays en voie de développement aux travaux du Codex.	Membres du Codex	Continu	sont appropriées. Les pays en développement jouent effectivement un rôle grandissant dans le processus d'établissement des normes du Codex.	<ol style="list-style-type: none"> 1. L'augmentation du nombre d'experts des questions à l'étude et à l'analyse des risques en matière de salubrité des aliments issus des pays en développement contribuant au processus d'établissement des normes du Codex. 2. L'augmentation du nombre d'experts scientifiques et techniques de pays en développement siégeant aux comités du Codex.
		2.3.4 Favoriser l'établissement et la participation dans les réseaux des Membres pour renforcer la collaboration en matière de production de données pouvant être soumises aux comités d'experts pour examen.	Membres du Codex	Continu	La production et la communication de données plus abondantes de la part des pays en développement grâce à leur participation aux réseaux.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le nombre de réseaux en développement. 2. Le nombre de pays participant à un réseau. 3. Le nombre de reprises auxquelles des suggestions sont communiquées par des comités d'experts provenant de pays en développement grâce à leur participation à un réseau.

Objectifs stratégiques	Objectifs	Activités	Parties responsables	Échéancier	Résultats escomptés	Indicateurs et extrants mesurables
<p>Objectif stratégique n° 3:</p> <p>Faciliter la participation effective de tous les membres du Codex.</p>	<p><u>Objectif n° 3.1:</u></p> <p>Intensifier la participation effective des pays en voie de développement aux travaux du Codex.</p>	<p>3.1.1 Encourager les Membres à prendre des dispositions institutionnelles nationales à long terme visant la promotion efficace de la contribution aux processus d'établissement des normes du Codex.</p>	<p>CCA</p>	<p>Continu</p>	<p>L'augmentation et le renforcement des structures nationales durables du Codex.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le nombre de Membres de base ayant mis sur pied des structures nationales permanentes du Codex. 2. Les rapports annuels faisant état d'une augmentation du nombre de Membres s'étant dotés de structures nationales permanentes du Codex.
		<p>3.1.2 Favoriser le recours aux initiatives de partenariat afin d'augmenter la participation concrète des pays en voie de développement, par exemple en matière d'organisation conjointe de comités et de groupes de travail, incluant l'élaboration de documents d'orientation fondés sur les leçons retenues.</p>	<p>CCA</p>	<p>Continu</p>	<p>L'augmentation du nombre de réunions de comités et de groupes de travail pour lesquelles l'organisation a fait l'objet d'une collaboration.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le nombre actuel de réunions pour lesquelles les dispositions ont été prises en collaboration. 2. Le nombre de pays en développement manifestant leur intention de participer à la tenue conjointe de réunions du Codex. 3. Le nombre de réunions tenues conjointement de 2014 à 2019. 4. Le nombre de documents d'orientation élaborés. 5. Le nombre d'initiatives mises en œuvre en recourant aux documents d'orientation élaborés.

Objectifs stratégiques	Objectifs	Activités	Parties responsables	Échéancier	Résultats escomptés	Indicateurs et extrants mesurables
		3.1.3. Encourager les contributions financières au fonds fiduciaire du Codex et l'initiative de son successeur.	CCA	Continu	Le fonds fiduciaire du Codex (et le programme de remplacement de celui-ci) dispose de ressources suffisantes pour offrir un soutien à long terme aux pays éligibles.	1. L'augmentation du nombre de pays contribuant au fonds fiduciaire du Codex et à l'initiative de son successeur.
		3.1.4 Encourager l'élaboration et le développement d'une initiative appelée à remplacer le fonds fiduciaire du Codex.	CCA	Décembre 2015	Une initiative remplaçant le fonds fiduciaire du Codex est approuvée par la CCA.	1. Des options relatives à l'initiative appelée à remplacer le fonds fiduciaire du Codex sont proposées par la FAO et l'OMS à la CCA et une voie à suivre est convenue.
		3.1.5 Favoriser le recours aux langues officielles de la Commission au sein des comités et des groupes de travail.	Tous les comités du Codex	Continu	Une participation active des Membres dans le cadre des comités et des groupes de travail.	1. Un rapport au sujet du nombre de comités et de groupes de travail faisant usage des langues officielles de la Commission.
	Objectif n° 3.2: Promouvoir les programmes de développement de la capacité appuyant les pays dans la mise sur pied de structures nationales du Codex durables.	3.2.1 Encourager la FAO et l'OMS à mettre en place des programmes de développement de la capacité appuyant la mise sur pied de structures nationales du Codex durables.	CCA	Continu	Une augmentation des initiatives de développement des capacités entreprises par la FAO et l'OMS afin de soutenir la création de structures nationales du Codex durables.	1. Le nombre d'initiatives de développement des capacités prises par la FAO et l'OMS visant le renforcement des structures nationales du Codex. 2. Le nombre de pays dotés de structures nationales du Codex fonctionnelles.

Objectifs stratégiques	Objectifs	Activités	Parties responsables	Échéancier	Résultats escomptés	Indicateurs et extrants mesurables
		3.2.2 Encourager les pays en voie de développement à déterminer les comités et les groupes de travail du Codex auxquels plus d'attention est requise et à en établir l'ordre de priorité.	CCA	Continu	Une participation accrue des pays en développement aux comités du Codex qui sont d'une plus grande pertinence pour ceux-ci.	1. Le nombre de pays en développement ayant déterminé les comités prioritaires pour eux et qui y participent activement.
		3.2.3 Dans la mesure du possible, faire des réunions du Codex des tribunes destinées au déroulement d'activités visant l'augmentation des capacités techniques et éducatives.	Tous les comités du Codex	Continu	Une augmentation des possibilités de tenir des activités simultanées afin d'optimiser l'utilisation des ressources du Codex et des Membres.	1. Le nombre d'activités tenues à l'occasion de réunions du Codex.
<p>Objectif stratégique n° 4:</p> <p>Mettre en œuvre des systèmes et des pratiques de gestion des tâches efficaces et efficaces.</p>	<p>Objectif n° 4.1:</p> <p>Œuvrer à l'application d'un processus d'établissement des normes efficace, efficient, transparent et consensuel.</p>	<p>4.1.1 Réexaminer périodiquement les processus et les procédures de travail auxquels la Commission du Codex Alimentarius et ses organes subsidiaires ont recours dans le but de veiller, lorsqu'il y a lieu, à ce que les obstacles freinant les travaux d'établissement des normes soient cernés et surmontés.</p>	Tous les comités du Codex	Continu	Un fonctionnement efficace et efficient des organismes de normalisation du Codex.	<p>1. Les rapports sur les réexamens des processus et des procédures de travail faisant état:</p> <ul style="list-style-type: none"> - du nombre d'obstacles aux travaux d'établissement des normes recensés; - du nombre de processus et de procédures actualisés dans le but de surmonter les obstacles recensés s'il y a lieu.
		4.1.2 Évaluer les	Secrétariat du	2015	Une amélioration du	1. La détermination de

Objectifs stratégiques	Objectifs	Activités	Parties responsables	Échéancier	Résultats escomptés	Indicateurs et extrants mesurables
		avantages, et mettre en œuvre, dans la mesure où elles se révèlent rentables, de nouvelles technologies afin d'améliorer les communications, le flux des travaux et la gestion des activités du Codex.	Codex		fonctionnement des comités du Codex découlant de l'accélération des communications et de la transparence des processus de travail.	<ul style="list-style-type: none"> technologies efficaces potentielles. 2. Le nombre d'options réalisables recommandées. 3. Le nombre d'options mises en œuvre.
		4.1.3 Évaluer les avantages, et mettre en œuvre, dans la mesure où elles se révèlent rentables, de nouvelles technologies afin d'accroître la participation des Membres aux comités et aux groupes de travail du Codex.	Secrétariat du Codex	2018	Grâce à la mise en œuvre de nouvelles technologies, les Membres sont en mesure de participer plus efficacement aux groupes de travail et aux comités.	<ul style="list-style-type: none"> 1. Le nombre de nouvelles technologies déterminées et analysées afin d'établir leur applicabilité dans la perspective de l'augmentation de la participation des Membres au processus d'établissement des normes du Codex. 2. Le nombre de nouvelles technologies mises en œuvre (par exemple, un nouveau système de partage des documents du Codex). 3. Un rapport sur les réunions et les processus de travail permettant la participation virtuelle.
		4.1.4 Veiller à la distribution à point nommé de tous les documents de travail du Codex, et ce,	Tous les comités du Codex	Décembre 2015	Les documents du Codex sont distribués de manière plus opportune, soit conformément aux	<ul style="list-style-type: none"> 1. Le rapport de référence (%) établi entre les documents distribués au moins deux mois avant

Objectifs stratégiques	Objectifs	Activités	Parties responsables	Échéancier	Résultats escomptés	Indicateurs et extrants mesurables
		dans les langues de travail du comité/de la Commission.			échéanciers déterminés selon le Manuel de procédure.	<p>et moins de deux mois avant une réunion prévue au calendrier.</p> <p>2. Les facteurs risquant de ralentir la circulation des documents sont déterminés et écartés.</p> <p>3. Une augmentation du pourcentage de documents diffusés deux mois avant les réunions ou plus tôt.</p>
		4.1.5 Augmenter la tenue simultanée des réunions des groupes de travail et des comités.	Tous les comités du Codex	Continu	Une augmentation de l'efficacité dans l'utilisation des ressources par les comités du Codex et les Membres.	1. Le nombre de réunions de travail tenues parallèlement aux réunions de comités, lorsqu'il y a lieu.
	<u>Objectif n° 4.2:</u> Augmenter la capacité d'atteindre un consensus dans le cadre du processus d'établissement des normes.	4.2.1 Parfaire la compréhension qu'ont les Membres du Codex et leurs délégués de l'importance du développement de consensus et de la démarche mise en œuvre à cette fin dans le cadre des travaux du Codex.	Tous les comités du Codex	2016	Les Membres et les délégués comprennent mieux l'importance de la démarche consensuelle dans le processus d'établissement des normes Codex.	<p>1. Le matériel de formation énonçant les lignes directrices sur l'atteinte de consensus est élaboré et distribué aux délégués dans les langues de travail de la Commission.</p> <p>2. Le matériel existant est distribué aux Membres régulièrement par l'entremise des points de contact du Codex.</p>

Objectifs stratégiques	Objectifs	Activités	Parties responsables	Échéancier	Résultats escomptés	Indicateurs et extrants mesurables
						3. Des programmes de formation des délégués sont organisés et coordonnés avec les réunions du Codex. 4. Les obstacles aux consensus sont déterminés et analysés et des lignes directrices additionnelles sont élaborés pour les surmonter, lorsqu'il y a lieu.
		4.2.2 Au moyen du réseautage, de la formation et d'ateliers, chercher à parfaire l'ensemble des compétences des présidents des groupes de travail et des comités en matière d'atteinte de consensus.	CCA	2016	Des consensus sont atteints au sein des groupes de travail et des comités.	1. Toutes les personnes à la présidence et les présidents de groupes de travail (en personne ou électronique) reçoivent la formation sur la direction et la facilitation de réunions de comités. 2. Les présidents des comités et des groupes de travail échangent des pratiques exemplaires visant l'atteinte de consensus.